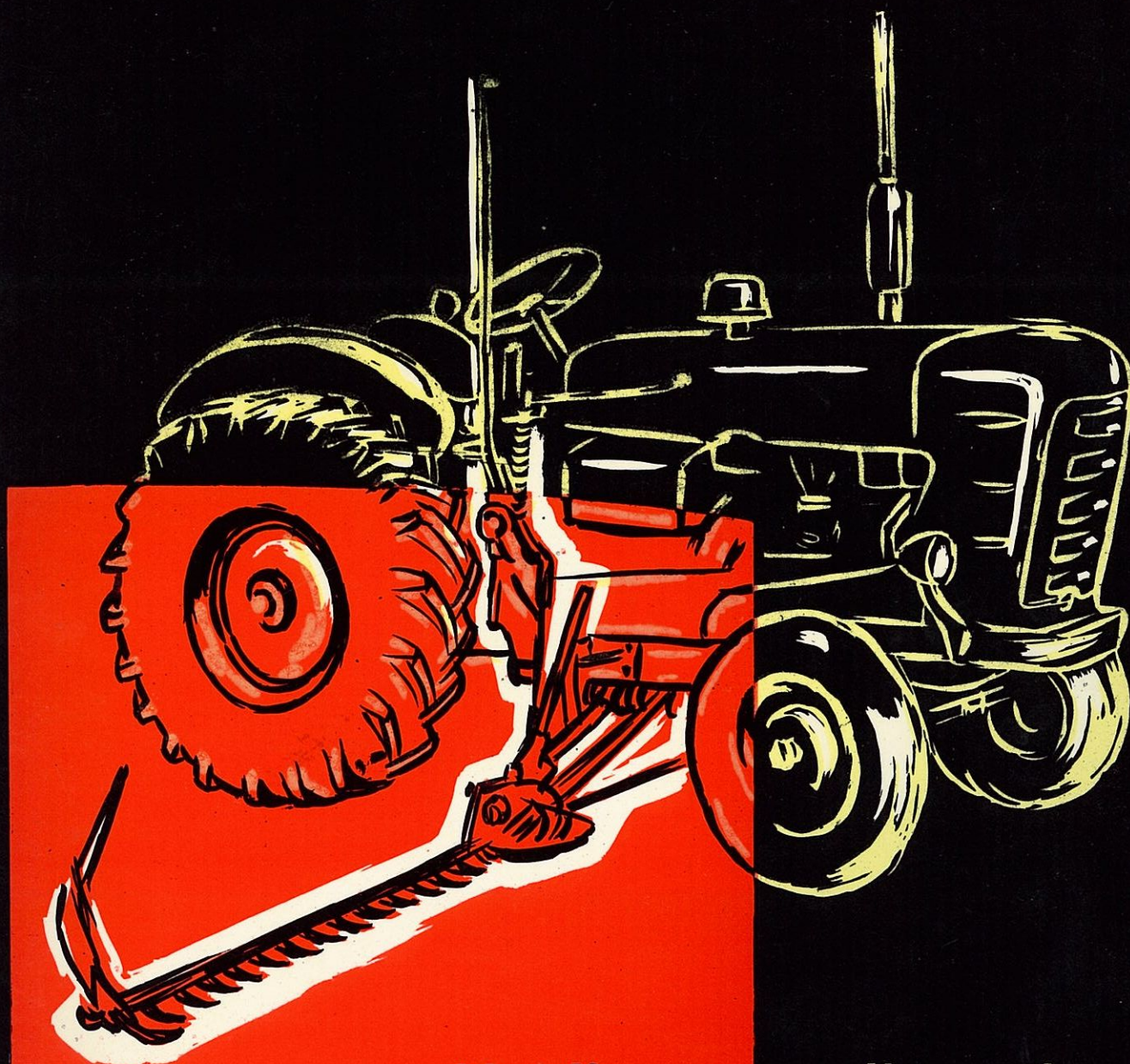




foucheuse portée latérale

K.11

POUR TRACTEURS SOM 40



guide d'usage et d'entretien
catalogue pièces de rechange

Faucheuse portée latérale

K.11

POUR TRACTEUR SOM.40

Guide de montage, d'usage et d'entretien
CATALOGUE PIÈCES DE RECHANGE

TABIE DES MATIERES

I	-	INTRODUCTION	3
II	-	DESCRIPTION DETAILLEE	5
		1°) Les organes de coupe	5
		2°) Les organes de transmission	11
		3°) Le corps	13
		4°) Les organes de pointage et de relevage	15
III	-	MONTAGE DE LA FAUCHEUSE SUR LE TRACTEUR	18
IV	-	MISE EN SERVICE	27
		1°) Réglages préliminaires	27
		A - Avance de barre	27
		B - Position des sections par rapport aux doigts	31
		C - Réglage du relevage de la barre	33
		D - Réglage de la bielle	35
		E - Contrôle et réglage du limiteur d'effort	35
		2°) Utilisation	35
		A - Réglage de la voie du tracteur	37
		B - Mise en position de travail	37
		C - Embrayage du mouvement	39
		D - Régime et vitesse d'utilisation	39
V	-	ENTRETIEN	41
		1°) Graissage	41
		2°) Entretien des organes de coupe	43
		A - Sections	43
		B - Barre support	45
		3°) Dépose de la barre	46
		4°) Remisage de la machine	46
		CATALOGUE DE PIECES DETACHEES	47
		Mécanisme de commande	1
		Charnière jambe de force	2
		Relevage à main	3
		Amortisseur	4
		Barre normale	5
		Barre intermédiaire (ancien montage)	6
		Barre intermédiaire (nouveau montage)	6A
		Bielle	7

REPertoire NUMERIQUE

I INTRODUCTION

Le foin de qualité...constitue un élément primordial de l'alimentation du bétail pendant l'hiver.

Pour récolter.....des fourrages qui feront des foins parfaits il est indispensable :

d'avoir des..... TERRAINS BIEN PREPARES
de disposer d'une.....HERBE EXCELLENTE
d'employer une.....FUMURE APPROPRIEE

Mais, il est.....non moins indispensable de posséder un OUTILLAGE DE COUPE EPROUVE
et de savoir s'en servir, afin d'opérer le plus rapidement possible et de réduire les pertes au minimum.

La barre de coupe portée du SOM.40

apportera une solution de choix à vos problèmes de récolte de fourrage, mais son bon fonctionnement dépend, en grande partie, du soin que vous consacrerez à LA REGLER ET A L'ENTREtenir.

Lisez attentivement les pages suivantes où, nous l'espérons, vous trouverez tous les renseignements concernant :

LE MONTAGE, L'USAGE ET L'ENTRETIEN, ainsi que

LE CATALOGUE DES PIECES DETACHEES

qui vous permettra non seulement de commander des pièces d'origine dont vous avez besoin mais également grâce aux vues éclatées en regard des nomenclatures de vous rendre compte de la position des différents organes de votre machine.

II DESCRIPTION *détaillée*

La barre de coupe

portée latéralement sur le tracteur

SOM.40

comprend les ORGANES DE COUPE
 les ORGANES DE TRANSMISSION
 le CORPS
 les ORGANES DE POINTAGE & DE RELEVAGE

1° LES ORGANES DE COUPE

La faucheuse portée peut être équipée d'une barre de 1m52, de 1m67 ou 1m80, soit normale, soit intermédiaire.

Dans tous les cas, les organes de coupe sont constitués d'une lame, animée d'un mouvement alternatif qui coulisse dans un porte-lame muni de doigts.

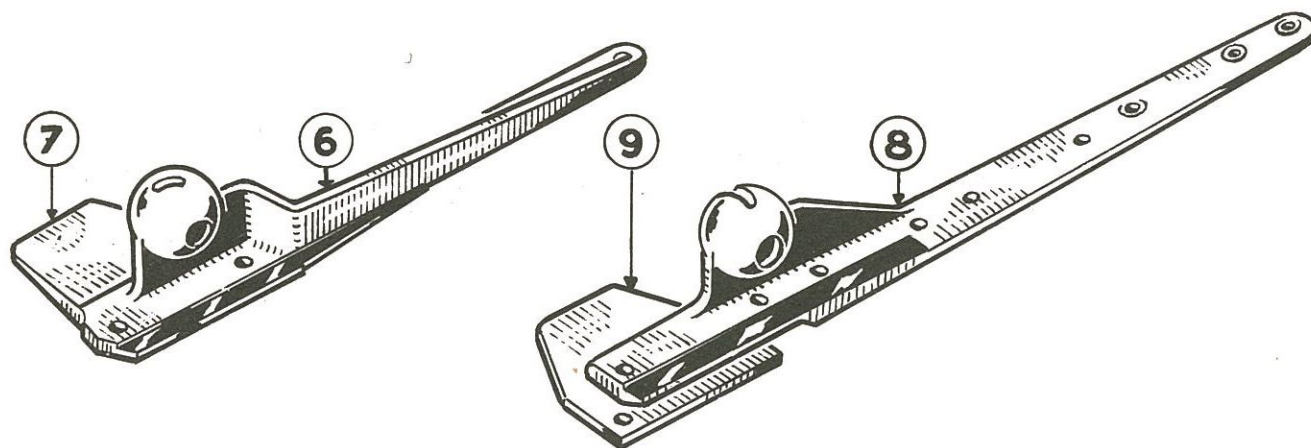
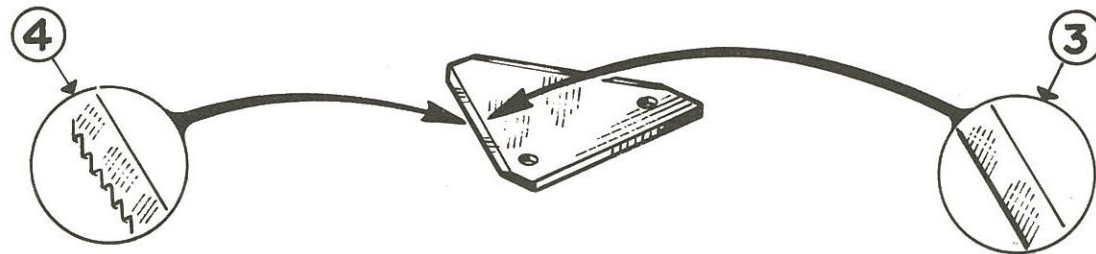
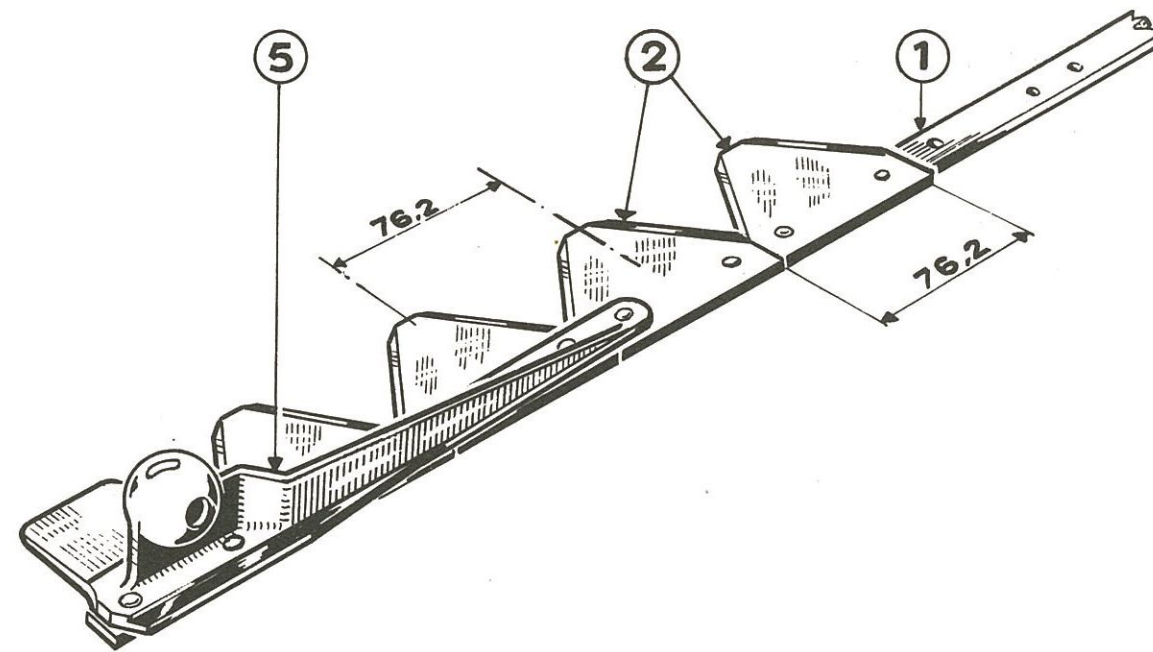
A - La lame (FIG.1)

Elle se compose d'une **tringle ou verge** (1) en acier étiré sur laquelle viennent s'adapter les sections.

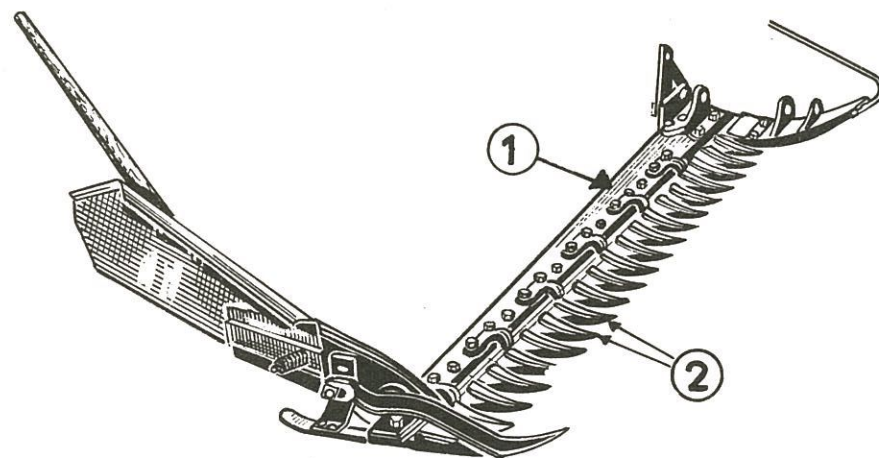
Les **sections** (2) en acier dur ont la forme d'un triangle dont les trois sommets seraient tronqués. La grande base a toujours 76,2mm de longueur. Elle est percée de deux trous dans lesquels s'engagent les rivets qui viennent se fixer dans les perçages correspondants de la verge.

Les sections sont montées côte à côte sur la verge et, de ce fait, la distance entre les axes de symétrie de deux sections successives est rigoureusement de 76,2mm.

Les sections, dont les parties coupantes sont biseautées et affûtées, peuvent être lisses (3) ou sous-faucillées (4).



— FIG.1 —



Sur la verge et du côté intérieur est rivée une **tête de lame** (5) dont le rôle est d'assurer la liaison entre la lame et la bielle de commande.

La tête de lame est rivée sur la verge, en même temps que les premières sections

La tête de lame est différente, s'il s'agit d'une barre normale ou d'une barre intermédiaire. Dans la première (6), la fausse section (7) qui coulisse dans le sabot intérieur fait partie intégrante de la tête de lame; dans la seconde (8), la fausse section (9) est rivée sous la tête de lame.

B- Le porte-lame (FIG.2-3-4)

Il est constitué :

➤ **-D'une barre support** (1), en acier laminé, ayant la longueur de la lame, de forme trapézoïdale, plus large du côté intérieur que du côté extérieur.

➤ **-De doigts** (2) ayant un double but : celui de canaliser le fourrage vers le cul-de-sac formé par l'espace compris entre 2 sections successives, et celui de permettre le sectionnement du fourrage.

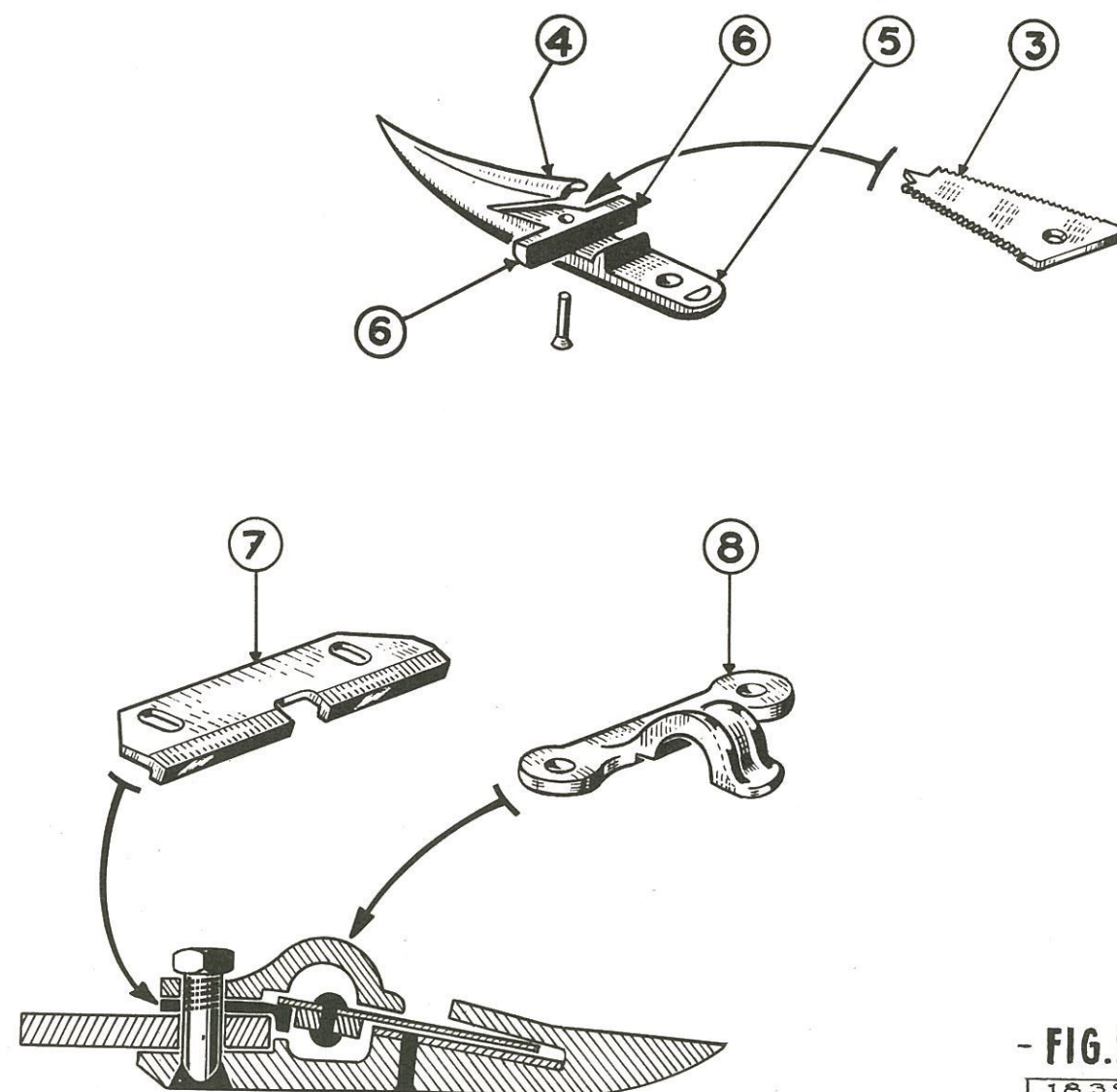
La coupe se fait à la manière d'une paire de ciseaux. Les doigts sont fixes et la partie biseautée des sections mobiles qui se déplacent tranche le fourrage le long de la contreplaque.

➤ **-De contreplaques** (3), en acier très dur, rapportées à l'avant des doigts au moyen d'un rivet dans une encoche venue de fonderie. C'est sur elles que portent et glissent les sections qui ne manqueraient pas d'user très rapidement le corps du doigt, si les contreplaques n'existaient pas. C'est également, sur le bord tranchant de ces dernières que les sections en se déplaçant, viennent coincer le fourrage.

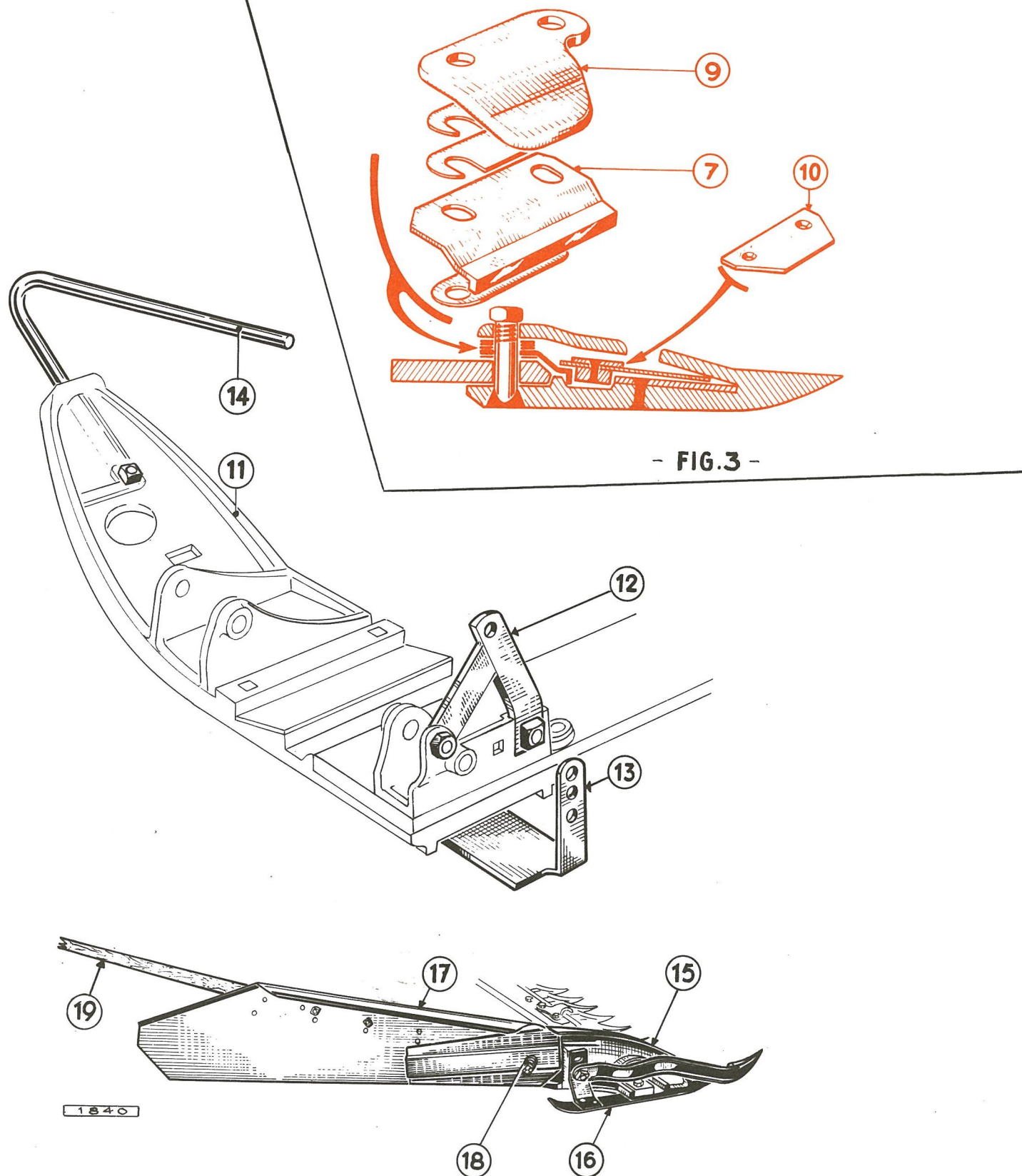
Chaque doigt possède un **recouvrement** (4) qui est indispensable pour maintenir serrées les sections sur la contreplaque pendant la coupe.

Chaque doigt possède, également, une **queue** (5), à sa partie postérieure qui s'engage sous la barre support pour s'y raccorder par un boulon à tête fraisée.

De chaque côté du corps du doigt des **épaulements** (6) dépassent pour venir s'appuyer sur les doigts voisins et donner à l'ensemble une fixité aussi grande que possible.



- FIG.2 -
1839



— FIG. 4 —

Les plaques d'usure (7) constituent une autre partie des organes du porte-lame. Elles sont fixées sur la partie antérieure de la barre support au moyen des boulons fixant les doigts. L'extrémité avant est rabattue sur l'épaisseur de la barre. C'est sur la face horizontale que viennent s'appuyer les parties de la section débordant à l'arrière de la verge et c'est sur la face verticale que frotte la partie postérieure de la verge. Les plaques comportent des lumières qui permettent de les déplacer, vers l'avant au-fur-et-à-mesure de leur usure.

Pour empêcher la lame de se soulever et les sections de heurter les recouvrements, **des guide-lame ou presse-lame** sont disposés le long de la barre de coupe et fixés sur les boulons des doigts. Dans les barres normales, ces guides (8) appuient directement sur les sections; par contre, dans les barres intermédiaires, les guides (9) sont en contact avec les **plaques de déburrage** (10) rivées sur les sections.

A chacune de ses extrémités, le porte-lame comporte un sabot :

Le sabot intérieur (11) en plus de son rôle de support de la lame sur le sol, assure la liaison du porte-lame avec le bâti. Il est rendu solidaire de la barre support par rivetage. Il est raccordé à la charnière ou arcade par deux axes qui permettent à l'ensemble de la barre de pivoter dans le sens latéral. Sur la chape d'axe arrière du sabot intérieur est fixé un levier de repliement (12) sur lequel vient s'adapter la chape des jumelles de renvoi de charnière.

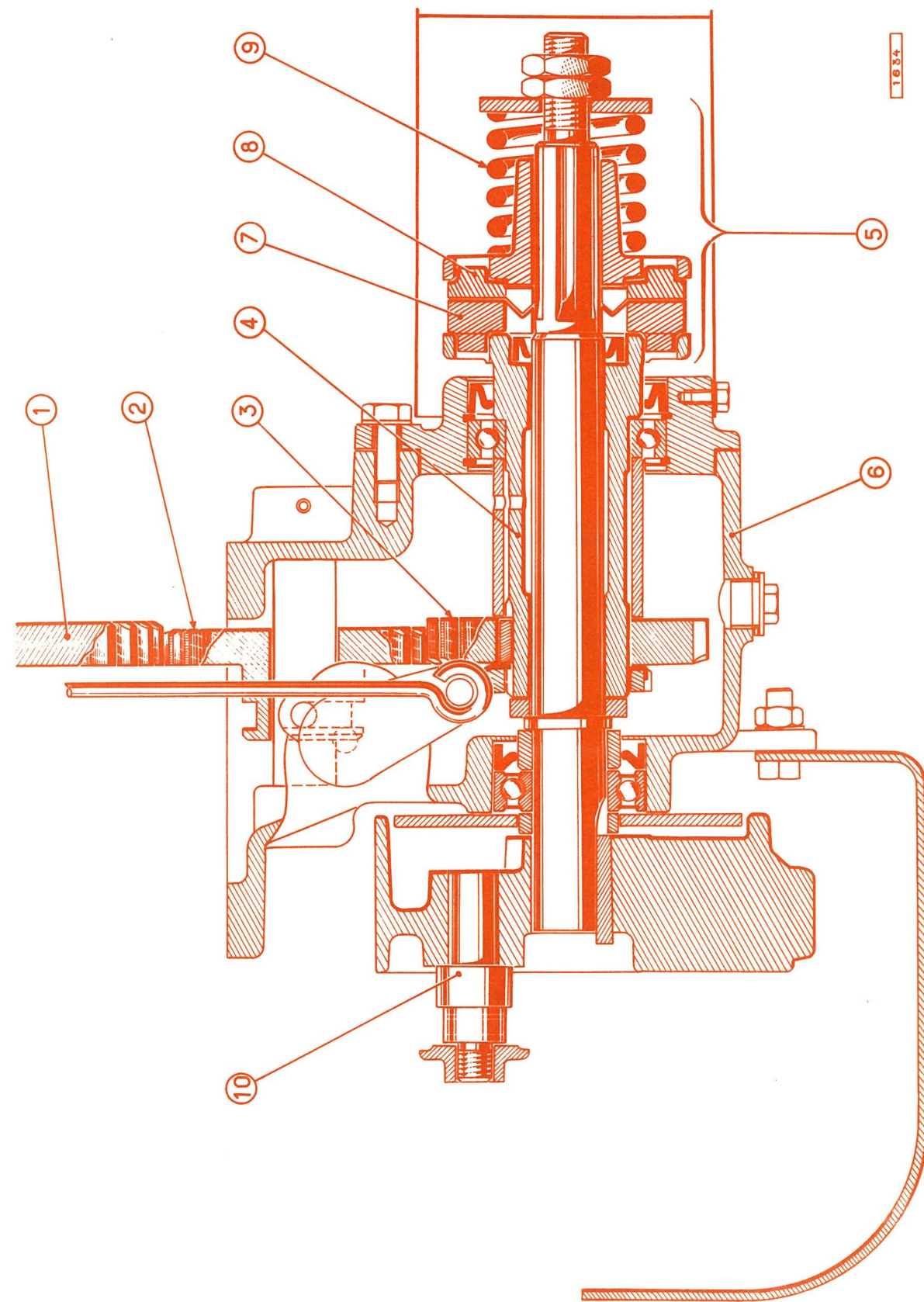
Sous le sabot intérieur est disposée une pièce d'usure appelée **faux-sabot** (13) qui s'appuie sur le sol et que l'on peut régler en fonction de la hauteur de coupe désirée et de la nature du terrain.

A l'avant, sur la partie relevée du sabot est fixé un diviseur (14) qui permet de ramener le fourrage vers la barre coupeuse.

Le sabot extérieur (15) soutient la lame sur le sol du côté de la récolte. Il est étroit, et se termine en pointe, pour jouer le rôle de diviseur. Il possède, également, un faux sabot (16), réglable en hauteur. C'est sur lui que vient se fixer la planche à andains. Le sabot extérieur est muni d'un prolongement indépendant se terminant en pointe

La **planche à andains** (17) a pour but de rabattre le fourrage coupé, vers l'intérieur, de façon à dégager le sol du fourrage pour le tour suivant.

Elle se compose d'une tôle mise en position verticale et reliée au sabot extérieur par un système à ressort (18) lui permettant d'épouser les irrégularités du terrain.



—FIG. 5—

Sur la face interne de la tôle est monté le **bâton à andains** (19) qui poursuit l'action de la planche à andains en l'accentuant, vu l'angle d'inclinaison, dans le plan horizontal. Ce bâton peut être plus ou moins avancé par rapport à la barre de coupe et incliné dans le plan vertical selon la hauteur du fourrage.

2° LES ORGANES DE TRANSMISSION

A Le boîtier (FIG. 5)

C'est à partir d'un pignon 59 dents (1), situé dans le carter intermédiaire du tracteur, et tournant à la vitesse de la prise de force (570 t/mn au régime de 1600 t/mn du moteur), que la lame prend son mouvement.

Ce pignon 59 dents engrène avec un **pinion baladeur 37 dents** (2) commandé par la **tringle d'embrayage** de la lame, qui transmet, lorsqu'il est en prise, le mouvement à un **pinion 36 dents** (3).

Ce dernier, claveté sur un manchon (4), entraîne par l'intermédiaire des cammes du limiteur de couple (5) l'arbre du plateau manivelle.

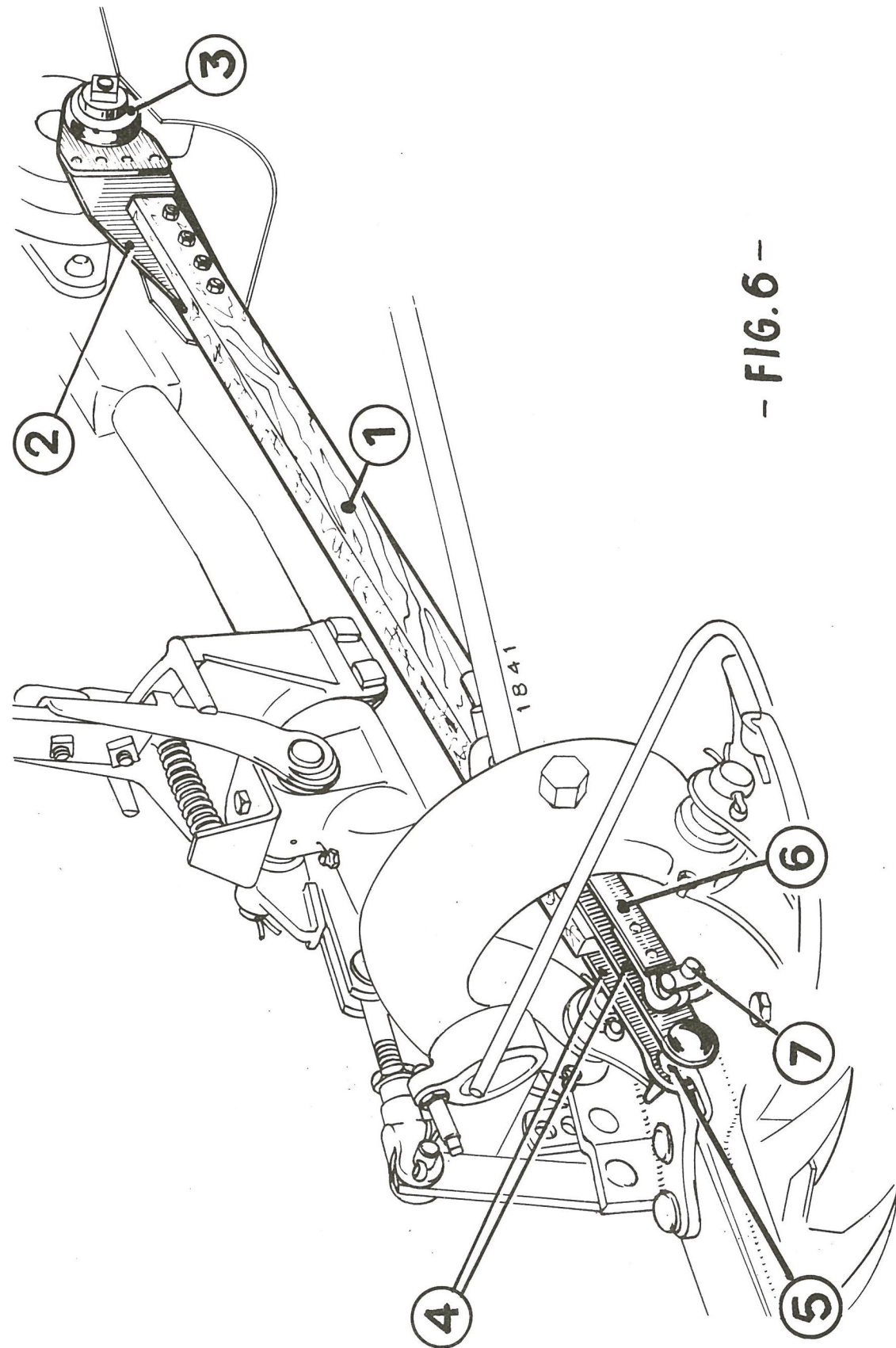
Le jeu d'engrenages est logé dans un **boîtier à bain d'huile** (6) fixé sous le carter intermédiaire du tracteur entre l'embrayage et la boîte de vitesses.

Compte tenu du rapport de multiplication, le plateau manivelle tourne à 935 t/mn lorsque le moteur est à son régime nominal de 1600 t/mn. Le nombre de coups de lame (aller et retour) est de **9,4 par mètre**, pour une vitesse d'avancement de **6 km/heure**.

Nous reviendrons au chapitre "UTILISATION" sur l'importance de ces chiffres vis-à-vis de la qualité du travail et de la longévité de l'appareil.

Si pour une raison quelconque la barre en travail vient à bourrer, le **limiteur de couple**, organe de sécurité entre en action et débraye automatiquement le plateau-manivelle, évitant la rupture des organes essentiels.

Le limiteur de couple est constitué par deux disques à crans montés : l'un (7) en bout du manchon du pignon 36 dents, l'autre (8) sur le moyeu à cannelures coulissant sur l'arbre d'entraînement du plateau manivelle. En fonctionnement normal, les dents de l'un et de l'autre sont engagées dans les crans correspondants et maintenues en place par un ressort taré (9). Si le couple résistant dépasse 7 à 8 mKg (réglage d'usine), le ressort n'a plus une pression suffisante et le plateau-manivelle cesse d'être entraîné.



- FIG. 6 -

B Le plateau-manivelle (FIG. 5)

C'est une pièce en fonte aciérée, clavetée en bout de l'arbre de sortie du boîtier. Sur le plateau-manivelle est rivé le **maneton** (10) qui sert d'axe à la tête de bielle. Le maneton est distant du centre de l'arbre du plateau-manivelle d'une longueur égale à la moitié de l'écartement entre axes des sections, soit 38,1mm.

Pour équilibrer le plateau-manivelle qui tourne à grande vitesse, on contre-balance la masse du maneton et de la bielle en évidant la partie du côté maneton.

C La bielle (FIG. 6)

C'est une pièce, en bois de frêne (1), qui constitue, en même temps, un organe de sécurité. Elle est garnie :

- à son extrémité côté plateau : d'une lame flexible (2) qui supporte les désalignements possibles. Cette lame flexible est rivée sur la **tête de bielle** (3) que porte la cage du roulement à billes qui vient s'engager sur le maneton.
- A l'autre extrémité : 2 attaches à rotule (4) sont rivées sur le bois de bielle et emprisonnent la rotule de la tête de lame (5). Le serrage progressif de la rotule est assuré par une came à ressort (6) agissant sur les attaches par l'intermédiaire d'un boulon (7) à écrou cylindrique les traversant.

3° LE CORPS (FIG. 7)

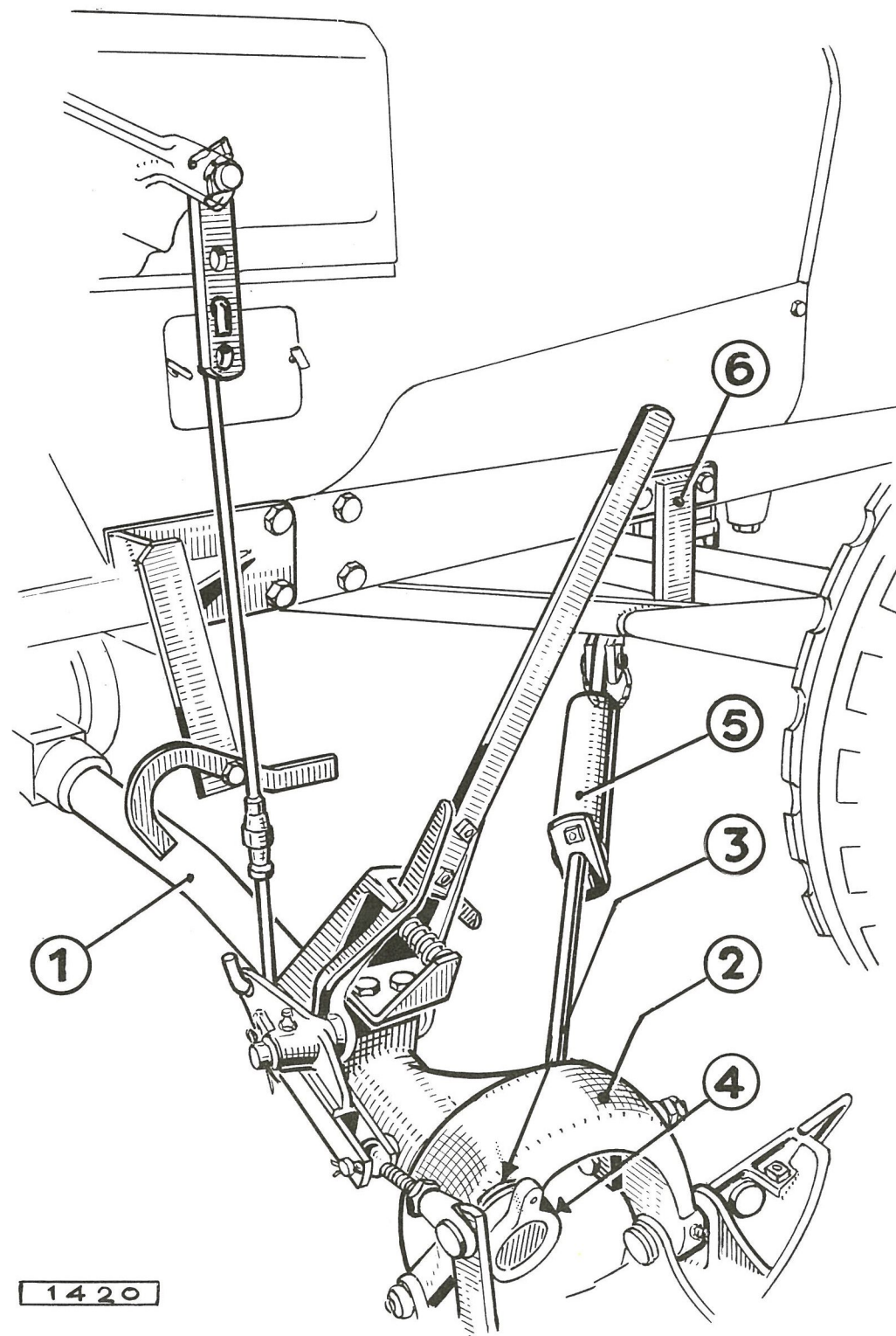
Le corps de la faucheuse portée latérale se compose :

A. De la jambe de force (1)

Forte tige en acier, de section circulaire, qui s'articule librement sur le boîtier de la prise de mouvement et qui porte à son autre extrémité la charnière du sabot intérieur.

B. De la charnière (2)

Pièce en fonte dont les extrémités sont percées pour recevoir chacune un axe passant également dans le sabot intérieur.



— FIG. 7 —

La partie médiane forme un pont, sous lequel la bielle vient attaquer la tête de lame. La charnière peut tourillonner autour de la jambe de force, de façon à donner à la barre coupeuse un **pointage variable**. Elle peut également être engagée, plus ou moins, sur la jambe de force grâce à des rondelles d'épaisseur (3) qui viennent s'intercaler entre la butée de barre de coupe (4) et la charnière. Ce réglage offre la possibilité de mettre en position correcte les sections par rapport aux doigts.

C. De l'amortisseur (5)

reliant un support (6) (passant sous le moteur à l'arrière des barres d'accouplement de la direction) à la charnière de la barre de coupe. Constitué de deux tirants séparés par un ressort taré, l'amortisseur assure avec la jambe de force la triangulation de la barre de coupe par rapport au tracteur. D'autre part, comme son nom l'indique, il permet d'amortir les chocs sur la barre coupeuse en cas d'obstacles que le conducteur n'a pu éviter. Enfin, grâce à son tirant avant fileté, il est possible de régler convenablement l'avance de la barre en position de repos, de façon à ce qu'en travail, sous l'effet de la poussée du fourrage, la bielle et la lame soient en ligne droite.

4° LES ORGANES DE POINTAGE ET DE RELEVAGE (FIG. 8)

A. LE POINTAGE

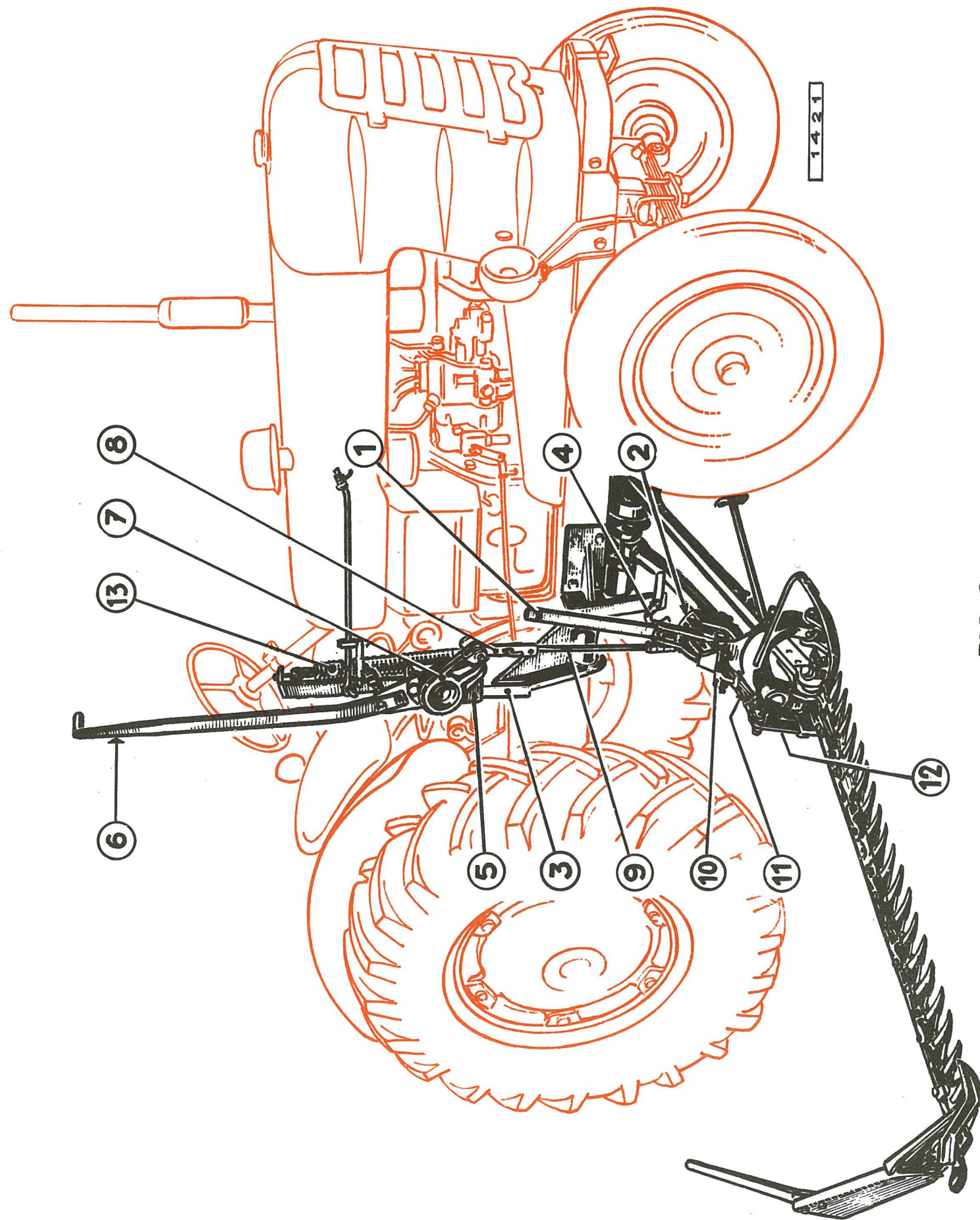
Le pointage a pour but d'incliner les doigts plus ou moins par rapport au sol. Cet angle d'attaque variable permet à la barre de couper plus ou moins ras.

Un levier (1), solidaire de la charnière, permet de faire osciller cette dernière autour du tourillon terminant la jambe de force. Les deux crans de l'embase du levier viennent s'engager dans les crans correspondants du secteur (2) fixé sur la jambe de force. Trois pointages différents peuvent être ainsi obtenus de 0° lorsque la barre est horizontale jusqu'à 10° environ par rapport au sol lorsque le levier est complètement poussé vers l'avant ou vers l'arrière.

B. LE RELEVAGE

Le relevage du porte-lame répond à deux nécessités :

- Soulever le porte-lame, à peu près parallèlement au sol, d'une vingtaine de centimètres,



- FIG. 8 -

- Redresser le porte-lame dans une position voisine de la verticale.

Le soulèvement parallèle au sol est utile pour virer et pour éviter un obstacle; le conducteur peut ainsi soulever instantanément la lame lorsqu'il aperçoit soit une grosse pierre ou une borne, soit encore une taupinière.

L'ensemble des organes de relevage est constitué par :

- **Le bâti support du relevage**, (3) fixé sur le longeron droit du tracteur sur lequel est vissé le crochet de sécurité (4) qui maintient la jambe de force en position haute lorsque la barre est relevée.
- **La cornière du mécanisme de relevage** (5) dont le fourreau s'emboîte sur la barre carrée du bâti support.
- **Le levier de relevage à main** (6) qui agit sur le mécanisme de relevage à double cliquet. La **manivelle de relevage** (7) dans les crans de laquelle s'engagent les cliquets est reliée par l'intermédiaire d'une entretoise (8) à 4 trous et d'un tirant réglable (9) à la **manivelle de renvoi de charnière** (10).

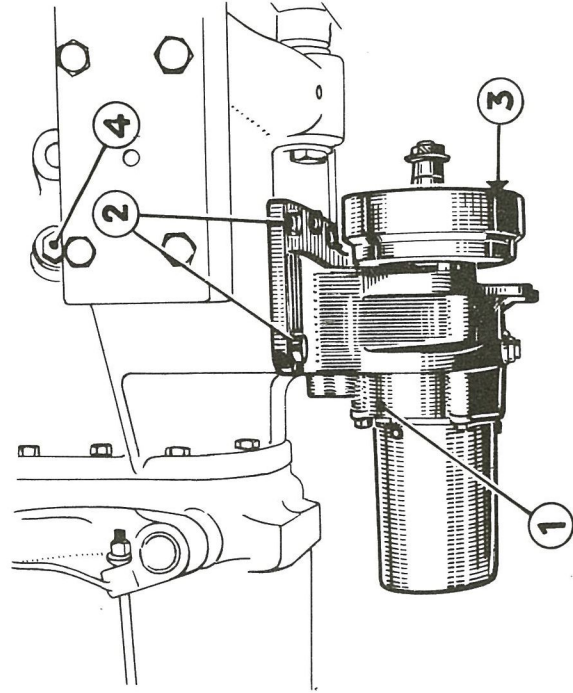
Lors du relevage, sous l'effet de la traction exercée sur le levier de relevage, la butée de la manivelle de renvoi de charnière appuie sur les jumelles (11) reliées par une chape réglable au levier de repliement (12) solidaire de la barre de coupe.

- Au premier temps, l'ensemble de la barre de coupe se soulève parallèlement au sol.
- Au second temps, la jambe de force vient en butée sous le support de relevage et la barre se replie.

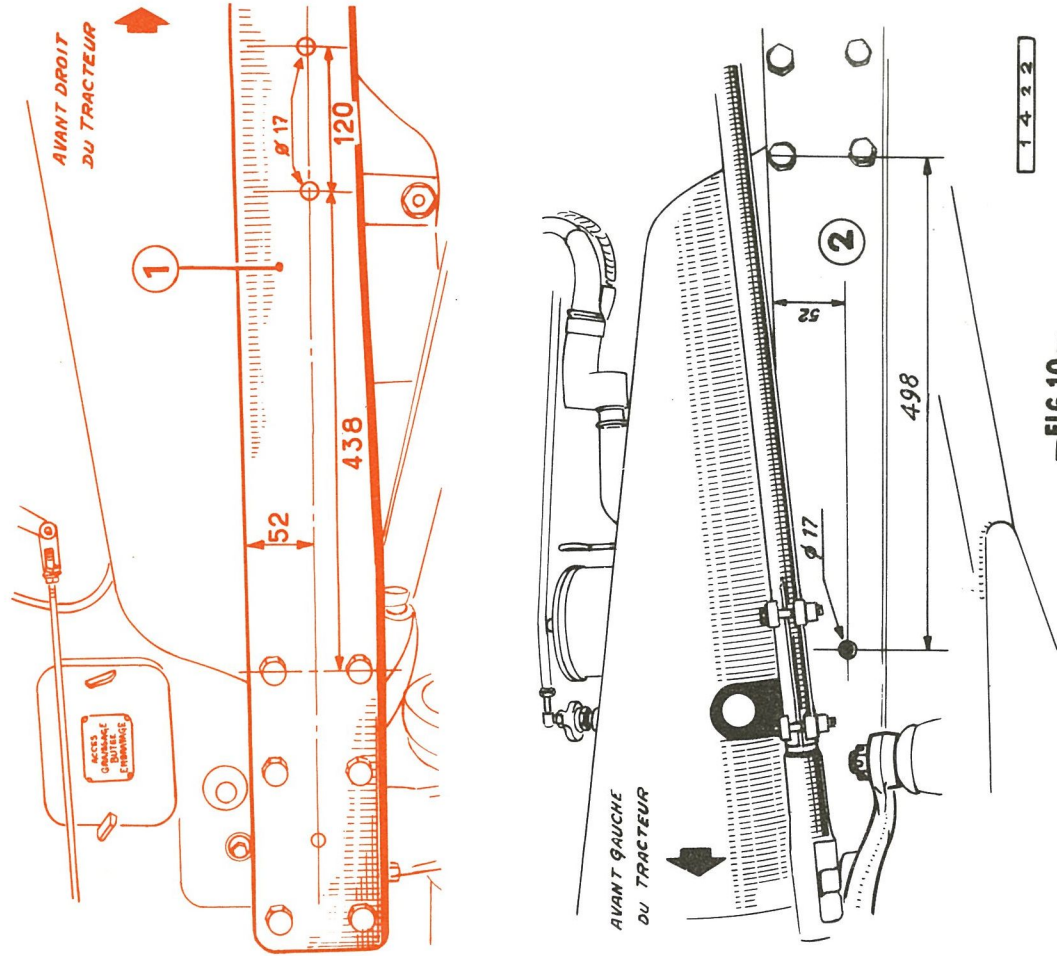
L'effort de relevage est fortement diminué par un **ressort de compensation** (13) qui doit être réglé de façon à ce que le relevage soit aisé et qu'en travail la barre arrive au contact du sol sans s'y appuyer lourdement.

III MONTAGE DE LA FAUCHEUSE SUR LE TRACTEUR

OPERATIONS PRINCIPALES	DETAIL DES OPERATIONS	REMARQUES IMPORTANTES	FIG.	OUTILLAGE
<u>PREPARATION DES PIECES AU LONTAGE</u>	- Ouvrir la caisse contenant tout le mécanisme de la faucheuse, couper les fils de fer assemblant les différents organes et débarrasser de la peinture tous les axes et alésages d'articulation.	- L'équipement complet comprend 1) Une caisse contenant tout le mécanisme, 2) La barre et les lames		Pince coupante Grattoir etc...
<u>MONTAGE DU BOITIER DE PRISE DE MUEMENT</u>	- Vidanger l'huile du carter intermédiaire du tracteur. - Déposer la plaque de fermeture inférieure du carter intermédiaire. - Fixer le boîtier de prise de mouvement (1) sous le carter du tracteur avec son joint papier, à l'aide des vis de 14 x 40 (2) fournies avec l'équipement. - Prélever le bouchon de vidange de la plaque de fermeture du carter tracteur et le visser avec son joint à l'orifice de vidange du boîtier de prise de mouvement. - Faire le plein d'huile du carter intermédiaire par l'orifice de niveau de celui-ci (4) situé sous le volet d'accès à la butée pour le graissage.	- Nettoyer le plan de joint du carter intermédiaire - Le boîtier se monte avec son plateau-manivelle (3) vers l'avant. Enduire le joint d'Hermétic. - Utiliser les rondelles Grower des anciennes vis et bloquer à un couple approximatif de 10 m.Kg. - La quantité d'huile nécessaire est d'environ 6 litres,5. - L'huile recueillie lors de la vidange servira au remplissage.	9	Clé de 17 à pipe Bac de vidange Clé de 23 à pipe Clé de 23 à pipe Clé à pipe de 17 Broc et entonnoir

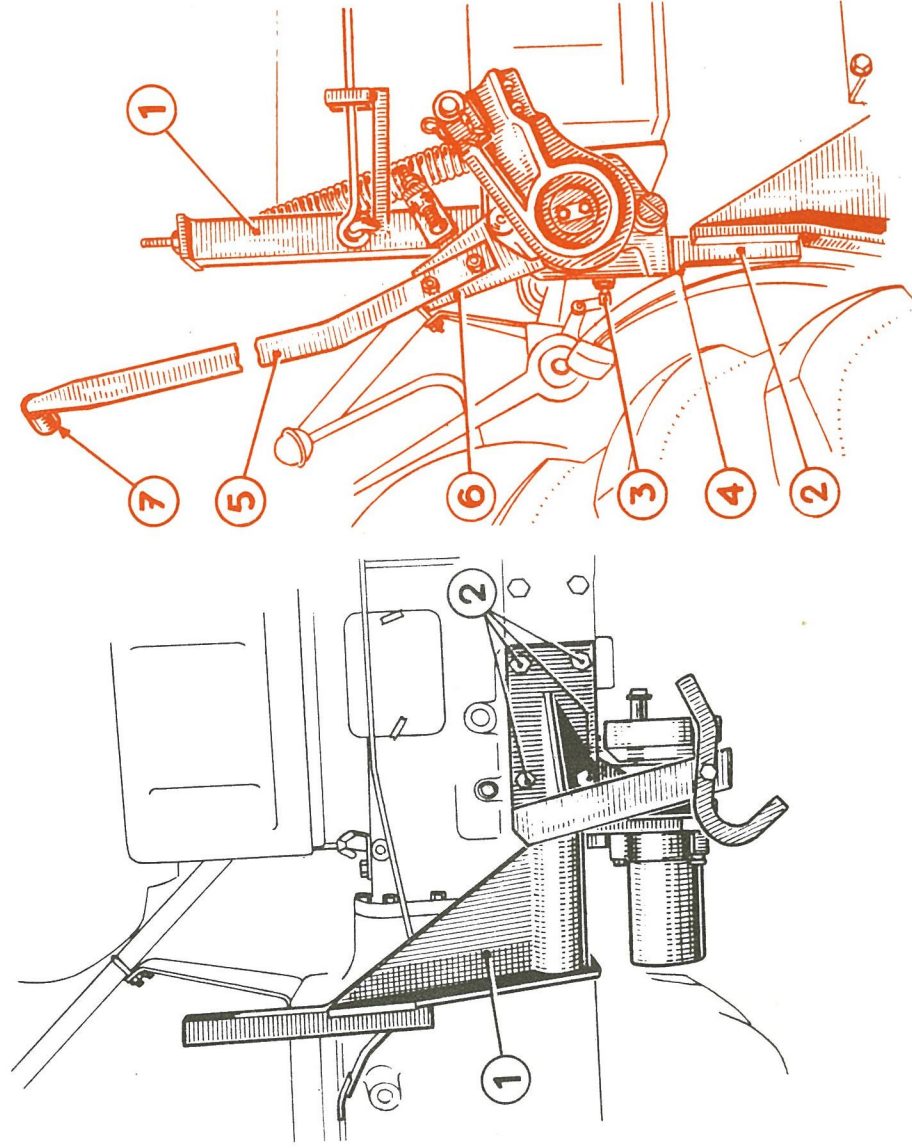


—FIG.9—

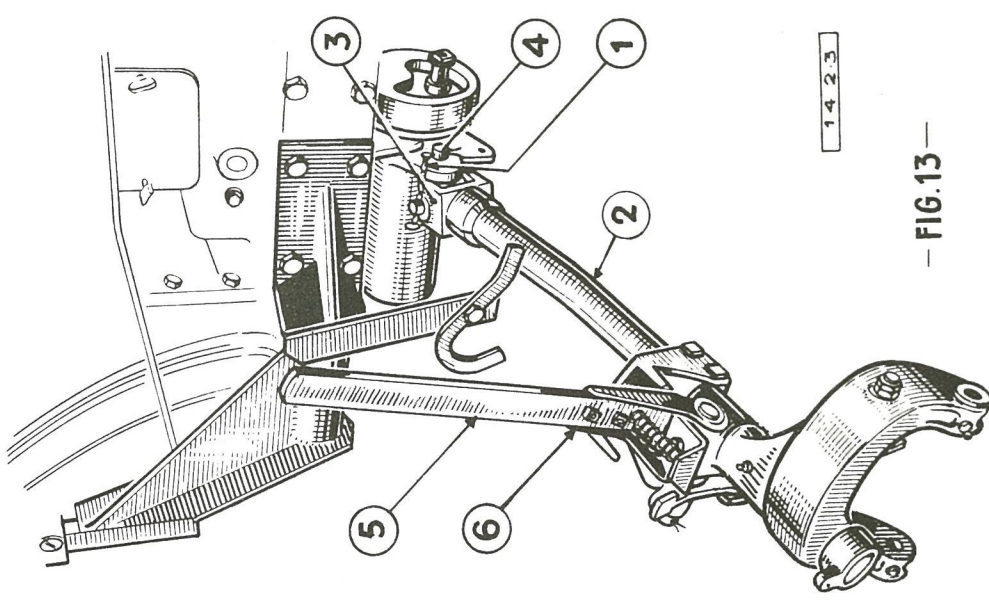


—FIG.10—

OPERATIONS PRINCIPALES	DETAIL DES OPERATIONS	REMARQUES IMPORTANTES	FIG.	OUTILLAGE
MONTAGE DU SUPPORT D'AMORTISSEUR	- Percer les longerons du tracteur suivant les indications de la figure 10. 2 trous $\varnothing$ 17 sur le longeron droit (1) 1 trou $\varnothing$ 17 sur le longeron gauche (2)	- Pour effectuer un perçage correct, il est nécessaire de déposer les roues avant. Respecter les cotes prescrites afin d'obtenir un montage et un réglage faciles.	10	Réglet, équerre pointe à tracer, pointeau, marteau- perceuse électrique, clé à vile- brequin de 29.
	- Mettre en place le support d'amortisseur, - Oter les 4 vis arrière du longeron droit du tracteur. - Monter le bâti-support du mécanisme de relevage (1) à l'aide des 4 grandes vis (2) fournies avec l'équipement. - Emboîter le mécanisme de relevage complet (1) sur la barre carrée (2) du bâti-support et l'immobiliser avec sa vis de blocage (3). - Boulonner le levier de relevage (5)	- Récupérer pour le montage les rondelles des anciennes vis. Bloquer énergiquement. - Descendre le mécanisme sur la butée soudée (4). - Le levier se fixe sur la face extérieure de son support (6) et sa poignée (7) doit être tournée vers l'intérieur.	11 12 12	Clé à pipe et plate de 26 Clé à pipe de 26 Clés plates de 12 et 21 Clé plate de 17
	- Fixer la chaînette de retenue (1) de la cheville d'assemblage de la jambe de force au boîtier, sur la chape du boîtier même. - Accoupler la jambe de force (2) au boîtier de commande par la noix d'articulation (3). Enfiler la cheville et la goupiller (4). - Boulonner le levier de pointage (5) sur son secteur (6).	- Un trou est prévu à cet effet. Il suffit d'y engager la goupille fendue placée à l'extrémité de la chaînette et de l'ouvrir. - Oter la peinture avant le montage. La cheville s'enfile de l'arrière vers l'avant.	13	Tournevis Grattoir Broche Clé plate de 18

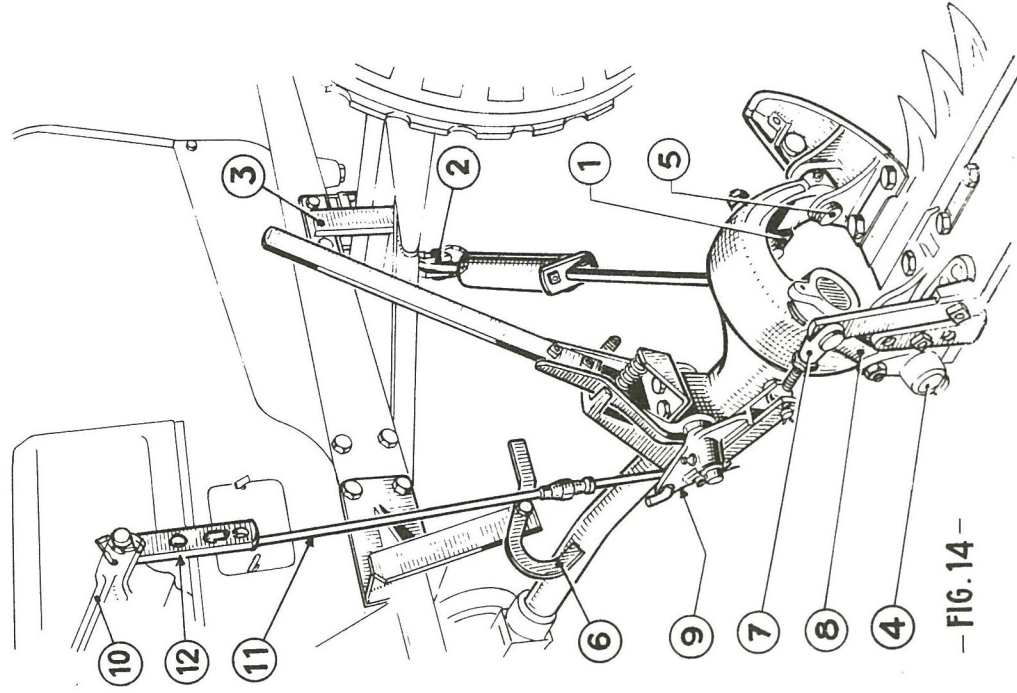


— FIG.11 —



— FIG.13 —

OPERATIONS PRINCIPALES	DETAIL DES OPERATIONS	REMARQUES IMPORTANTES	FIG.	OUTILLAGE
<u>MONTAGE DE L'A-MORTISSEUR</u>	- Engager le crochet de l'amortisseur dans la patte (1) fixée à la charnière et relier la chape (2) au support avant (3). - Enfiler la cheville et la goupille.		14	Broche
	- Présenter la barre de coupe sous la charnière et l'assembler à cette dernière avec ses deux axes goupillés.	- L'axe arrière (4) est plus long que l'axe avant (5). - Mettre en place le protecteur-douilles.	14	Broche, marteau pince.
<u>MONTAGE DE LA BARRE COUPEUSE</u>	- Dresser la barre en position verticale, lever l'ensemble barre-charnière et rabattre sous la jambe de force le crochet de sécurité (6). Bloquer la barre dans cette position à l'aide de la tringle de transport.	- Ceci afin de permettre la liaison barre-mécanisme de relevage.	14	
	- Relier la chape du maillon réglable de la charnière au levier de repliement (8) fixé sur le sabot intérieur de la barre de coupe.	- Ne pas oublier de mettre les goupilles en place.	14	Pince Tournevis
	- Raccorder la manivelle de la charnière (9) au bras du mécanisme de relevage (10) à l'aide de la tringle réglage (11) et de l'entretoise (12) percée des 4 trous de liaison. - Redescendre la barre en position de travail. - Monter le diviseur (1) sur le sabot intérieur. - Monter la planche à andains (2) sur le sabot extérieur (3).	- Assembler l'entretoise de la tringle au bras de relevage par le trou central. Cette position sera éventuellement modifiée lors des réglages à effectuer pendant l'utilisation. - Ne pas comprimer exagérément le ressort de fixation (4).	15	Clé plate de 18 Clé plate de 21 Pince.



- FIG. 14 -

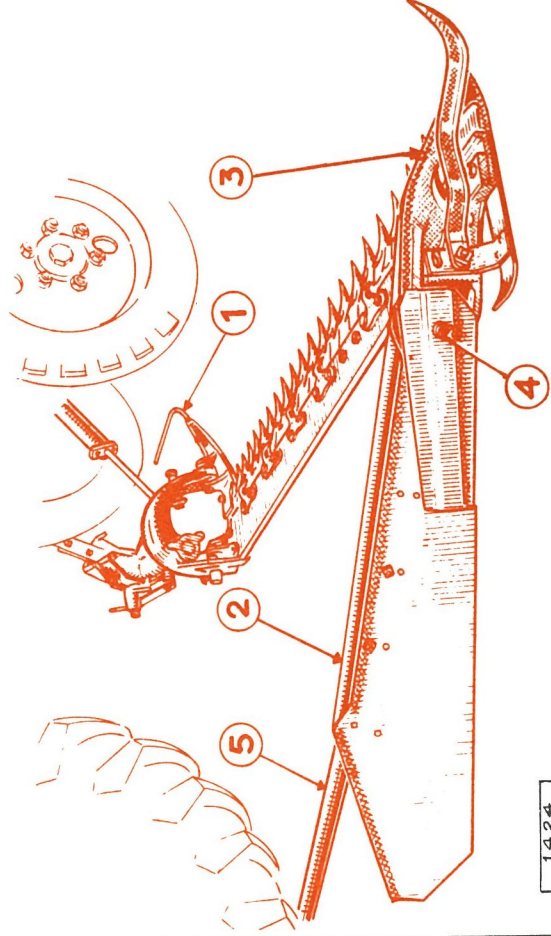
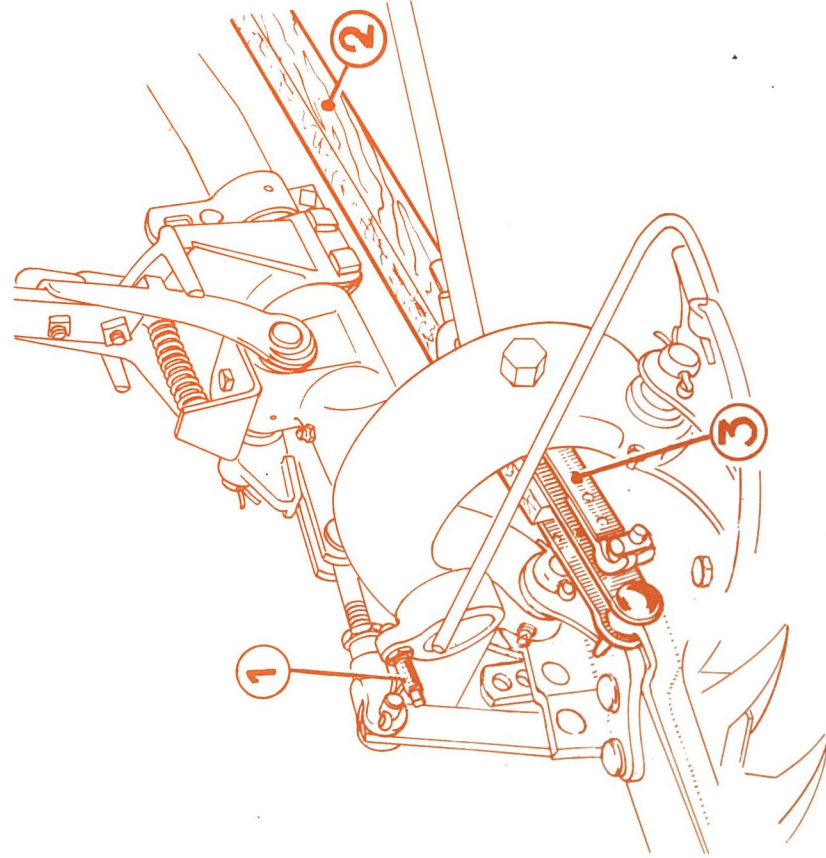
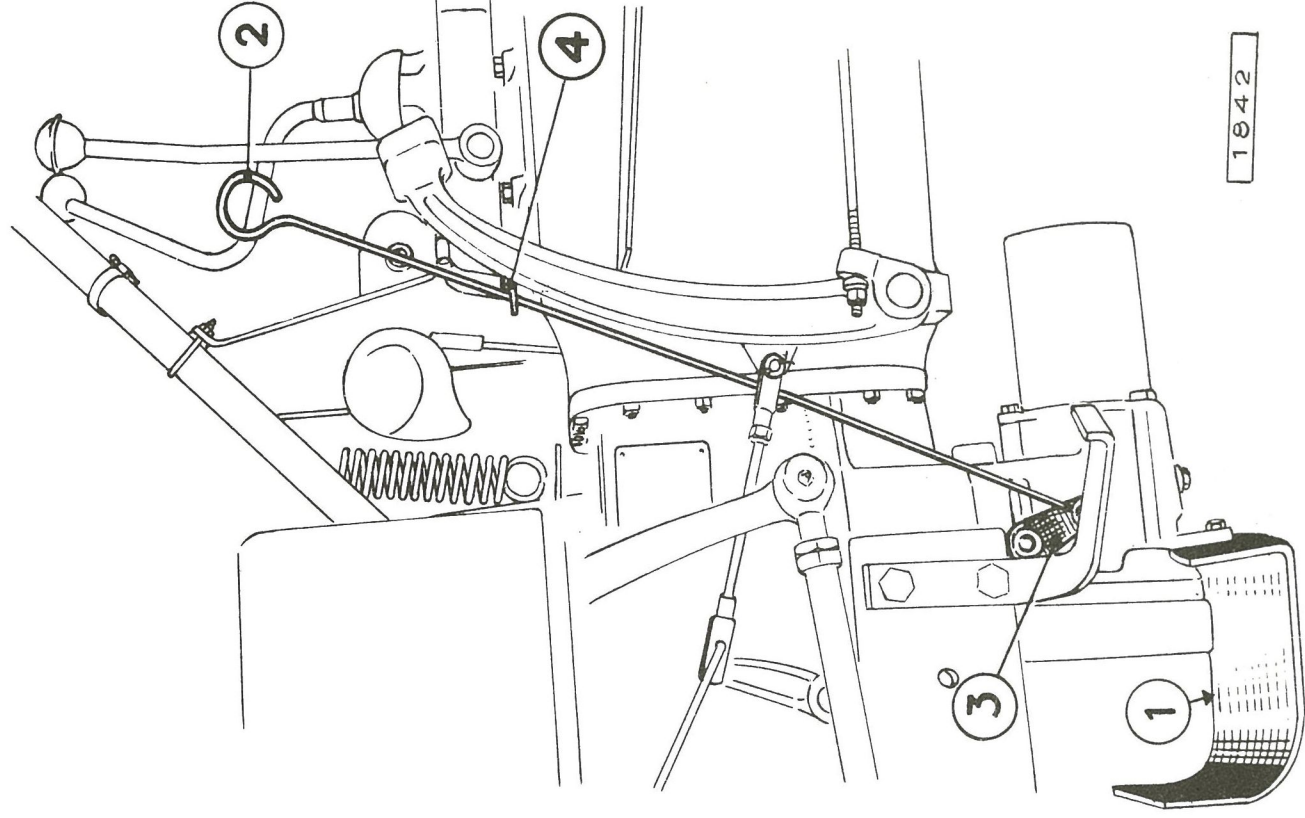


FIG. 15-

OPERATIONS PRINCIPALES	DETAIL DES OPERATIONS	REMARQUES IMPORTANTES	FIG.	OUTILLAGE
MONTAGE DE LA BARRE COUPEUSE (suite)	- Monter le bâton (5) sur la planche à andains.	Le fixer sur la face intérieure de la planche à une position qui est fonction de la densité de la récolte.	15	Clé plate de 14
	- Monter la vis de butée (1) sur la bague d'arrêt de la charnière.	- Cette vis doit être réglée de façon qu'elle soit au contact de la barre lorsque cette dernière est en position de transport.	16	Clés plates de 7 et de 17
	- Glisser une lame dans la barre de coupe.	- La huiler		
MONTAGE LAME ET BIELLE	- Monter la bielle (2) sur l'axe du plateau-manivelle.	- La bielle est montée avec sa clé (3) vers l'avant.	16	Clé plate de 24
	- Accoupler la bielle à la tête de la lame.	- S'aider de la clé de bielle de façon à écarter les demi-coquilles pour emboîter la rotule. Régler le serrage de façon à ce qu'il n'y ait aucun jeu à la tête de lame.	16	
	- Monter le carter de protection (1) du plateau-manivelle sur le boîtier de prise de mouvement.		17	Clé plate de 17
MONTAGE DE LA COMMANDE DE CRA- BOTAGE DE LA BARRE	- Monter la tringle de commande (2) sur le levier de boîtier (3) et fixer son support sous la tête de vis avant gauche du couvercle de boîte de vitesses du tracteur (4).		17	Clé de 17 et Pince.

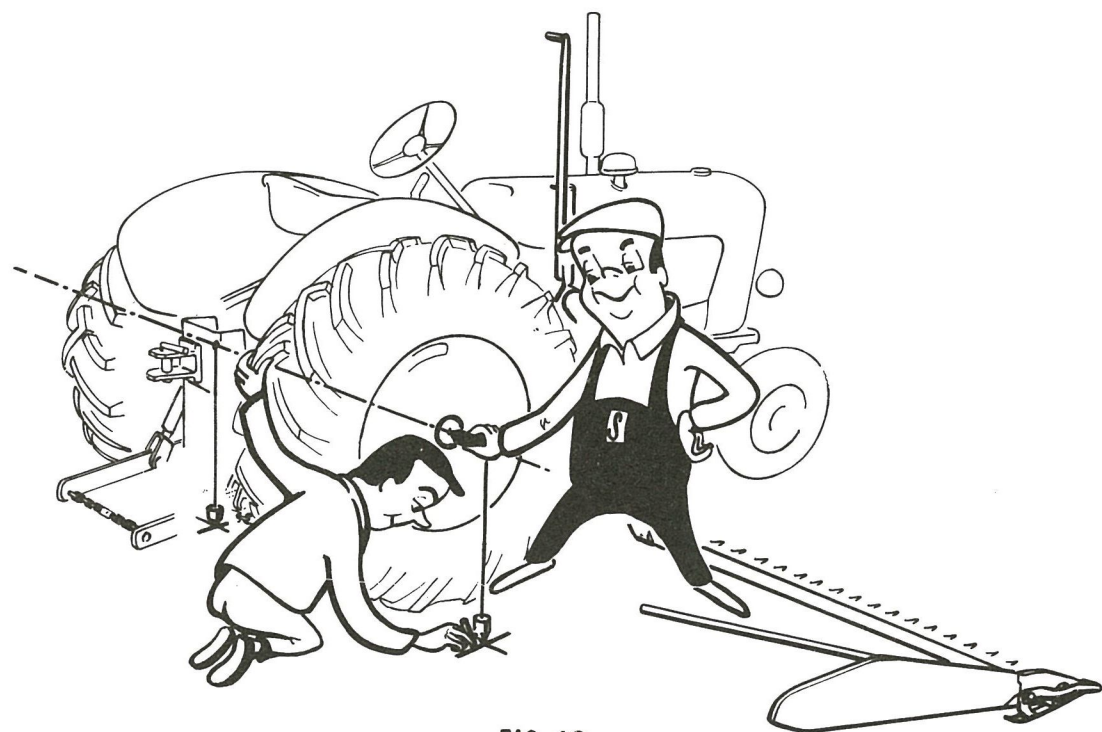


- FIG.16 -

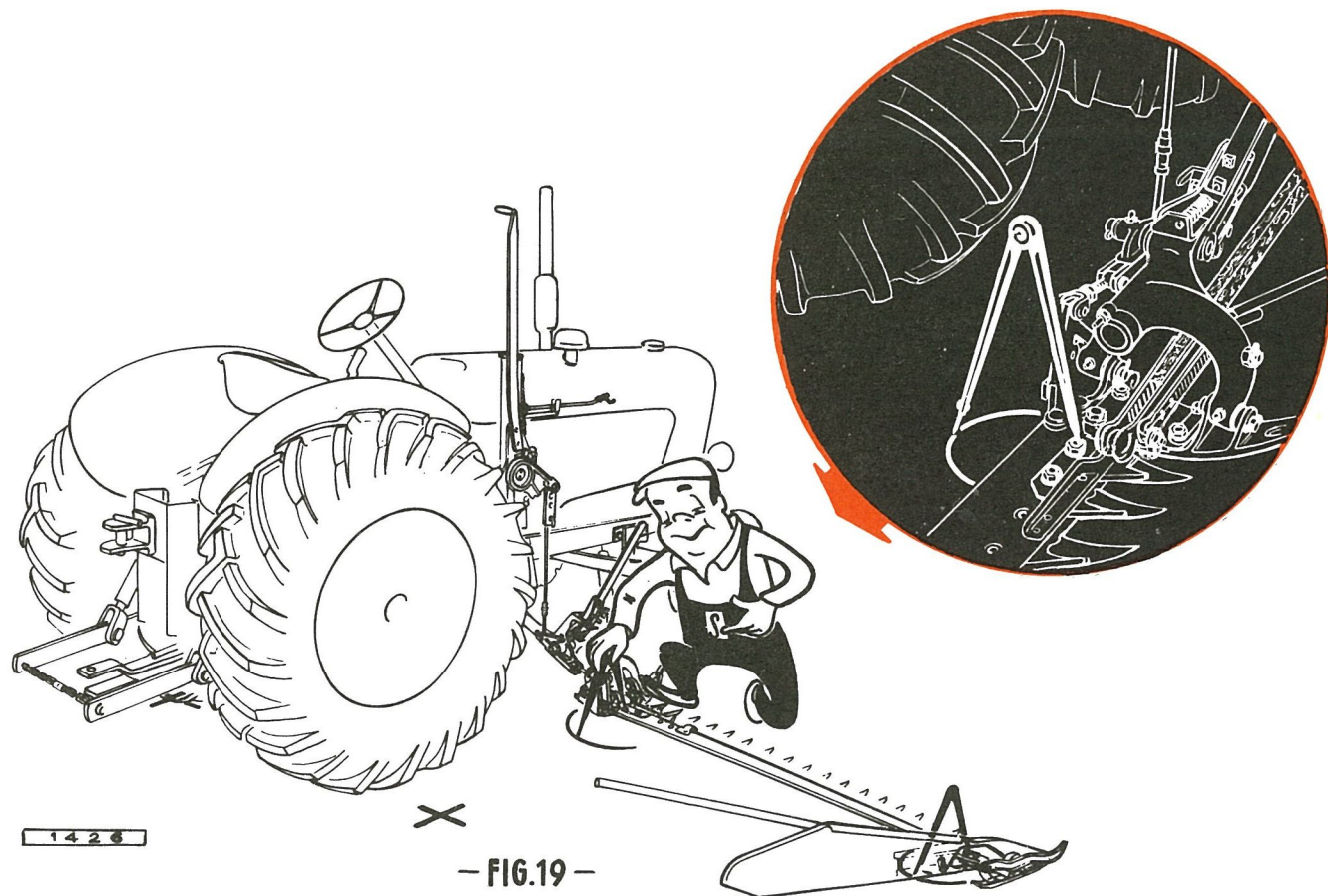


1042

- FIG.17 -



— FIG.18 —



— FIG.19 —

IV Mise en service

1° RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES

Avant de procéder à la mise en service de la machine, il est nécessaire d'effectuer un contrôle et éventuellement, un réglage des points suivants :

- AVANCE DE BARRE DE COUPE
- POSITION DES SECTIONS PAR RAPPORT AUX DOIGTS
- RELEVAGE DE LA BARRE
- RÉGLAGE DE LA BIELLE

A | Avance de barre

En cours de travail, la résistance à l'avancement qu'offre le fourrage se reporte sur la triangulation amortisseur-jambe de force provoquant un recul de la barre dû à l'élasticité du métal et aux jeux inévitables de tous les axes d'attache et de pivotement.

Dans ces conditions si, au repos, le maneton du plateau-manivelle, la tête de lame et l'extrémité de la barre forment une droite parallèle à l'essieu des roues motrices du tracteur, on conçoit qu'un désalignement se produira au travail. Ce désalignement risque d'occasionner des bourrages, une usure plus rapide et un effort de traction plus grand.

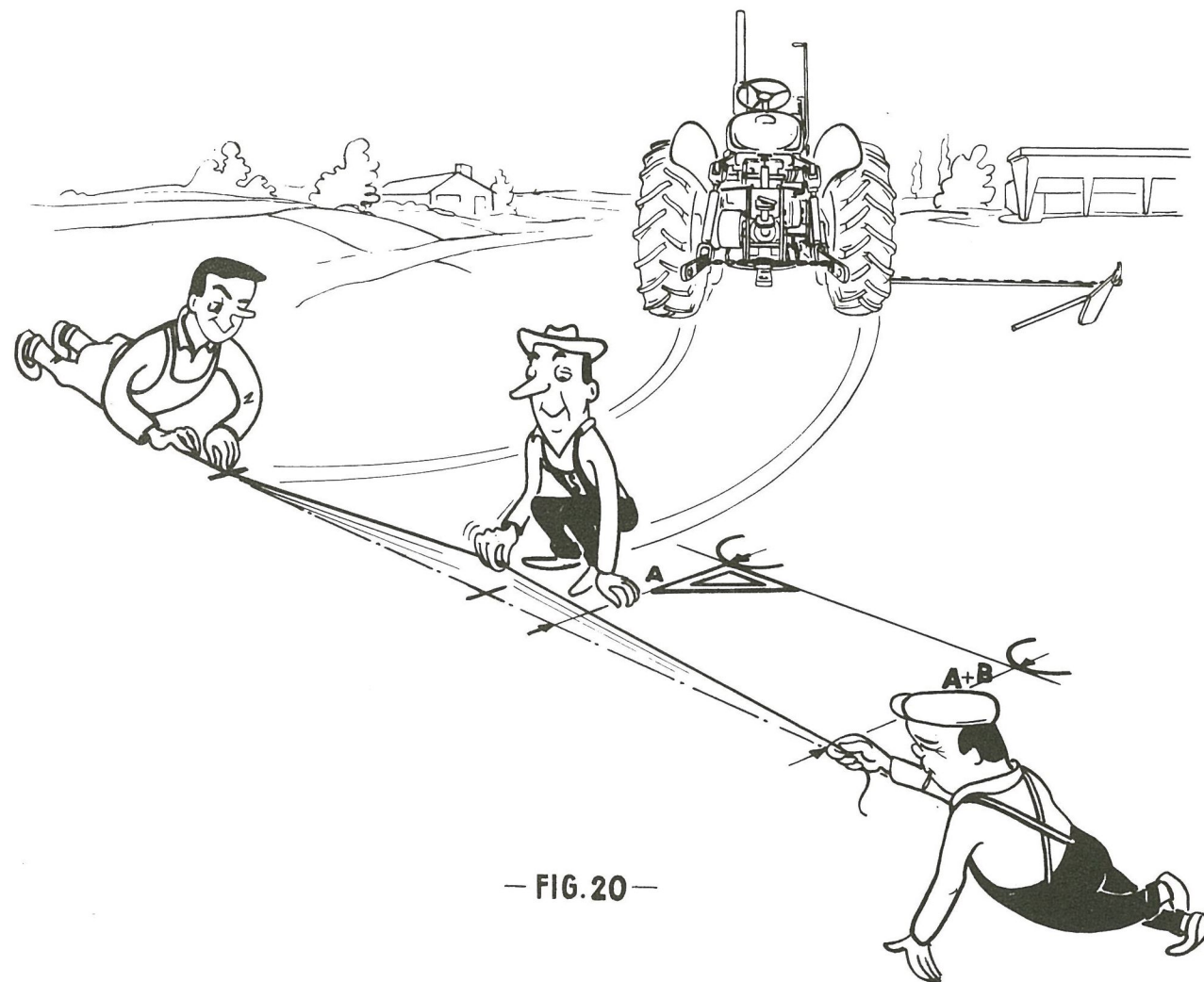
C'est pour pallier ces inconvénients qu'il est indispensable de donner, au repos, une avance de l'ordre de **2cm,5 par mètre de barre** soit :

- 4,5cm pour une barre de 1m,80
- 4 cm pour une barre de 1m,67
- 3,5cm pour une barre de 1m,52

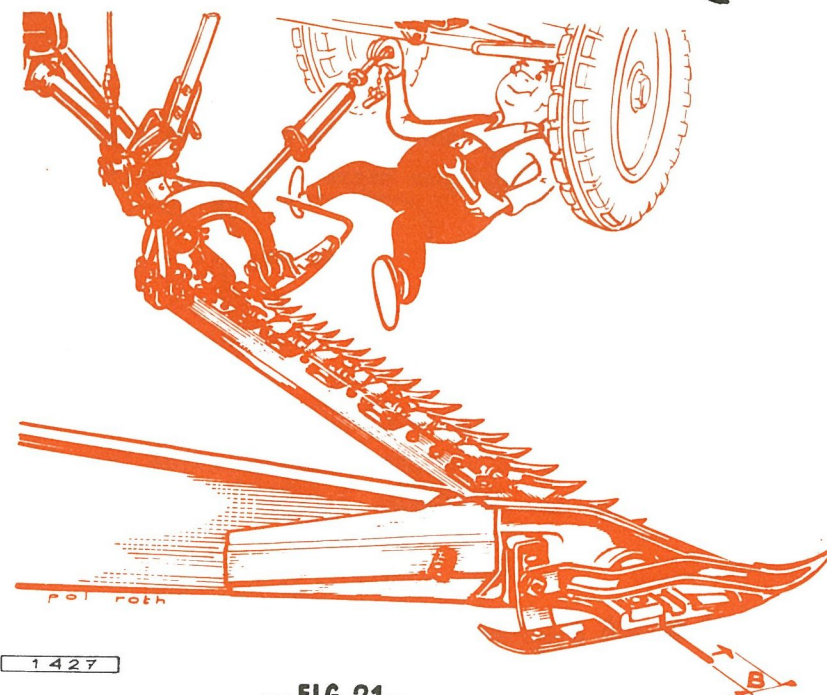
Ces valeurs sont évidemment empiriques, car la résistance offerte par le fourrage dépend essentiellement de la vitesse d'avancement de la machine, de la densité de la récolte et de l'affûtage des sections.

Comment contrôler et régler l'avance de barre ?

- Amener le tracteur sur une aire plane, de préférence cimentée.



— FIG. 20 —



— FIG. 21 —

- Abaisser la barre, et porter le levier de pointage en position moyenne, de façon à ce que les sabots intérieur et extérieur reposent sur toute leur surface.
- Tirer la barre en arrière pour rattraper les jeux.
- A l'aide d'un fil à plomb (fig.18), mener les perpendiculaires passant par le point de centre des arbres des roues motrices, et marquer les repères correspondants.
- Avec un compas à pointes sèches (fig.19), tracer (en prenant comme référence un point bien précis à la jonction vis-écrou des boulons de fixation des doigts les plus rapprochés des sabots intérieur et extérieur) deux arcs de cercles à l'arrière de la barre-support. Ces arcs de cercle vous permettront, par la suite, de tracer la parallèle à la face verticale avant du porte-lame. Pour effectuer cette opération, il est possible, également, après avoir ôté la lame, d'utiliser une cordelette que l'on tend le long de la face verticale avant du porte-lame. On repère alors la position de la corde à l'extérieur des deux sabots.
- Déplacer le tracteur et tracer à l'aide d'un cordeau (fig.20) les deux droites passant par les repères précédemment marqués : axes des roues motrices et porte-lame.
- Mesurer les distances A et A + B (fig.20) qui séparent les deux droites à chaque extrémité de la barre (pour éviter une erreur importante, il est recommandé de se servir d'une grande équerre et de tracer les perpendiculaires).
- Si l'avance est bien réglée, on doit trouver une différence B (fig.20) comparable aux chiffres précédemment notés (4,5cm, pour une barre de 1m,80, 4cm pour 1m,67 et 3,5 cm pour 1m,52).

Si l'avance est insuffisante (fig.21) :

- Après avoir tiré la barre de coupe vers l'arrière, repérer la position du sabot extérieur par rapport au sol.
- Désaccoupler le tirant de l'amortisseur de son support avant.
- Visser le tirant fileté de façon à raccourcir l'ensemble de l'amortisseur, ce qui aura pour effet de faire pivoter l'ensemble de la barre vers l'avant.
- Remettre en place, l'axe du tirant de l'amortisseur et contrôler après avoir ramené la barre vers l'arrière que la distance (B, fig.21) dont on a avancé le repère tracé sur le sabot extérieur, correspond à celle recherchée.

par rapport aux doigts

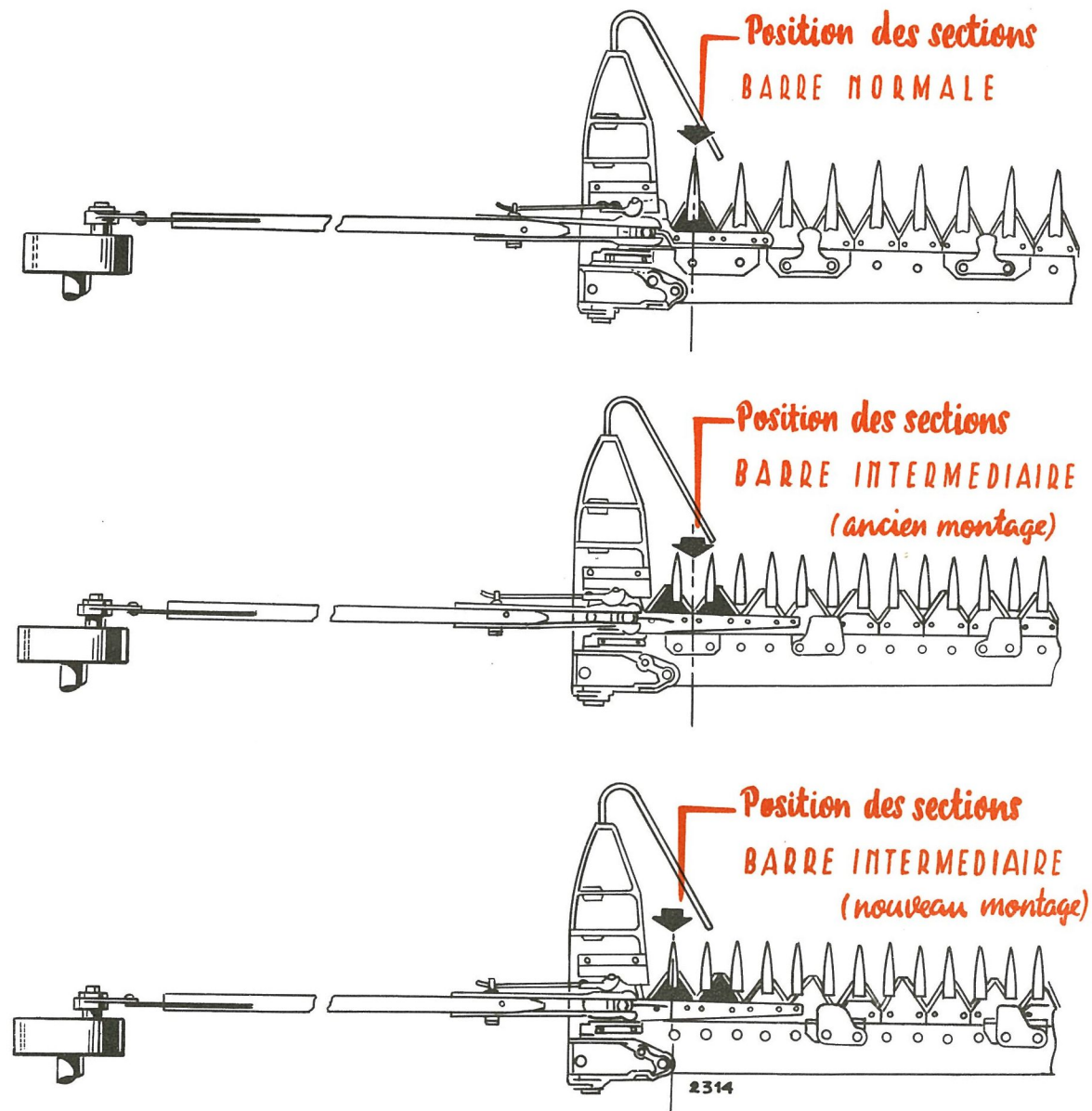


FIG.22

- Dans le cas contraire, recommencer l'opération

Si l'avance est trop importante :

- Rallonger le tirant avant de l'amortisseur en procédant de la même façon que lors de l'opération précédente et en ayant soin de ramener toujours la barre en arrière à chaque contrôle.

Nota Au cas où il serait impossible de donner une avance suffisante, il suffira de couper l'extrémité filetée du tirant avant de l'amortisseur sur un ou deux centimètres.

B Position des sections par rapport aux doigts

Pour que la coupe s'effectue dans de bonnes conditions, il faut que le maximum de fourrage pénètre dans le V formé à la jonction de 2 sections successives lorsque la lame inverse son mouvement.

Dans le cas d'une barre normale, les axes de deux doigts successifs sont distants de 76,2 mm (soit 3 pouces).

Dans le cas d'une barre intermédiaire, les doigts sont plus effilés, plus fins et plus nombreux, et la distance entre les axes de deux doigts successifs est alors de 50,8 mm (2 pouces), bien que les sections restent les mêmes.

Ainsi, lorsque le réglage est correct, la lame se présente comme suit quand la bielle se trouve au point mort extérieur :

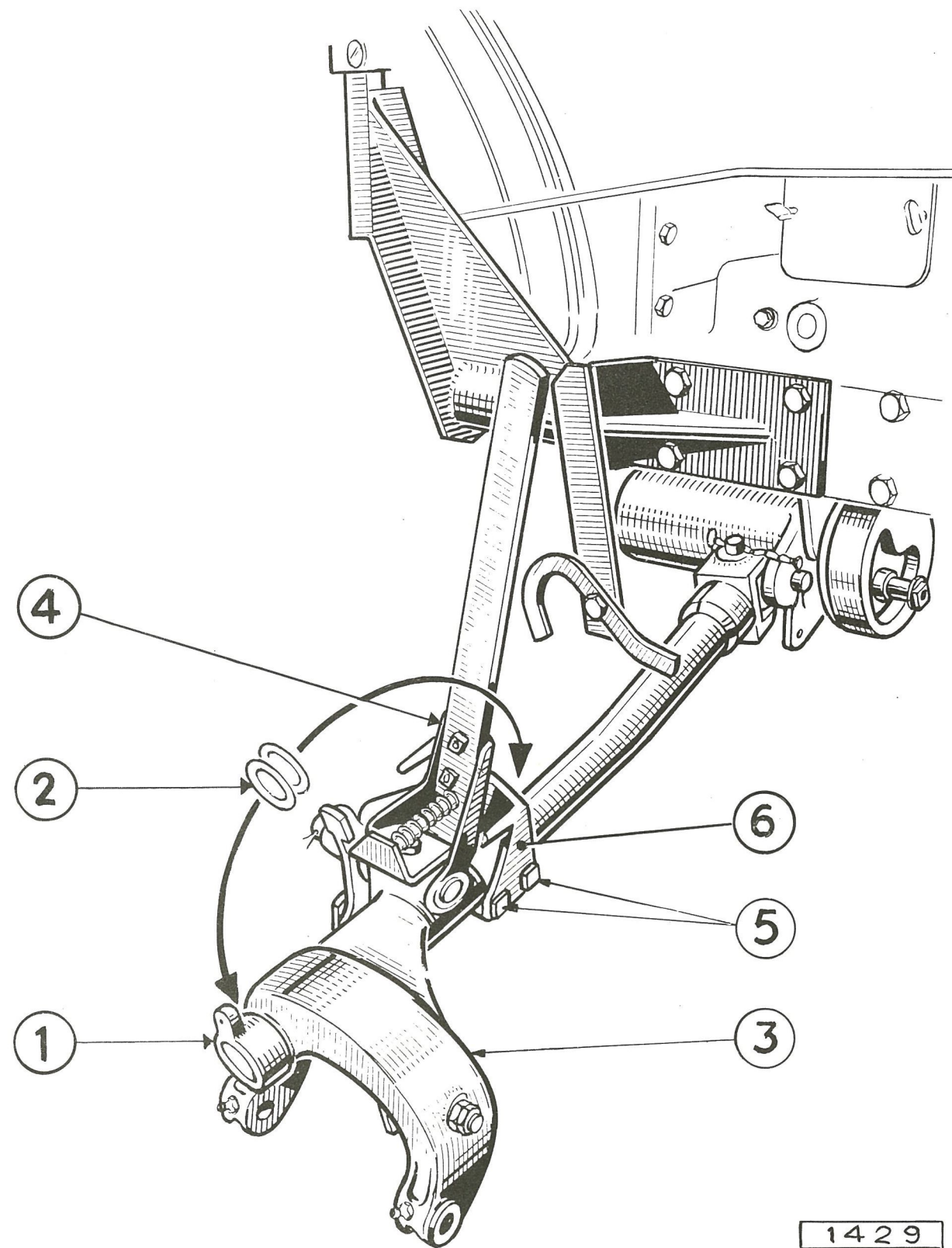
- Barre normale et barre intermédiaire nouveau montage * :
Axe de la 1ère section dans l'axe du 1er doigt.
 - Barre intermédiaire ancien montage :
Joint des 2 premières sections dans l'axe du joint des 2 premiers doigts.
- * Le nouveau montage de la barre intermédiaire s'identifie rapidement par ses pince-lame coupés obliquement à droite, donc à l'opposé des anciens, ainsi que par ses sections non débordantes.

Si ces conditions ne sont pas réalisées (Fig. 23) :

- Mesurer le décalage et faire passer le nombre de rondelles de réglage correspondant (1 mm d'épaisseur par rondelle) de l'avant de la charnière à l'arrière du secteur du levier de pointage, ce qui aura pour effet de faire varier la position des doigts par rapport aux sections.

Pour effectuer cette opération :

- Désaccoupler la bielle du plateau-manivelle et le tirant de l'amortisseur de son support.



— FIG.23 —

- Après avoir sorti la goupille cannelée, ôter la butée de jambe de force (1), les rondelles de réglage (2), la charnière (3) et le levier du secteur de pointage (4).
- Desserrer les vis de fixation (5) du secteur de pointage, ainsi que la vis-pointeau qui pénètre à l'intérieur de la rainure de la jambe de force et sortir le secteur de pointage (6).
- Glisser sur la jambe de force les rondelles de réglage en excédant qui se trouvaient précédemment à l'extrémité de celle-ci et remonter dans le sens inverse les pièces démontées

C | Réglage du relevage de la barre (FIG.24) :

- Si la barre mesure 1m,52, la vis de l'attache inférieure du ressort de relevage doit se trouver dans le trou de la manivelle de relevage le plus rapproché de l'axe de rotation (1).
- Au contraire, pour les barres de 1m,67 et de 1m,80, utiliser le second trou (2), de façon à augmenter l'action du ressort qui compensera davantage le poids de la barre en porte-à-faux.
- Au travail la lame doit s'appliquer au sol sur toute sa longueur et se soulever parallèlement au terrain.

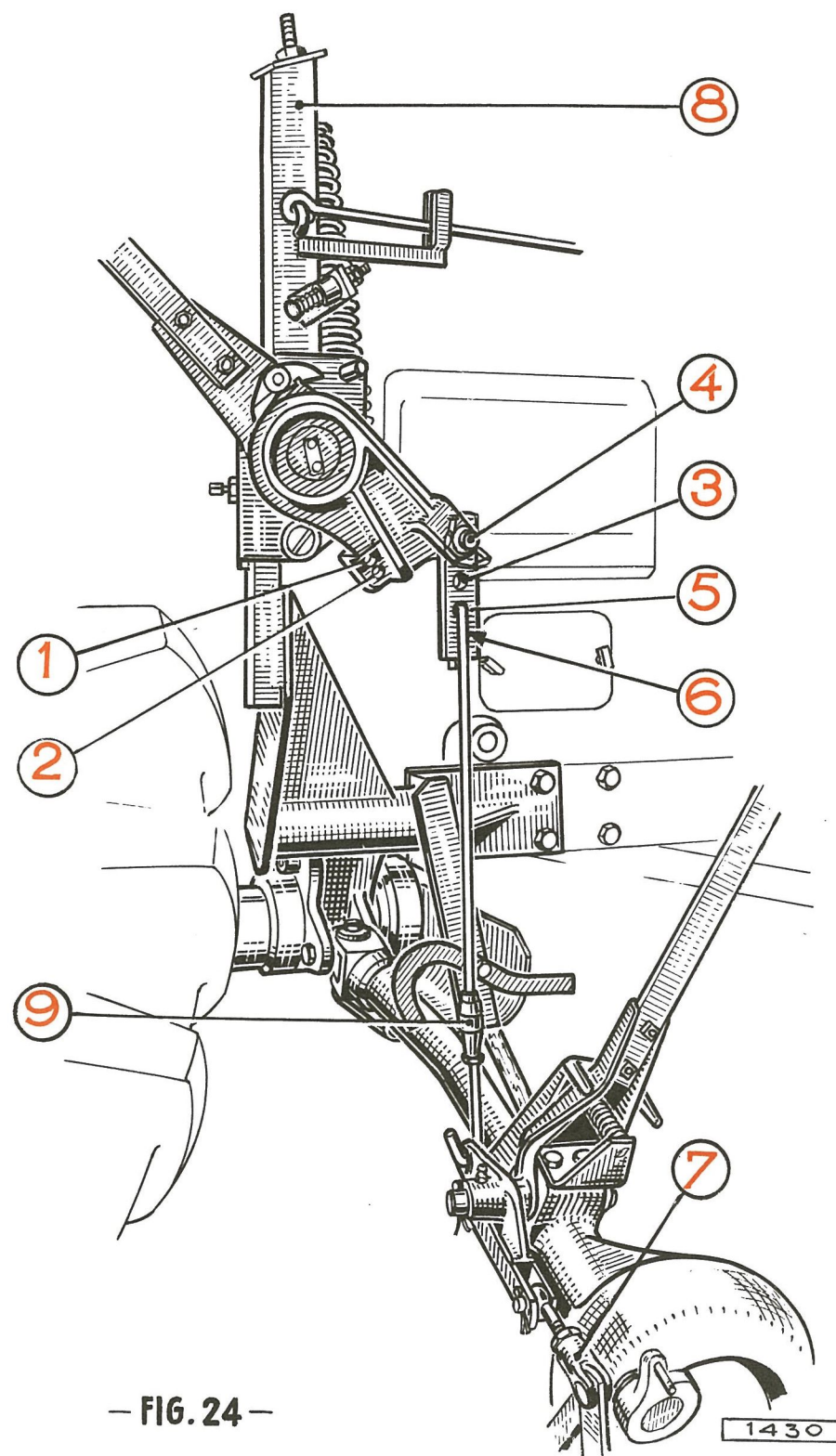
Si le sabot extérieur a tendance à se soulever, allonger le maillon réglable (7) de la charnière; s'il exerce une pression excessive, le raccourcir. Le réglage est correct lorsque, au relevage, le sabot extérieur quitte le sol légèrement en avance sur le sabot intérieur.

- La barre doit glisser sur le sol sans s'y appuyer de tout son poids

Si la barre s'appuie trop lourdement, tendre le ressort compensateur en vissant l'écrou du piton fileté (8); le détendre si l'ensemble de la barre flotte.

- Le relevage partiel doit laisser suffisamment de garde au sol

Une seule manoeuvre du levier de relevage doit donner suffisamment de garde au sabot intérieur pour virer ou reculer sans risque de bourrage.



— FIG. 24 —

Lorsque la barre repose sur le sol, le levier du relevage doit se trouver en position sensiblement verticale, avec le cliquet supérieur prêt à s'engager dans l'un des crans de la roue dentée de la manivelle de relevage.

Agir, le cas échéant, en vissant ou dévissant le tirant fileté (9) de la tringle de relevage pour obtenir ce résultat. De cette façon, à la fin du premier temps de relevage, la jambe de force viendra en butée sous le support, laissant le maximum de dégagement sous sabot intérieur. Au cas où le tendeur est à bout de réglage dans un sens ou dans l'autre, changer la position d'accrochage de la tringle de relevage à l'entretoise de la manivelle et refaire un nouveau réglage.

D | Réglage de la bielle :

La rotule de la tête de lame, doit s'articuler librement entre les attaches de la bielle, mais sans jeu. Régler en conséquence le serrage de l'écrou cylindrique de la fourche à rattrapage de jeu automatique, serrage qui est correct lorsque la lame-ressort est sensiblement droite en position verrouillée.

E | Contrôle et réglage du limiteur de couple :

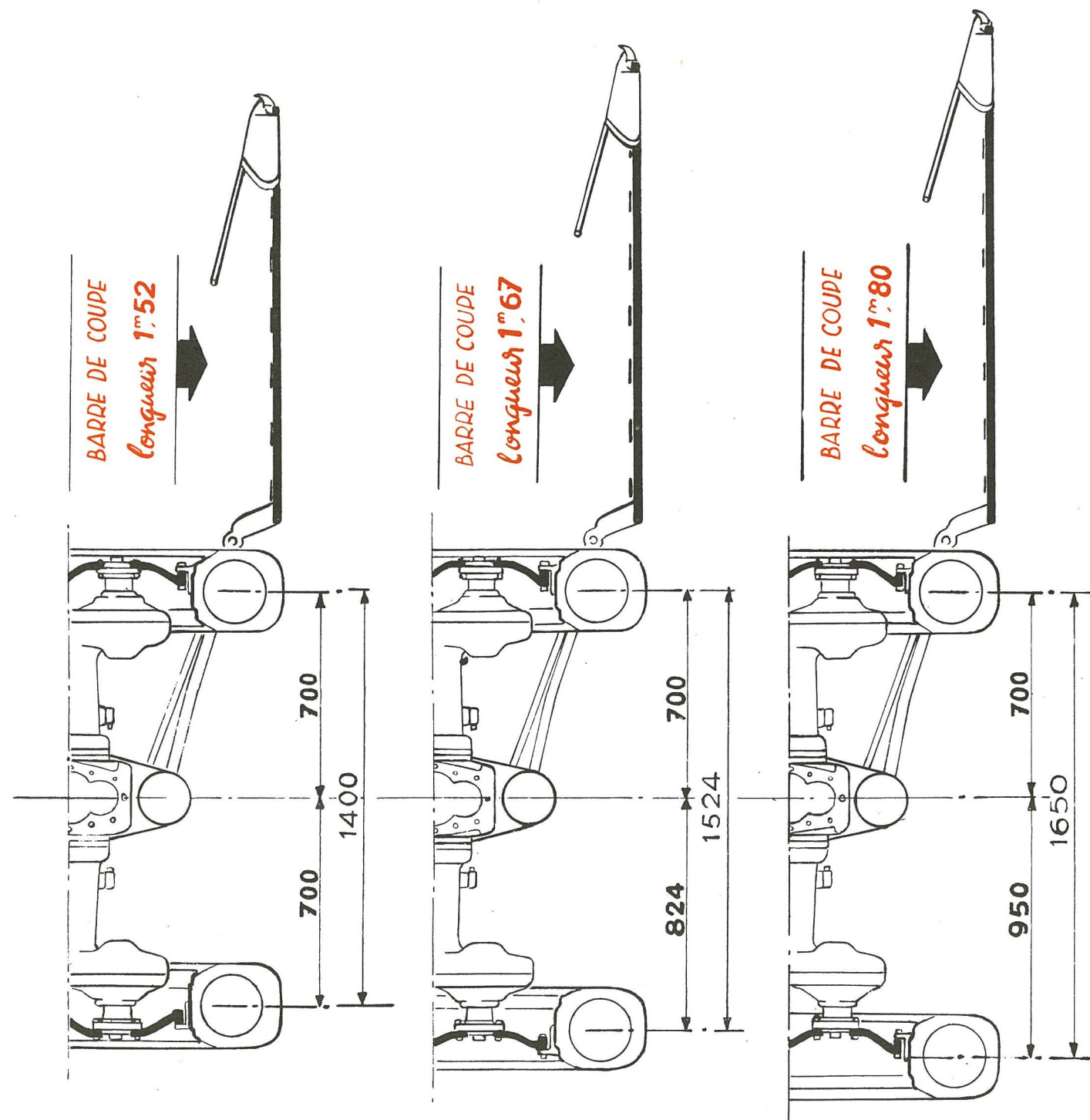
En cas de doute sur le comportement correct du limiteur de couple de la transmission, opérer de la manière suivante :

- Désaccoupler la bielle de commande de lame
- Embrayer brutalement le mécanisme du boîtier après avoir porté le levier de l'accélération au maximum

Si le limiteur de couple est bien réglé, un glissement de deux ou trois crans (1 tour maximum) est perceptible avant qu'il entraîne le plateau. Si aucun glissement ne se produit, détendre totalement le ressort du limiteur, puis faire des essais successifs en le resserrant progressivement jusqu'à obtention d'un réglage correct. Effectuer ce réglage, les crabots étant graissés.

2° UTILISATION

Avant la mise en route, effectuer :
un GRAISSAGE GENERAL de la faucheuse



1 4 3 1

— FIG.25 —

A - Réglage de la voie AR du tracteur (FIG.25)

Avec une barre de 1m,52

La voie à utiliser est de 1m,40, de telle façon que la roue droite du tracteur ne roule pas sur le fourrage coupé, et que la roue gauche au tour suivant ne passe pas sur l'andain.

Avec une barre de 1m,67

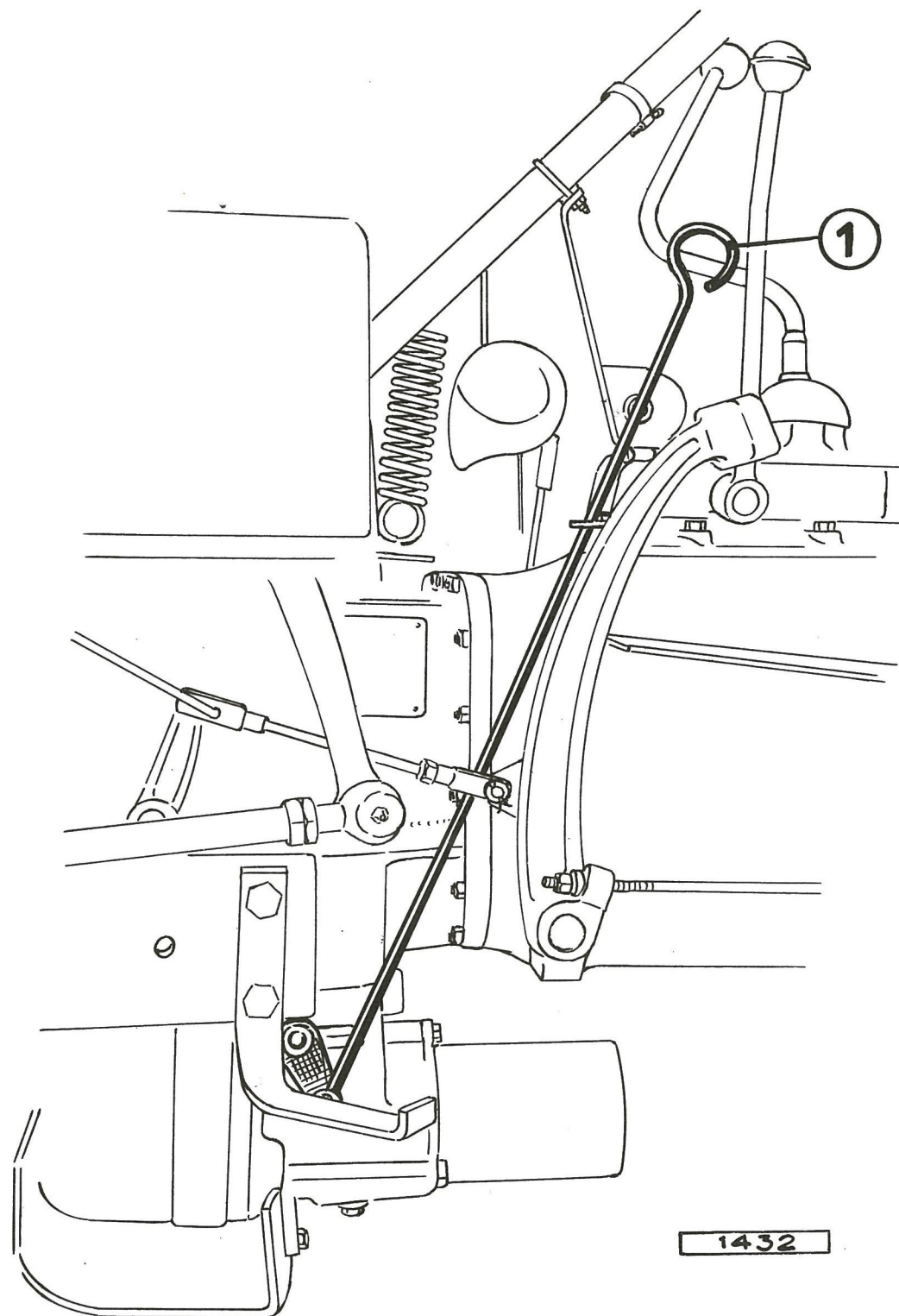
La roue droite doit garder la même position, mais il est préférable pour éviter de rouler sur l'andain de faire passer la roue gauche à la voie correspondant à 1m,648, le voile de roue tourné vers l'intérieur et les attaches de la jante vers l'extérieur.

Avec une barre de 1m,80

La roue droite garde, bien entendu, toujours la même position, mais il faut passer en voie de 1m,90 pour la roue gauche. Il suffit pour cela (étant précédemment en voie de 1m,40) de démonter la roue et de la retourner. Le V formé par les nervures sera alors dirigé vers l'arrière, ce qui, étant donné le faible effort de traction que demande la barre de coupe, n'a aucune importance. Par contre, dès que l'on passe à une autre utilisation du tracteur, il importe de remettre la roue à sa position normale.

B - Mise en position de travail

- Se placer latéralement au tracteur, face à la barre de coupe
- Retenir de la main gauche la barre à l'arrière et en haut en posant la main bien à plat pour éviter de se blesser.
- Enlever de la main droite l'écrou à manivelle qui maintient en place la tringle de soutien.
- Accompagner la barre dans sa descente jusqu'à ce que le cliquet inférieur s'engage dans son logement.
- Mettre l'écrou à manivelle sur la tringle de retenue et poser cette dernière sur son support.
- Effacer le crochet de sécurité de la jambe de force.



— FIG.26 —

- Monter sur le tracteur et pousser le levier de relevage à fond vers l'avant pour le ramener aussitôt en arrière afin que le cliquet vienne s'engager dans le cran suivant : ceci a pour effet d'abaisser la barre de coupe qui effectue le premier temps de descente.
- Opérer de même pour les 2ème et 3ème temps.

C-Embrayage du mouvement (FIG.26)

L'embrayage du mouvement de la lame s'effectue à l'aide du levier de commande (1) accessible à la gauche du conducteur.

Le moteur tournant à faible régime :

- Débrayer à fond de façon à arrêter le pignon menant calé sur l'arbre de prise de force,
- Pousser la tringle de commande (1),
- Engager la 4ème ou la 3ème vitesse selon les cas (Voir : § Vitesse d'utilisation),
- Embrayer progressivement le mouvement de la lame, puis l'avancement du tracteur,
- Porter la manette d'accélération pour obtenir le régime de rotation désiré (Voir : § vitesse d'utilisation).

D-Régime et vitesse d'utilisation

Pour obtenir la plus grande efficacité de travail en récolte de densité moyenne et faible, utiliser la 4ème vitesse d'avancement et porter la manette d'accélération seulement aux 3/4 de sa course, de façon à atteindre, en régime de rotation du moteur, 1400 t/mn environ.

En récolte très dense, enclencher la troisième vitesse du tracteur.

V. ENTRETIEN

1° GRAISSAGE (FIG.27)

La graisse rouge ne peut servir qu'à protéger les organes contre la corrosion.

Pour le graissage utiliser une graisse consistante et filante du type

SHELL RETINAX A ou CD

La première condition pour entretenir votre barre de coupe en bon état de fonctionnement est de veiller à son parfait graissage. Le graissage, en effet, facilite la traction et protège les organes mécaniques d'une usure prématurée.

TOUTES LES 3 ou 4 HEURES avec une huile moteur de bonne qualité, huiler les points suivants :

- Rotule de la bielle (principalement)
- Articulations du mécanisme de relevage

TOUTES LES 20 HEURES D'UTILISATION à l'aide d'une pompe, graisser les points suivants :

- 2 graisseurs aux articulations de la barre et de la charnière,
- 1 graisseur sur la charnière (articulation sur la jambe de force),
- 1 graisseur sur la manivelle de relevage
- 1 sur l'axe du bras de relevage

Garnir **QUELQUES FOIS PAR CAMPAGNE** le roulement à billes de la tête de bielle. Cette dernière recommandation n'est évidemment pas valable pour le montage avec roulement prélubrifié.

UNE FOIS PAR CAMPAGNE vidanger l'huile du carter intermédiaire et du boîtier et la remplacer par de la nouvelle

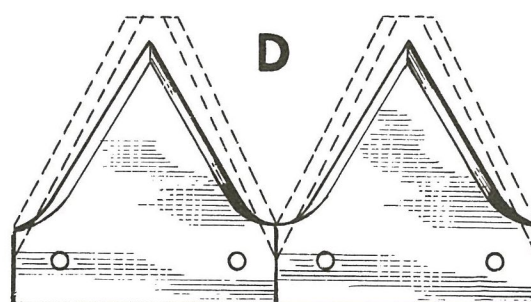
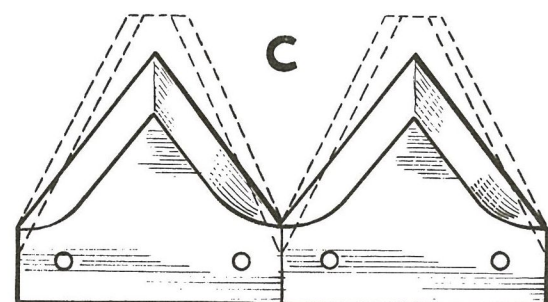
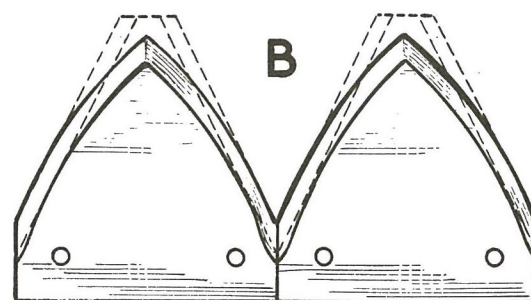
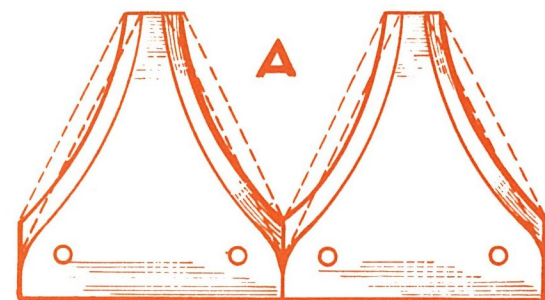
jusqu'à affleurer le bouchon de niveau (Environ : 6,5 L. d'huile SHELL DENTAX 140). Puis

TOUTES LES 80 HEURES de fonctionnement, vérifier le niveau et faire l'appoint, si nécessaire.

Au montage d'une nouvelle lame, huiler légèrement les guides et les plaques d'usure. Eviter par la suite de lubrifier ces points de frottement, en particulier, dans les terrains sablonneux, où l'huile formerait avec le sable un excellent abrasif provoquant une usure accélérée, contrairement au but recherché.

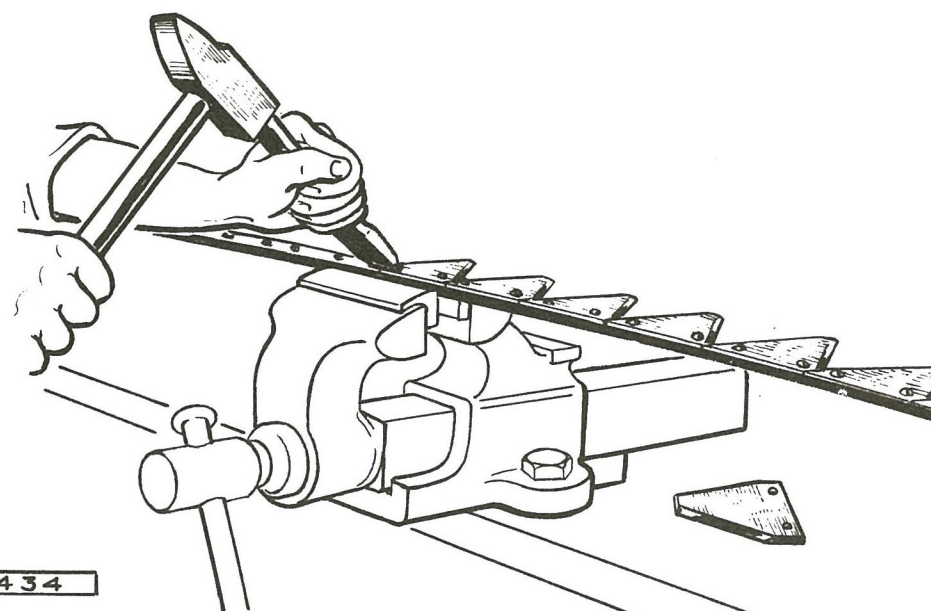
Schéma de graissage

— FIG.27 —



A BON **B MAUVAIS** **C ANGLE DE COUPE AIGU** **D ANGLE DE COUPE OBTUS**

—FIG.28—



1434

—FIG.29—

2° ENTRETIEN DES ORGANES DE COUPE

Attention !

VERIFIER FREQUEMMENT LE SERRAGE DE TOUS LES EROUS

A - Section

AFFUTAGE (fig.28)

L'affûtage des sections est plus ou moins fréquent selon les conditions de travail. Il peut se faire de deux manières :

à la meule de grès à grains fins (affûtage à l'eau)
à la meule émeri (affûtage à sec)

Les deux méthodes sont valables et l'essentiel est de conserver aux sections l'angle de coupe d'origine (20°), ce qui assurera à la lame son efficacité maxima.

En effet, si l'angle de coupe est trop faible (taillant trop large) la section sera fragile et s'ébrêchera rapidement. Si au contraire, ce même angle est trop grand (taillant trop étroit), la coupe demandera un effort exagéré et causera une fatigue anormale de tous les organes avec risque de détérioration de la lame, de la bielle et de ses rivetages.

REPLACEMENT (fig.29)

Le remplacement est rendu nécessaire soit lorsque la section est brisée, soit également lorsqu'elle ne présente plus de plat à la partie supérieure.

Le dérivetage s'effectue en pinçant la verge entre les deux mâchoires d'un étau, la petite base des sections étant tournée du côté de l'opérateur de façon à pallier les accidents. A moins de posséder un outillage spécial, sectionner les têtes des rivets au burin et les chasser à l'aide d'un chasse-goupille.

Pour le rivetage, à défaut d'appareil à levier, on utilise un tas ou enclume et une bouterolle. Pour effectuer un travail correct, il est indispensable d'utiliser les rivets correspondants à ceux qui figurent dans le catalogue de pièces de rechange à la suite de la présente notice.

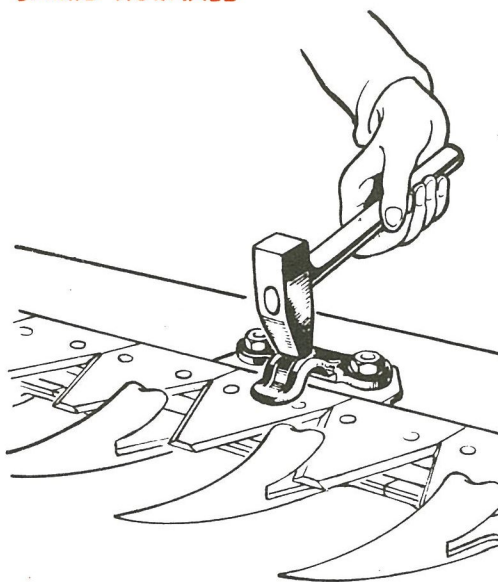
Avant le rivetage définitif :

- S'assurer que les sections s'appliquent bien à plat sur la verge.

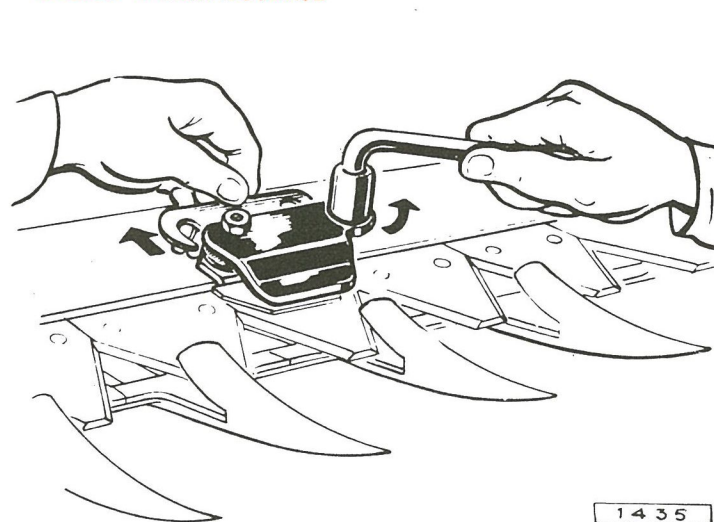


- FIG. 30 -

BARRE NORMALE



BARRE INTERMEDIAIRE



- FIG. 31 -

1435

- Eviter de frapper à tort et à travers pour ne pas cintrer la lame
- Affleurer les rivets à tête fraisée et ne pas omettre les plaques de déburrage sur les lames des barres intermédiaires
- Remplacer la tête de lame au cas où la rotule est trop usagée. Lors du rivetage, se servir de rivets de longueur convenable, différents sur toute la longueur de la tête de lame qui va en s'amincissant
- Ne pas réutiliser une verge dont les arêtes sont trop arrondies, car elle s'épaulera mal sur les plaques d'usure.

Après le rivetage des sections :

- S'assurer que la lame est parfaitement droite dans les deux sens. Eventuellement, la redresser à petits coups de marteau portés sur les mâchoires de l'étau légèrement ouvertes

B - Barre-support

DOIGTS

Chaque doigt étant fixé sur la barre de coupe par un boulon à tête noyée, le remplacement s'effectue aisément.

Il importe que les doigts soient alignés (fig.30). On se rendra compte de ceux qui sont trop haut ou trop bas en tendant une ficelle à l'intérieur des recouvrements. Dans les 2 cas, les redresser avec le marteau, mais en posant la barre-support sur un appui approprié.

Vérifier, également, que la pointe des doigts n'est pas émoussée, l'herbe risquerait de s'accrocher en créant à l'arrière une raie d'herbe non coupée.

CONTREPLAQUES

Si les doigts sont encore en bon état, il est possible de changer uniquement la contreplaque lorsqu'elle est usée. Sortir le rivet de fixation à l'aide d'un pointeau et d'un marteau. Le nouveau rivet devra être identique à l'ancien, de façon qu'une fois écrasé dans son logement, il ne déborde pas.

PLAQUES D'USURE ET GUIDES (fig.31)

Pour que la coupe s'effectue correctement, il faut que la lame coulisse facilement mais sans jeu sur toute la longueur de la barre.

- Vérifier fréquemment le jeu latéral et en hauteur. Lorsque la lame a pris du jeu :
 - Desserrer les écrous de fixation des guides qui maintiennent également les plaques d'usure
 - Régler les plaques d'usure en les avançant au maximum contre la verge de la lame
 - S'il s'agit d'une barre normale, resserrer les écrous de fixation et régler les guides en les frappant légèrement au marteau.
 - S'il s'agit d'une barre intermédiaire, ôter une ou plusieurs cales d'épaisseur sous les guides, puis rebloquer les écrous
 - Lorsque les guides et les plaques d'usure sont usés, ne pas hésiter à les remplacer
- La lame doit être parfaitement droite et se mouvoir librement dans la barre avec le minimum de jeu

3° DÉPOSE DE LA BARRE

- Poser la barre à terre après avoir ôté la tringle de relevage
- Ôter la bielle et la lame
- Ôter l'axe de la chape avant de l'amortisseur
- Ôter la cheville de la noix de la jambe de force
- Dégager latéralement de sous le tracteur l'ensemble ainsi désaccouplé
- Ôter de son support le mécanisme de relevage (facultatif).

Les autres organes de la faucheuse peuvent rester en permanence sur le tracteur sans inconvénient.

4° REMISAGE DE LA MACHINE

Dès l'achèvement de la récolte, il faut éviter de laisser la faucheuse sale et exposée aux intempéries, cause de rouille, de mauvais fonctionnement et d'usure prématurée.

Après la dépose :

- Sortir la lame, la graisser et la ranger
- Nettoyer complètement les organes de coupe et les graisser
- Lubrifier à l'huile les autres parties de la machine non peintes.

Ces quelques précautions vous permettront une remise en service rapide et sans incident.

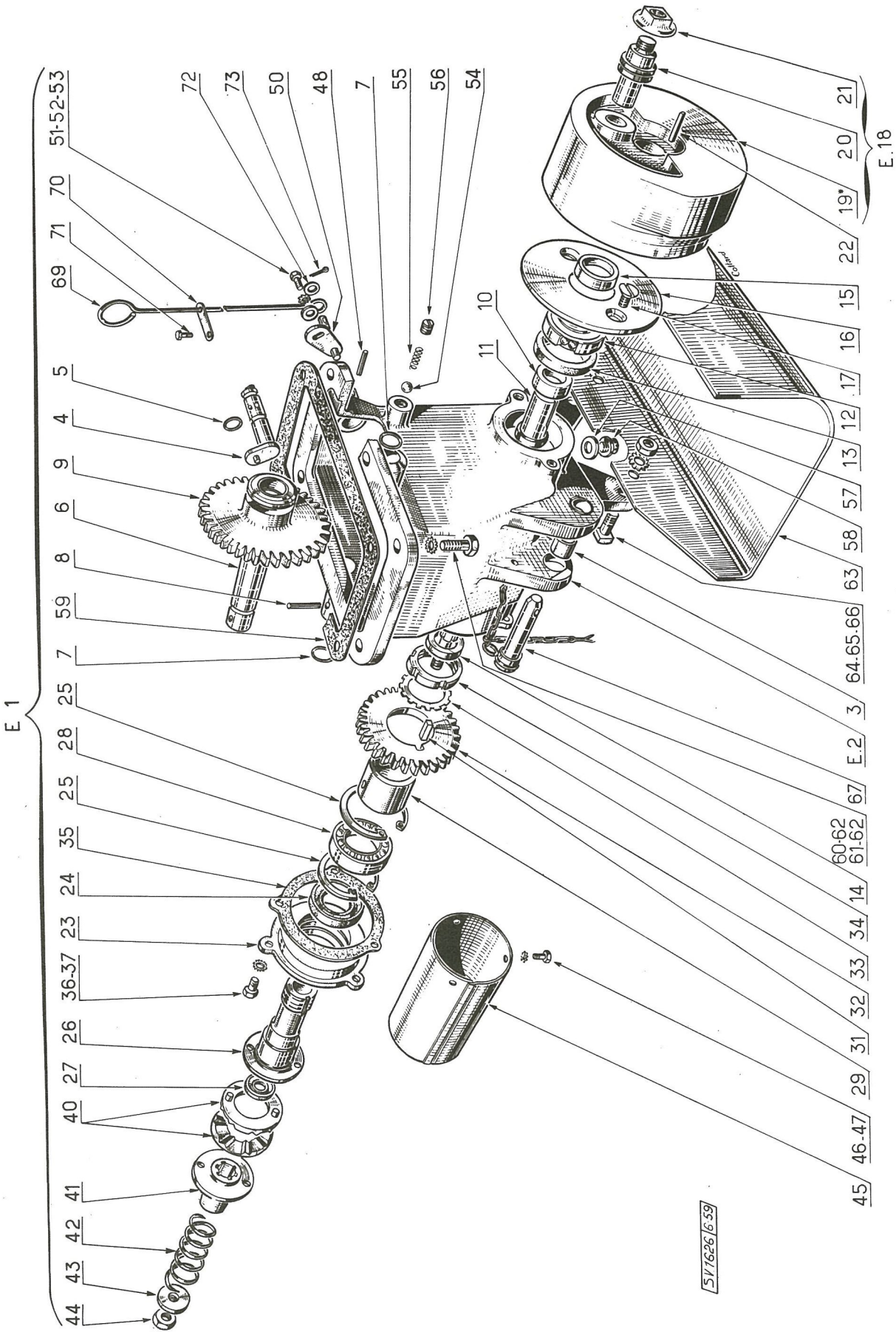
Faucheuse portée POUR SOM.40

**TYPE
K.11**

IMPORTANT

Pour toutes commandes de pièces de rechange utilisez les références inscrites dans la colonne **NOUVEAUX NUMÉROS** sauf s'il n'y a pas correspondance

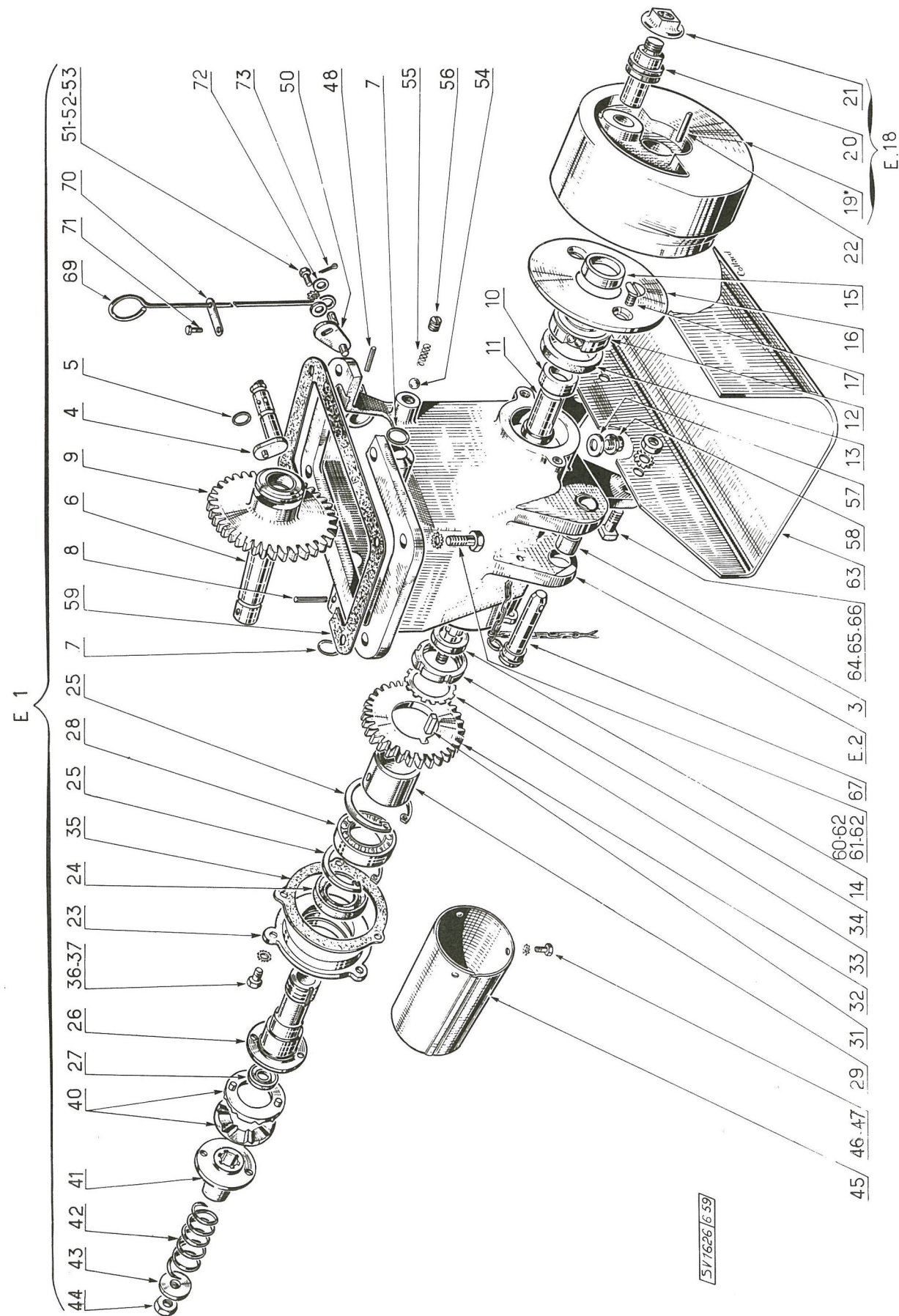
CATALOGUE PIÈCES DE RECHANGE



Mécanisme de commande

PLANCHE 1

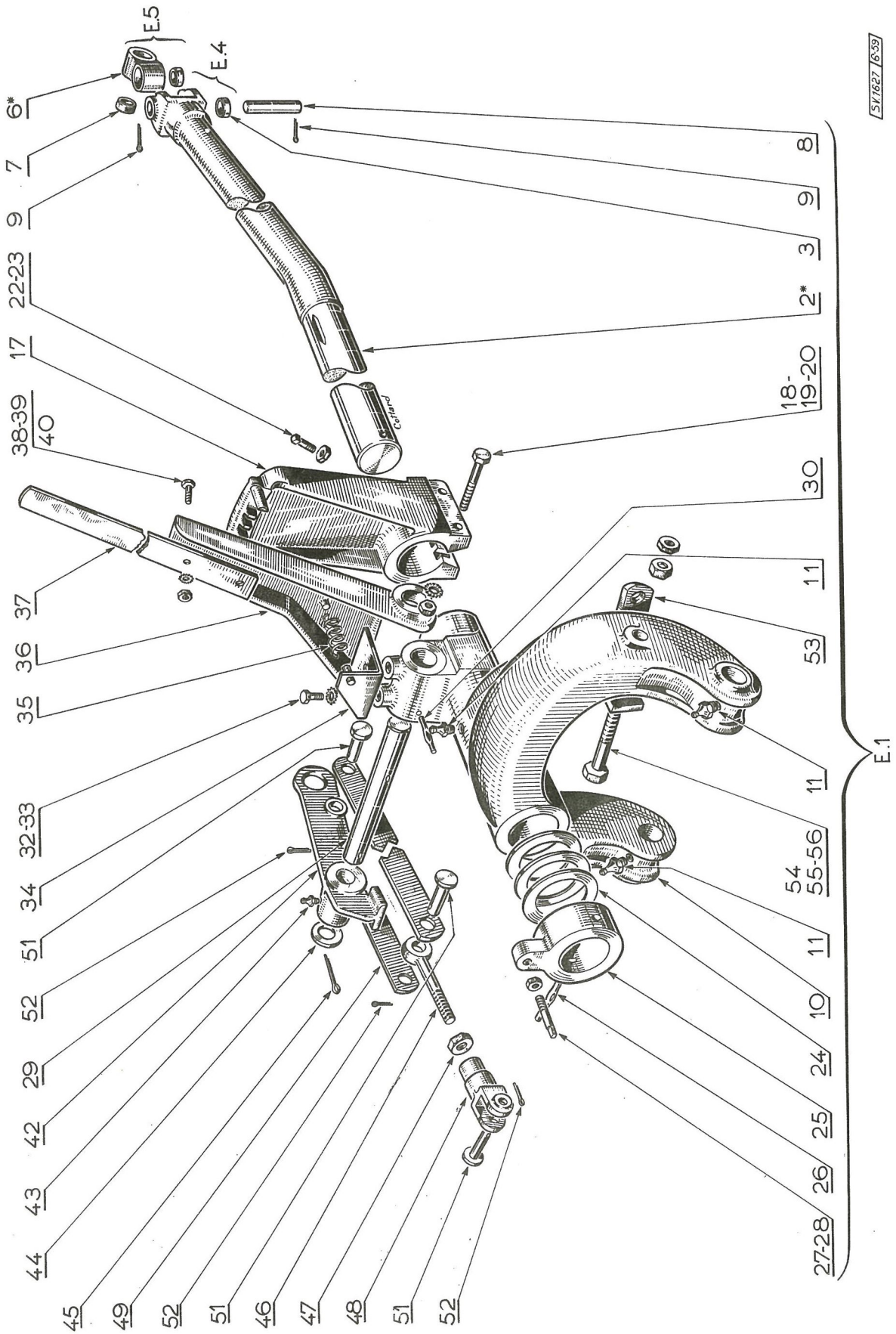
REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E.1	E.510.013	393.544	Boîte du mécanisme de commande complète	1	Rep. E.2 à 73
E.2	E.510.015	393.526	Carter bagué	1	Rep. E.2 et 3
3		310.014	Bague d'usure	2	
4	E.509.981	393.527	Axe d'embrayage soudé	1	
5		44.881.192	Joint torique Ø ext. 22,3	1	
6		309.982	Axe d'engrenage baladeur	1	
7		44.881.193	Joint torique Ø ext. 25,5	2	
8		44.880.938	Goupille Mécanindus E 5 x 40	1	
9	E.509.985	393.328	Engrenage baladeur bagué	1	
10		313.080	Porte-joint	1	
11		313.078	Arbre manivelle	1	
12		44.881.142	Roulement à billes n° 6206-30 x 62 x 16	1	
13		44.881.190	Joint d'étanchéité 40 x 62 x 10	1	
14		300.987	Butée	1	
15		313.079	Bague entretoise	1	
16	FC. 3034	304.285	Butée de joint de plateau-manivelle	1	
17		44.880.706	Vis F/60° Ø 8 x 20	2	
E.18	E.509.990	393.529	Plateau-manivelle complet	1	Rep. 19-20-21
19		309.989	Plateau-manivelle	1	*
20		312.594	Maneton	1	
21		307.680	Ecrou de maneton	1	
22		44.880.976	Clavette à pente 8 x 35	1	
23		309.991	Support de roulement	1	
24		44.881.191	Joint d'étanchéité de 60 x 80 x 12	1	
25		44.881.161	Circlips Ø 80i	2	
26		309.992	Manchon de l'engrenage de commande	1	
27		44.881.205	Joint d'étanchéité Ø 30 x 45 x 10	1	
28		44.881.198	Roulement à billes n° 6010-50 x 80 x 16	1	
29		309.993	Entretoise	1	
31		44.881.195	Clavette parallèle à bouts droits de 6 x 18	1	
32		309.994	Engrenage de commande 36 dents	1	
33		310.012	Rondelle frein de 50	1	
34		44.881.200	Ecrou à encoches de 50	1	
35		309.995	Joint de support de roulement	1	
36		44.880.025	Vis H 10 x 25	3	
37		44.881.266	Rondelle DE 10	3	
40	CP 1935	301.499	Came d'embrayage de sécurité	2	
41		313.081	Porte-came mobile	1	



Mécanisme de commande

PLANCHE 1

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
42		309.997	Ressort compression de 8 x 64 x 80	1	
43	E.509.999	393.530	Butée de ressort complète	1	
44		44.880.284	Ecrou Hm 18	1	
45	E.510.002	393.531	Protecteur de limiteur de couple	1	
46		44.881.264	Rondelle DE 6	3	
47		44.880.002	Vis H 6 x 10	3	
48		44.881.201	Goupille Mécanindus E 5 x 35	1	
50	E.510.005	393.532	Levier de commande d'embrayage avec butée soudée.	1	
51		44.880.335	Rondelle L 8 N	1	
52		44.881.265	Rondelle DE 8	1	
53		44.880.010	Vis H 8 x 20	1	
54		44.881.202	Bille à roulement Ø 9,52	1	
55		310.006	Ressort de 1,5 x 9 x 21	1	
56		310.007	Vis de poussée du ressort 12 x 12	1	
57		44.610.271	Joint métalloplastique Ø 20	1	
58		44.630.636	Bouchon Ø 20	1	
59		310.008	Joint de carter	1	
60		44.880.268	Rondelle DE 14	5	
61		44.881.208	Vis H 14 x 40 MT	4	
62		44.881.305	Vis H 14 x 35 MT	1	
63		310.009	Protecteur de plateau-manivelle	1	
64		44.880.026	Vis H 10 x 30	2	
65		44.680.263	Ecrou H 10	2	
66		44.881.266	Rondelle DE 10	2	
67	E.510.335	393.533	Cheville d'accouplement complète	1	
69		310.010	Tringle d'embrayage	1	
70		310.011	Support de tringle	1	
71		44.603.383	Vis H 10 x 40	1	pour mémoire
72		44.880.323	Rondelle M 12 N	1	
73		44.881.223	Goupille V 4 x 35	1	
			*		
			Pièce non livrée séparément		



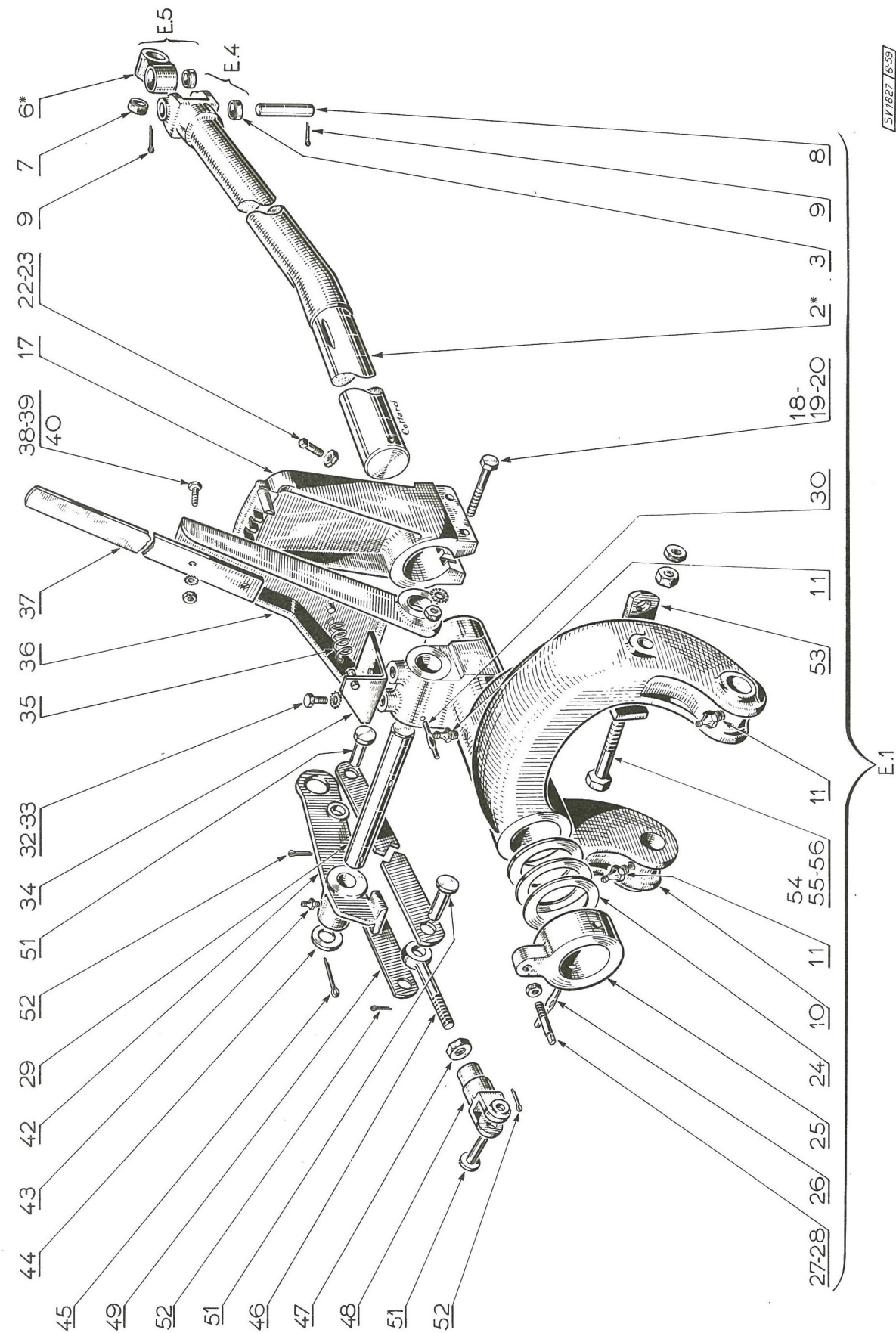
51627/639

E.1

Charnière jambe de force

PLANCHE 2

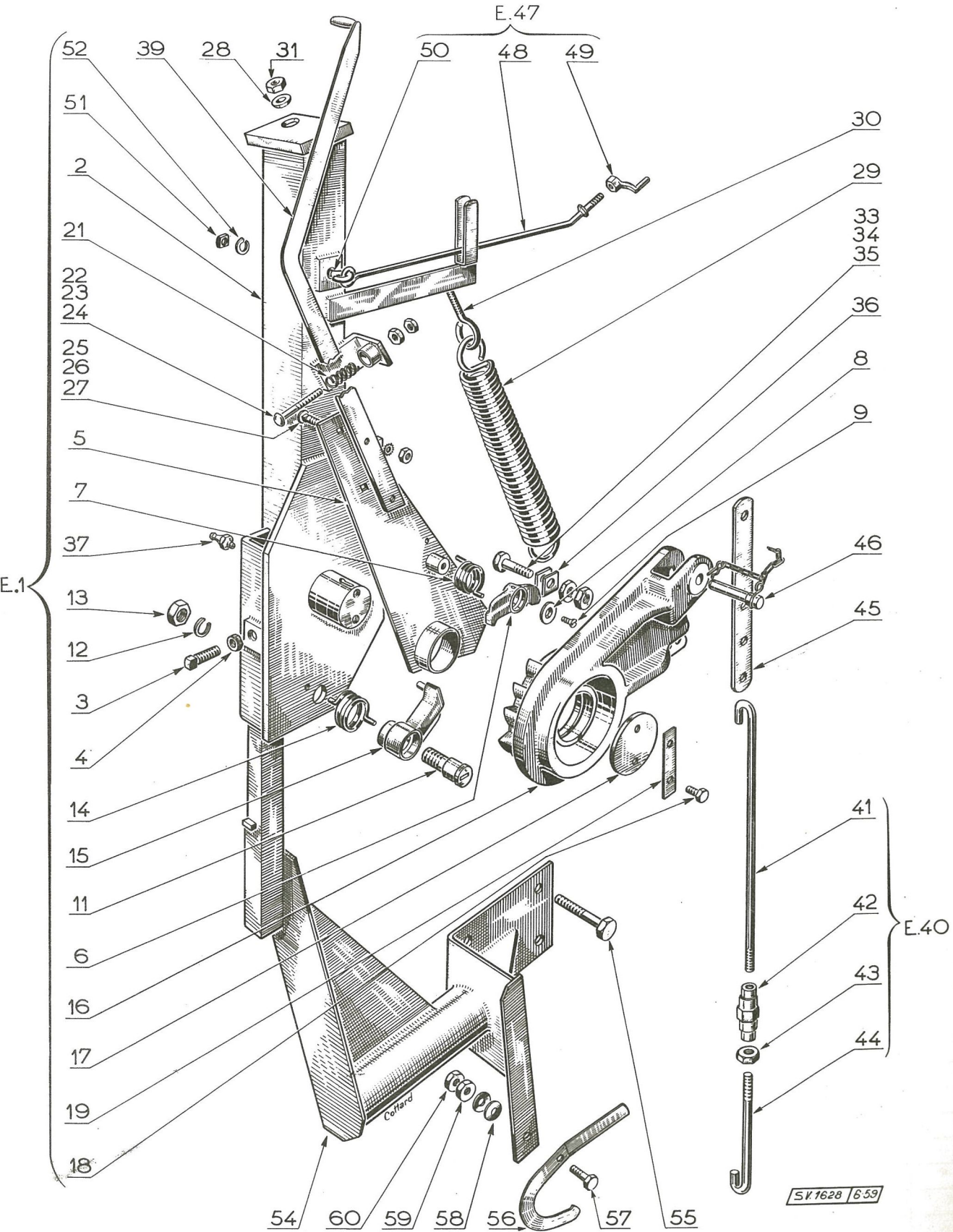
REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E.1	E.510.033	393.537	Jambe de force complète avec charnière	1	Rep. 2 à 56
2	E.510.025	393.534	Jambe de force soudée	1	*
3		310.014	Bague d'usure	2	
E.4	E.510.026	393.535	Jambe de force baguée	1	Avec rep. 3
E.5	E.510.028	393.536	Articulation de jambe de force baguée	1	Avec rep. 7
6		310.027	Articulation de jambe de force	1	*
7		310.014	Bague d'usure	4	
8		310.029	Axe d'articulation	1	
9		44.880.792	Goupille V 6 x 55	2	
10	FC. 3016	304.268	Charnière de barre coupeuse	1	
11		44.881.270	Graisser "hydraulic" droit	3	
17	FC. 3017	304.269	Secteur de pointage	1	
18		44.880.849	Vis H 12 x 75	2	
19		44.881.267	Rondelle DE 12	2	
20		44.880.265	Ecrou H 12	2	
22		44.880.730	Vis QP à cuvette Ø 16 x 35	1	
23		44.880.283	Ecrou Hm 16	1	
24		308.931	Rondelle Ø 51x 70 x 1	6	
25	FC. 2232	303.872	Butée de barre coupeuse	1	
26		44.881.083	Goupille cannelée G0.6 de 8 x 70	1	
27	FC. 2672	304.093	Doigt de butée de barre coupeuse	1	
28		44.880.279	Ecrou Hm de 10	1	
29	FC. 3061	304.308	Axe d'articulation de manivelle de renvoi	1	
30		44.881.077	Goupille cannelée G0.6 de 6 x 40	1	
32		44.880.024	Vis H 10 x 20	2	
33		44.881.266	Rondelle DE 10	2	
34	FC. 3062X	391.481	Support de ressort complet	1	
35		305.885	Ressort de 4,5 x 23,5 x 77,5	1	
36	FC. 3018	304.270	Embout de levier de pointage	1	
37	FC. 3063	304.310	Levier de pointage	1	
38		44.880.026	Vis H 10 x 30	2	
39		44.881.266	Rondelle DE 10	2	
40		44.880.263	Ecrou H 10	2	
42	25.580	307.939	Manivelle de renvoi de charnière	1	
43		44.881.270	Graisser "hydraulic" droit	1	
44		308.892	Rondelle Ø 25,5 x 36 x 4	1	
45		44.880.792	Goupille V 6 x 55	1	
46	FC. 2315	303.930	Piton réglable de renvoi de charnière	1	



Charnière jambe de force

PLANCHE 2

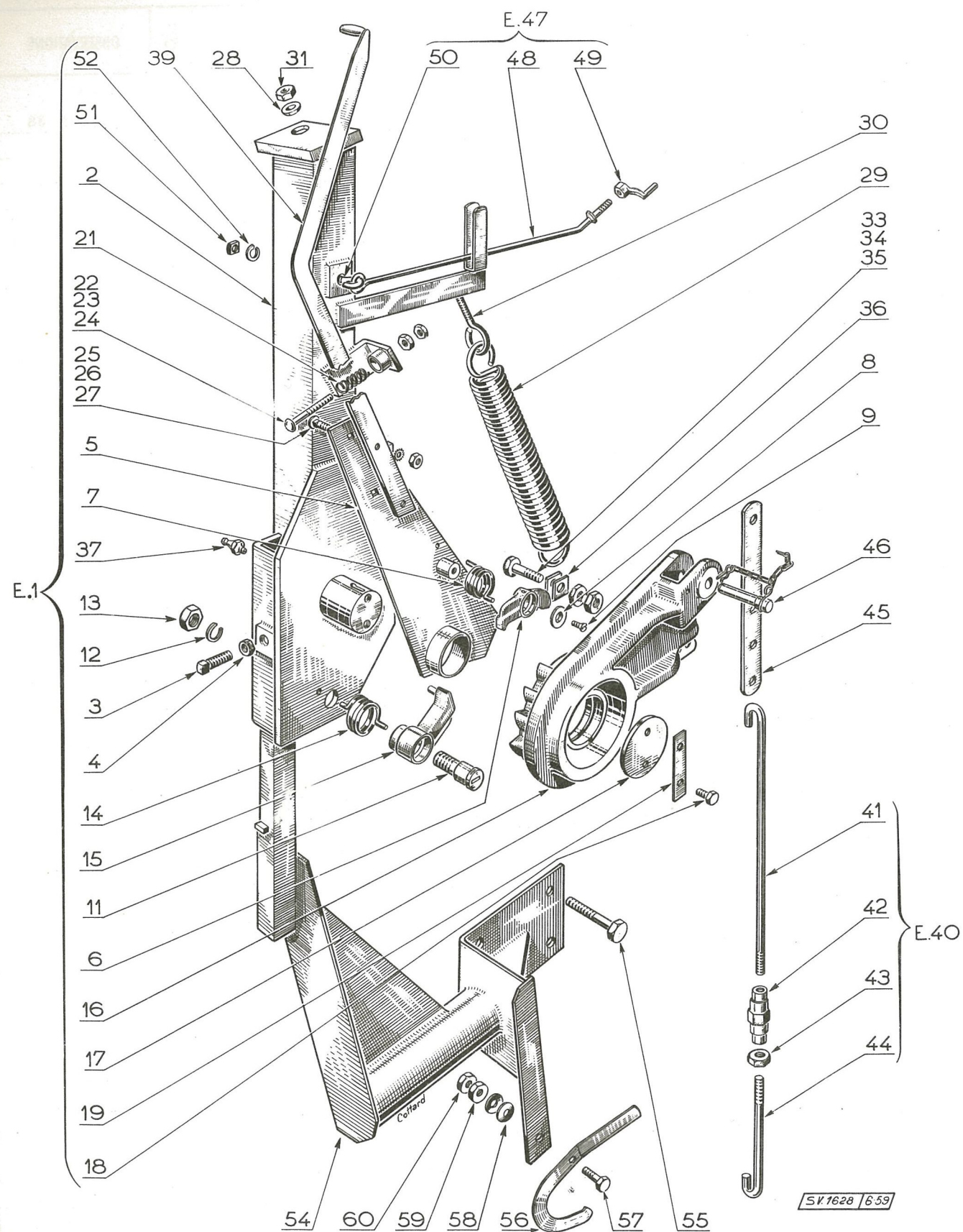
[illegible]



Relevage à main

PLANCHE 3

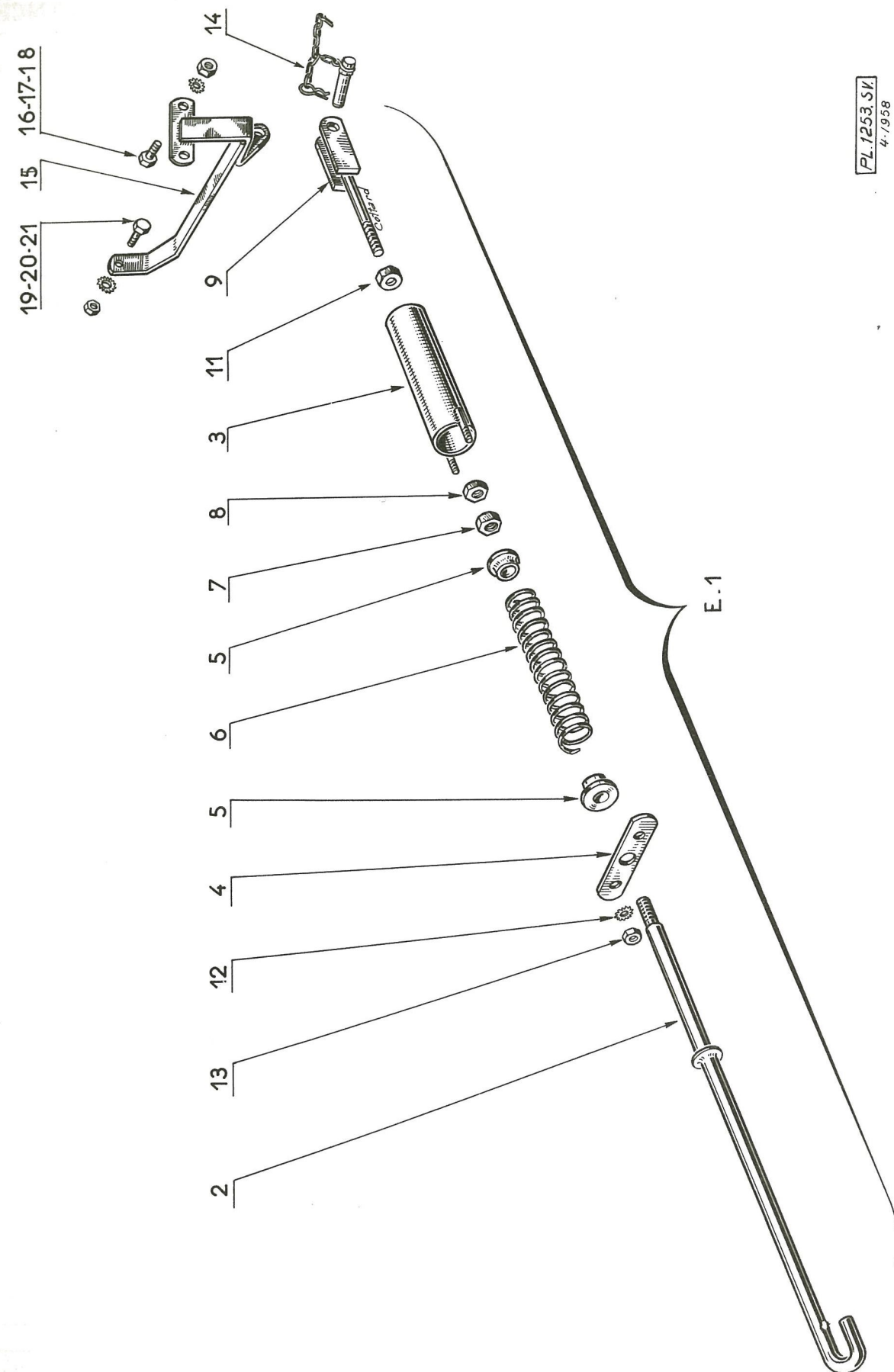
REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E.1	FC.3132 X	391.508	Relevage complet	1	Rep. 2 à 38
2	FC.3111 X	391.502	Cornière support de mécanisme complète	1	
3		44.880.726	Vis QP à cuvette 12 x 30	1	
4		44.880.281	Ecrou Hm 12	1	
5	FC.3121 X	391.504	Embout du levier de relevage	1	
6	FC.3087	304.327	Cliquet supérieur	1	
7		305.945	Ressort de cliquet	1	
8	FC.3125	304.359	Rondelle d'arrêt du cliquet	1	
9		44.880.707	Vis F/90° de 6 x 12	1	
11	FC.3126	304.360	Axe du cliquet inférieur	1	
12		44.880.355	Rondelle W 16	1	
13		44.880.627	Ecrou H 16	1	
14		305.945	Ressort de cliquet	1	
15	FC.3088	304.328	Cliquet inférieur	1	
16	FC.3086	304.326	Manivelle de relevage	1	
17	FC.3127	304.361	Rondelle butée de manivelle	1	
18		44.880.003	Vis H 6 x 12	2	
19	FC.3128	304.362	Frein d'écrou double	1	
21	CP.1364	305.861	Ressort de compression 2,5 x 19 x 58	1	
22		304.498	Corps de boulon de déclenchement	1	
23		44.880.265	Ecrou H 12	1	
24		44.880.281	Ecrou Hm 12	1	
25		44.880.624	Corps de boulon SC 10 x 30	2	
26		44.880.351	Rondelle W 10	2	
27		44.880.263	Ecrou H 10	2	
28	FC.3129	304.363	Rotule	1	
29		305.937	Ressort de traction 10 x 60 x 435	1	
30	FC.3178	304.399	Piton de ressort	1	
31		44.880.266	Ecrou H 14	1	
33		304.369	Vis H de fixation du ressort	1	
34		44.880.268	Ecrou H 18	1	
35		44.880.284	Ecrou Hm 18	1	
36	FC.3461	304.626	Fourrure de ressort	1	
37		44.881.270	Graisser "Hydraulic" droit	1	
39	FC.3419 X	393.794	Levier de relevage avec poignée	1	



Relevage à main

PLANCHE 3

[illegible]



PL 1253, SV.
4-1958

Amortisseur

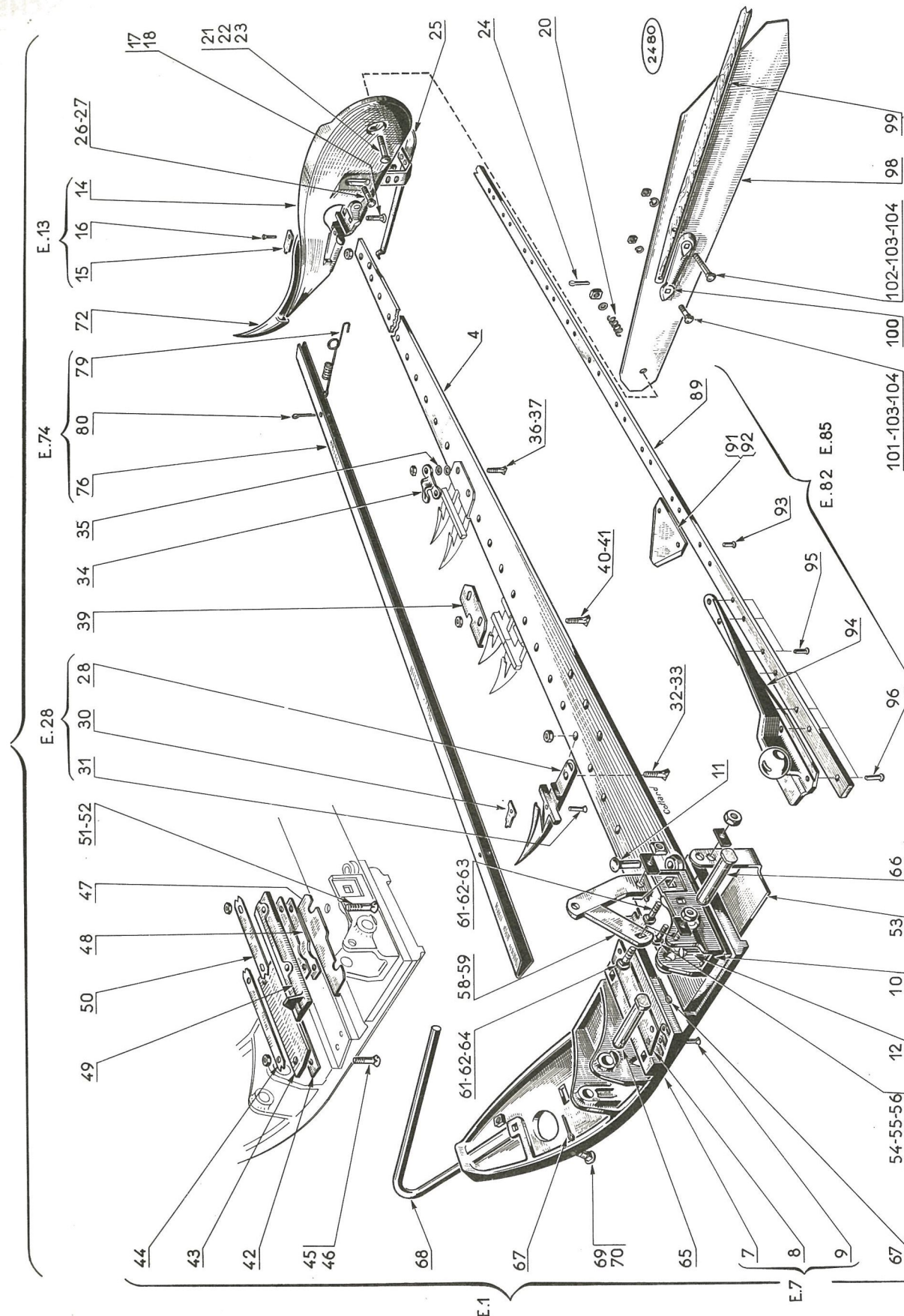
PLANCHE 4

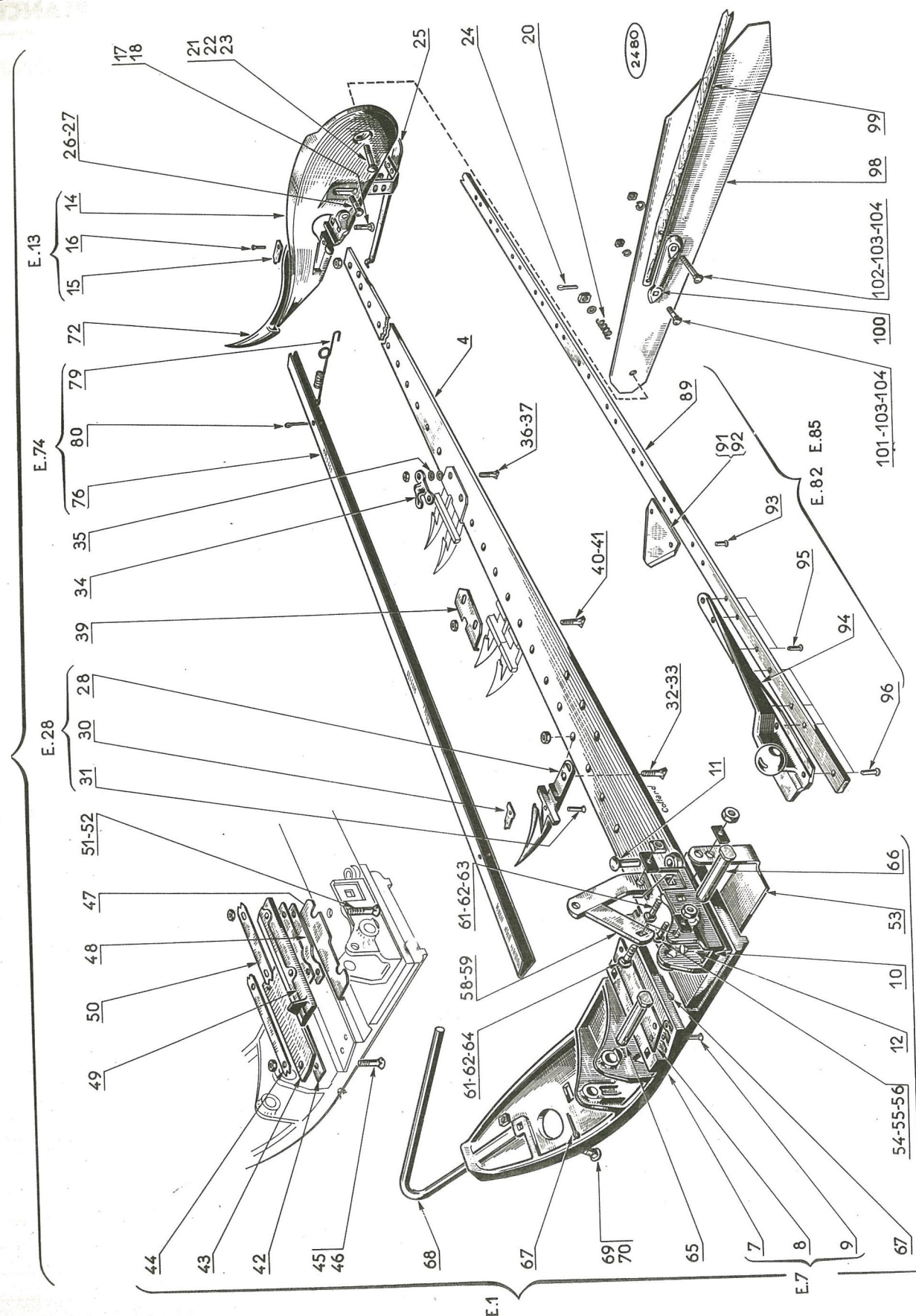
[illegible]

Barre normale

PLANCHE 5

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E.1	FC 2736XX	391.418	Barre normale complète 1,52 m - rep. 4 à 70	1	
"	FC 2702XX	391.408	" " " 1,67 m - rep. 4 à 70	1	
"	FC 2319XX	391.337	" " " 1,83 m - rep. 4 à 70	1	
4	FC 2736	304.143	Barre coupeuse nue 1,52 m	1	
"	FC 2702	304.113	" " " 1,67 m	1	
"	FC 2319	303.934	" " " 1,83 m	1	
E.7		393.812	Sabot intérieur avec contreplaque rep. 7-8-9	1	
7	FC 2226	303.866	Sabot intérieur	1	
8	FC 2503	303.992	Contreplaque de sabot intérieur	1	*
9		44.880.557	Rivet F/60° de 5,3 x 18	2	
9		44.880.561	Rivet F/60° de 5,3 x 24	2	
10	FC 2231	303.871	Chape d'axe arrière de sabot intérieur	1	
11		44.880.533	Rivet R 16 x 55	2	
12		44.880.385	Rivet F/90° de 12 x 45	1	
E.13	FC 42X	391.172	Sabot extérieur avec contreplaque rep.14 à 16	1	
14	FC 42	303.496	Sabot extérieur seul	1	*
15	FC 117	303.505	Contreplaque	1	
16		44.880.565	Rivet F/60° de 5,3 x 34	1	
17		44.880.829	Corps de boulon EC 11 x 33	2	
18		44.880.264	Ecrou H 11	2	
20		305.892	Ressort de compression 5,6 x 28 x 39,5	1	
21		308.992	Corps de boulon percé SC 12 x 75	1	
22		44.880.323	Rondelle M 12 N	1	
23		44.880.265	Ecrou H 12	1	
24		44.881.221	Goupille V 3 x 25	1	
25	FC 142 X	391.176	Faux sabot extérieur complet	1	
26	FC 2974	304.250	Corps de boulon SC 12 x 65 spécial	1	
27		44.880.265	Ecrou H 12	1	
E.28	FC 91 BX	391.173	Doigt avec contreplaque pour barre (1,52 m	19	
			(1,67 m	21	
			(1,83 m	23	
28	FC 91 B	303.499	Doigt seul (1,52 m	19	*
			(1,67 m	21	*
			(1,83 m	23	*
30	FC 1023	303.629	Contreplaque de doigt (1,52 m	19	
			(1,67 m	21	
			(1,83 m	23	
31		308.970	Rivet F/60° de 7 x 31 (1,52 m	19	
			(1,67 m	21	
			(1,83 m	23	
32		308.017	Corps de boulon PR 11 x 33 (1,52 m	5	
			(1,67-1,83	7	

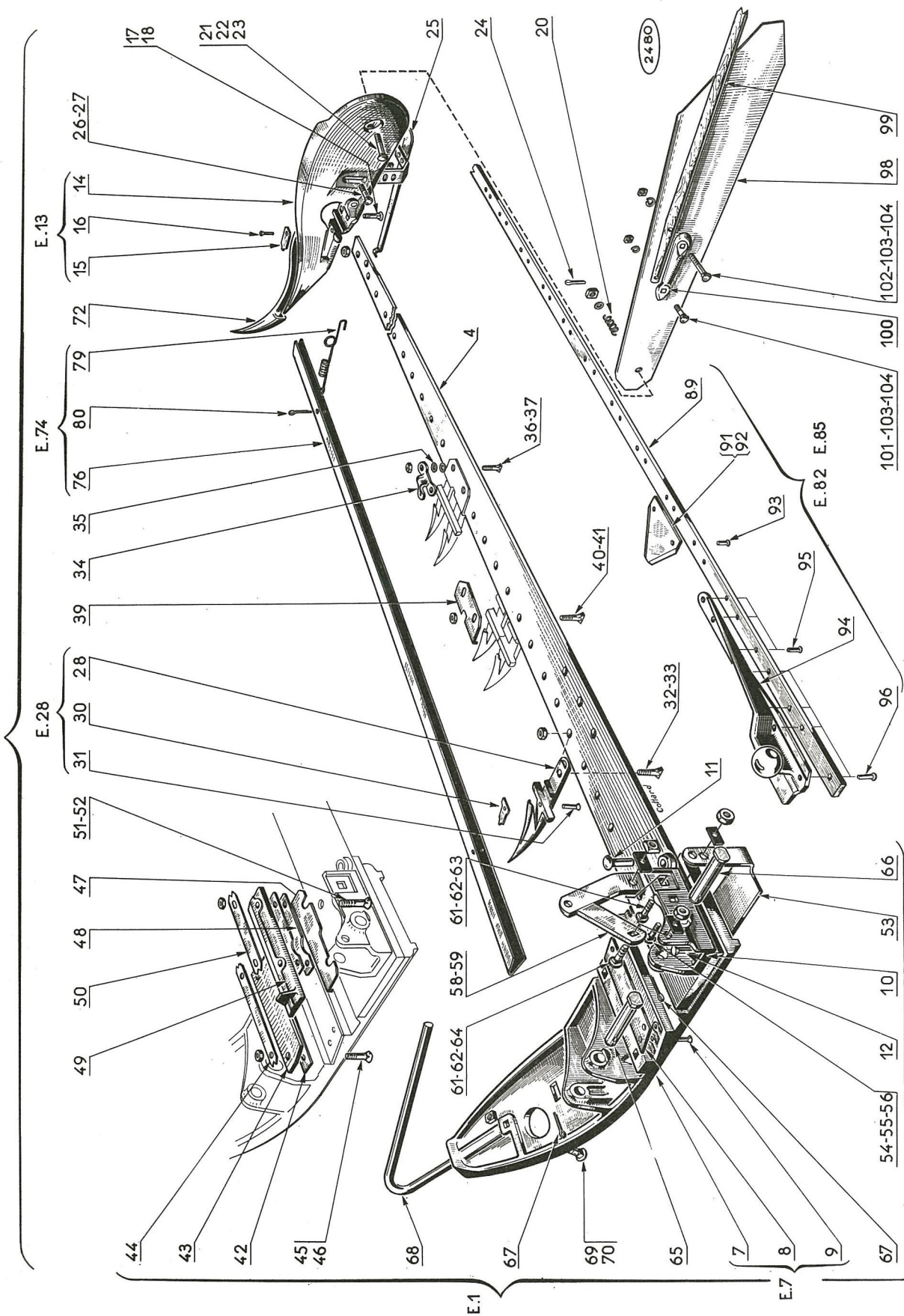




Barre normale

PLANCHE 5

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
33		44.880.264	Ecrou H 11 (1,52 m	5	
			(1,67m - 1,83 m	7	
34	FC 33	303.493	Pince-lame (1,52m - 1,67 m	6	
			(1,83 m	7	
35		308.873	Rondelle 14 x 27 x 0,5 (1,52m - 1,67 m	12	
			(1,83 m	14	
36		308.174	Corps de boulon PR 11 x 43(1,52m - 1,67 m	12	
			(1,83 m	14	
37		44.880.264	Ecrou H 11 (1,52m - 1,67 m	12	
			(1,83 m	14	
39	FC 131	303.515	Plaque d'usure courante (1,52m - 1,67 m	7	
			(1,83 m	8	
40		308.173	Corps de boulon PR 11 x 36	2	
41		44.880.264	Ecrou H 11	2	
42	FC 1021	303.627	Cale pour guide avant tête de lame	1	
43	FC 1640	303.775	Guide avant tête de lame	1	
44	FC 1022	303.628	Frein d'écrou pour guide avant	1	
45		44.880.829	Corps de boulon EC de 11 x 33	2	
46		44.880.264	Ecrou H 11	2	
47	FC 1634	303.769	Plaque d'usure de sabot intérieur	1	
48	FC 3308	304.501	Cale pour guide arrière de tête de lame	4	
49	FC 3307	304.500	Guide arrière de tête de lame	1	
50	FC 467	303.569	Frein d'écrou pour guide arrière de tête de lame	1	
51		44.880.840	Corps de boulon EC 12 x 55	2	
52		44.880.281	Ecrou Hm 12	2	
53	FC 121	303.508	Faux-sabot intérieur	1	
54		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	1	
55		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	1	
56		44.880.265	Ecrou H 12	1	
58	FC 2738X	391.419	Levier de repliement 1,52 m	1	
59	FC 2516X	391.364	" " 1,67m - 1,83 m	1	
61		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	2	
62		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	2	
63		44.880.265	Ecrou H 12	1	
64		44.880.265	Ecrou H 12	1	
65	FC 1637	303.772	Axe avant de sabot intérieur	1	
66	FC 1639	303.774	Axe arrière de sabot intérieur	1	
67		44.880.792	Goupille V de 6 x 55	2	
68	FC 2459	303.970	Rabat-foin	1	
69		44.880.608	Corps de boulon SC 9 x 25	1	
70		44.880.262	Ecrou H 9	1	

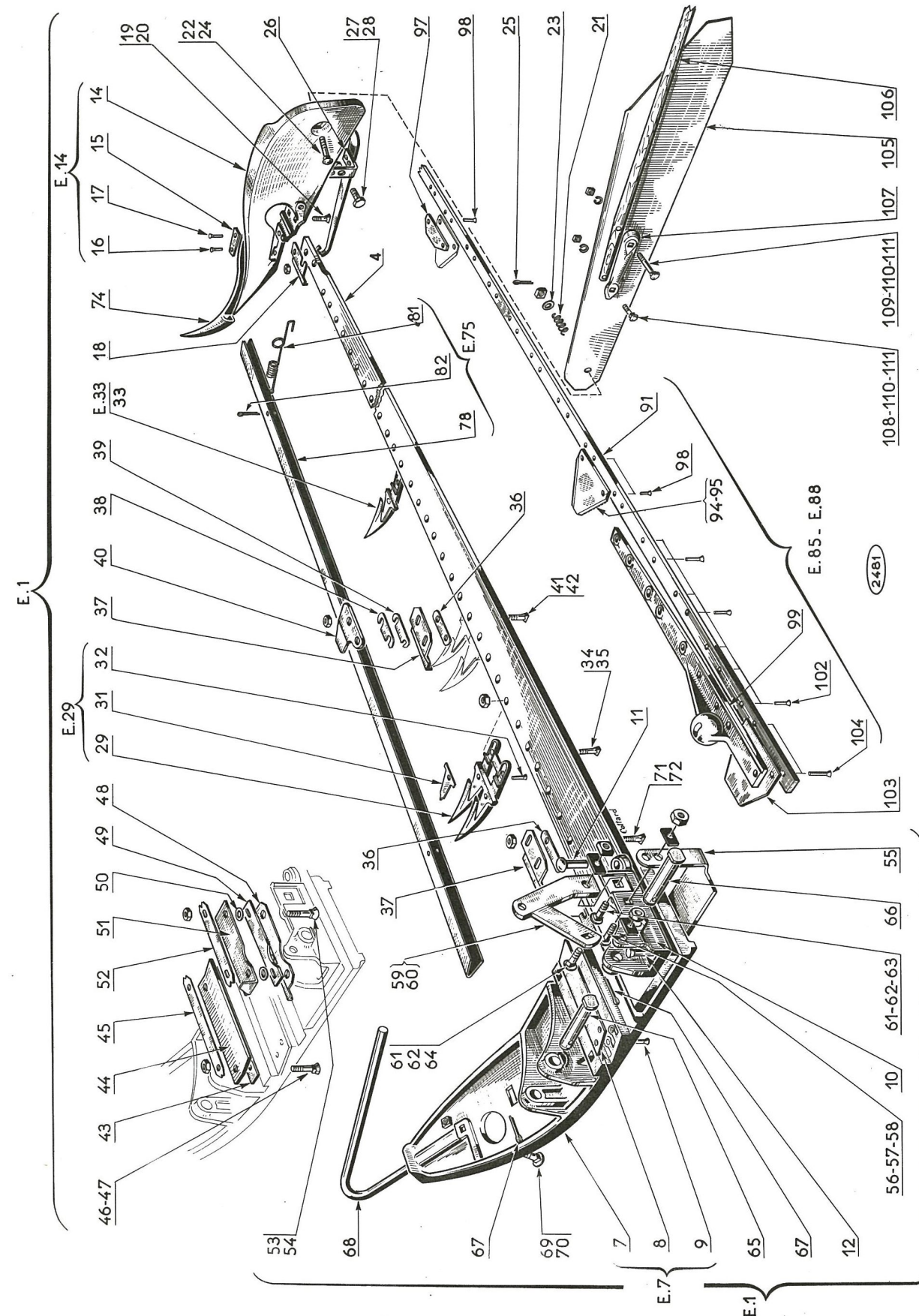


Barre normale

PLANCHE 5

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
72	FC 2972	304.249	Prolongement de sabot extérieur	1	
E.74	FC 3183X	392.382	Protège-doigts rep. 76 - 79 - 80	1,52 m	1
"	FC 3184X	391.524	" " " "	1,67 m	1
"	FC 3185X	391.525	" " " "	1,83 m	1
76	FC 3183	304.403	Protège-doigts seul	1,52 m	1 *
"	FC 3184	304.404	" " " "	1,67 m	1 *
"	FC 3185	304.405	" " " "	1,83 m	1 *
79		305.946	Ressort		2
80		44.880.790	Goupille V 5 x 45		2
E.82	FC 1879X	391.245	Lame complète à sections lisses		
			rep. 88-91-93 à 96	pour barre 1,52 m	1
"	FC 2704X	391.409	" " " "		
				pour barre 1,67 m	1
"	FC 2424X	391.350	" " " "		
				pour barre 1,83 m	1
E.85	FC 1882X	392.799	Lame complète à sections faucillées		
			rep. 89-92 à 96	pour barre 1,52 m	1
"	FC 2705X	391.410	" " " "		
				pour barre 1,67 m	1
"	FC 2425	391.351	" " " "		
				pour barre 1,83 m	1
89	FC 296	303.534	Verge de lame	1,52 m	1
"	FC 2704	304.114	" "	1,67 m	1
"	FC 2321	303.936	" "	1,83 m	1
91	FC 120	303.507	Section lisse	(1,52 m	20
				(1,67 m	22
				(1,83 m	24
92	FC 104	303.502	Section faucillée	(1,52 m	20
				(1,67 m	22
				(1,83 m	24
93		44.880.413	Rivet R 5,3 x 14	(1,52 m	35
				(1,67 m	39
				(1,83 m	43
94	FC 35	303.494	Tête de lame		1
95		44.880.416	Rivet R 5,3 x 22		5
96		44.880.430	Rivet R 6 x 22		2
98		392.439	Planche à andain		1
99	FC 621	303.595	Bâton à andain		1
100	FC 126	303.512	Douille de bâton à andain		1
101		44.880.583	Corps de boulon SC 7 x 20		1
102		44.880.586	Corps de boulon SC 7 x 40		1
103		44.880.348	Rondelle W 7		2
104		44.880.298	Ecrou Q 7		2

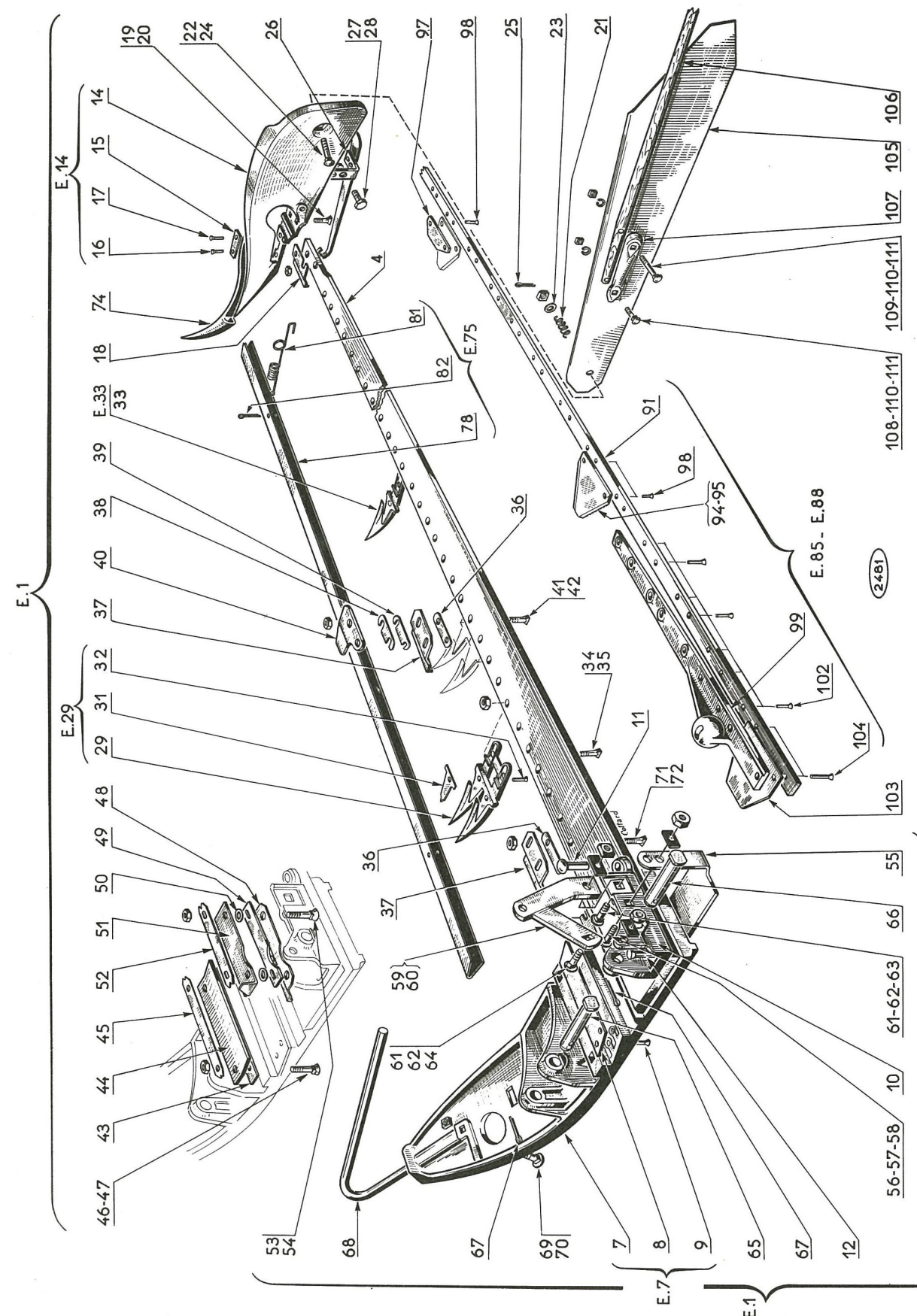
* Pièce non livrée séparément



Barre intermédiaire (ancien montage)

PLANCHE 6

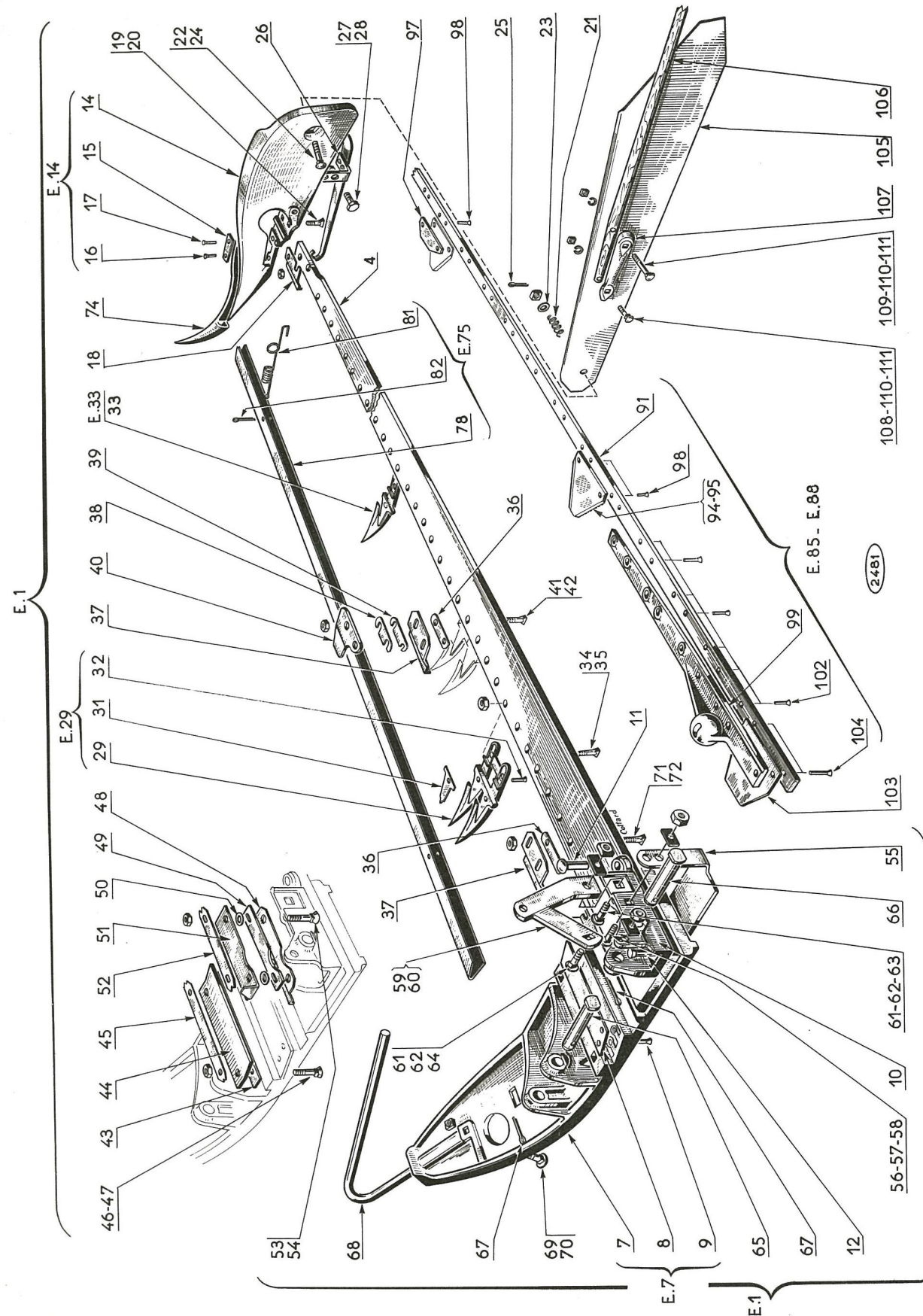
REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E.1	FC 2739XX	391.421	Barre intermédiaire complète		
			rep. 4 à 72	1,52 m	1
"	FC 2692XX	392.536	" " "	1,67 m	1
"	FC 2693XX	391.399	" " "	1,83 m	1
4	FC 2739	304.145	Barre coupeuse nue	1,52 m	1
"	FC 2692	304.104	Barre coupeuse nue	1,67 m	1
"	FC 2693	304.107	Barre coupeuse nue	1,83 m	1
E.7	FC 2695X	393.926	Sabot intérieur avec contreplaque rep 7-8-9		
7	FC 2695	304.109	Sabot intérieur		*
8	FC 2503	303.992	Contreplaque de sabot intérieur		
9		44.880.557	Rivet F/60° de 5,3 x 18		
9		44.880.558	" " 5,3 x 20		
10	FC 2231	303.871	Chape d'axe arrière de sabot intérieur		
11		44.880.533	Rivet R 16 x 55		
12		44.880.385	Rivet F/90° de 12 x 45		
E.14	FC 388X	391.187	Sabot ext. avec contreplaque rivée rep.14 à17		
14	FC 388	303.547	Sabot extérieur seul		*
15	FC 371	303.545	Contreplaque		
16		44.880.556	Rivet F/60° de 5,3 x 16		
17		44.880.561	Rivet F/60° de 5,3 x 24		
18	FC 408	303.550	Plaque d'usure de sabot extérieur		
19		308.173	Corps de boulon PR 11 x 36		
20		44.880.264	Ecrou H 11		
21		305.892	Ressort de compression 5,6 x 28 x 39,5		
22		308.992	Corps de boulon percé SC 12 x 75		
23		44.880.323	Rondelle M 12 N		
24		44.880.265	Ecrou H 12		
25		44.881.221	Goupille V 3 x 25		
26	FC 370X	391.186	Faux-sabot extérieur complet		
27		44.880.043	Vis H 12 x 35		
28		44.880.265	Ecrou H 12		
E.29	FC 2861X	391.455	Doigt double complet rep. 30-31-32		
			barre (1,52 m	14	
			(1,67 m	15	
			(1,83 m	17	
29	FC 2861	304.230	Doigt double seul	(1,52 m	14 *
			(1,67 m	15 *	
			(1,83 m	17 *	
31	FC 292	303.531	Contreplaque de doigt	(1,52 m	28
			(1,67 m	31	
			(1,83 m	34	



Barre intermédiaire (ancien montage)

PLANCHE 6

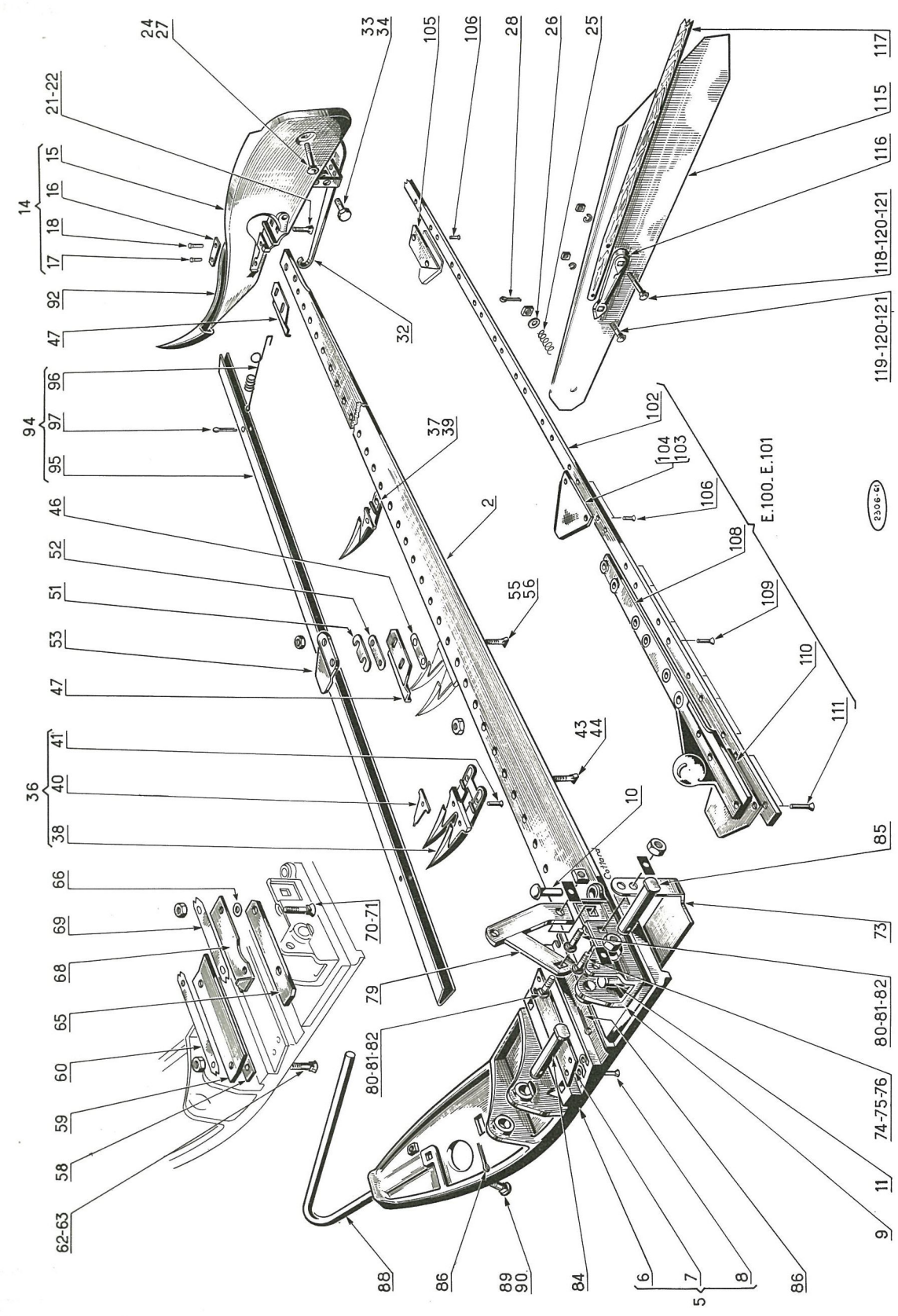
REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
32		308.971	Rivet R/60° de 5,3 x 24 (1,52 m)	28	
			(1,67 m)	31	
			(1,83 m)	34	
E.33	FC 295X	391.183	Doigt simple complet, barre repères 31 - 32 - 33 1,67 m	1	
33	FC 295	303.533	Doigt simple seul	1	*
34		308.018	Corps de boulon PR 10 x 32 (1,52 m)	16	
			(1,67 m)	19	
			(1,83 m)	20	
35		44.880.263	Ecrou H 10 (1,52 m)	16	
			(1,67 m)	19	
			(1,83 m)	20	
36	FC 2785	304.173	Cale de réglage de plaque d'usure (1,52m-1,67m)	6	
			(1,83m)	7	
37	FC 2561	304.024	Plaque d'usure courante (1,52m-1,67m)	6	
			(1,83m)	7	
38	FC 2563	304.025	Cale de pince-lame épaisseur 4/10è	10	
39	FC 2784	304.172	Cale de pince-lame épaisseur 8/10è	10	
40	FC 2559	304.023	Pince-lame (1,52 m - 1,67 m)	5	
			(1,83 m)	6	
41		308.172	Corps de boulon PR 10 x 44 (1,52 m - 1,67 m)	10	
			(1,83 m)	12	
42		44.880.263	Ecrou H 10 (1,52 m - 1,67 m)	10	
			(1,83 m)	12	
43	FC 1021	303.627	Cale pour guide AV de tête de lame	2	
44	FC 1640	303.775	Guide avant de tête de lame	1	
45	FC 1022	303.628	Frein d'écrou pour guide avant	1	
46		44.880.829	Corps de boulon EC 11 x 33	2	
47		44.880.264	Ecrou H 11	2	
48	FC 1635	303.770	Plaque d'usure de sabot intérieur	1	
49	FC 293	303.532	Cale pour guide arrière de tête de lame	1	
50		308.873	Rondelle 14 x 27 x 0,5	8	
51	FC 1630	303.768	Guide arrière de tête de lame	1	
52	FC 467	303.569	Frein d'écrou pour guide arrière	1	
53		44.880.839	Corps de boulon EC 12 x 50	2	
54		44.880.265	Ecrou H 12	2	
55	FC 121	303.508	Faux sabot intérieur	1	
56		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	1	
57		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	1	
58		44.880.265	Ecrou H 12	1	
59	FC 2738X	391.419	Levier de repliement complet barre 1,52 m	1	
60	FC 2516X	391.634	" " " 1,67-1,83 m	1	
61		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	2	
62		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	2	
63		44.880.265	Ecrou H 12	1	



Barre intermédiaire (ancien montage)

PLANCHE 6

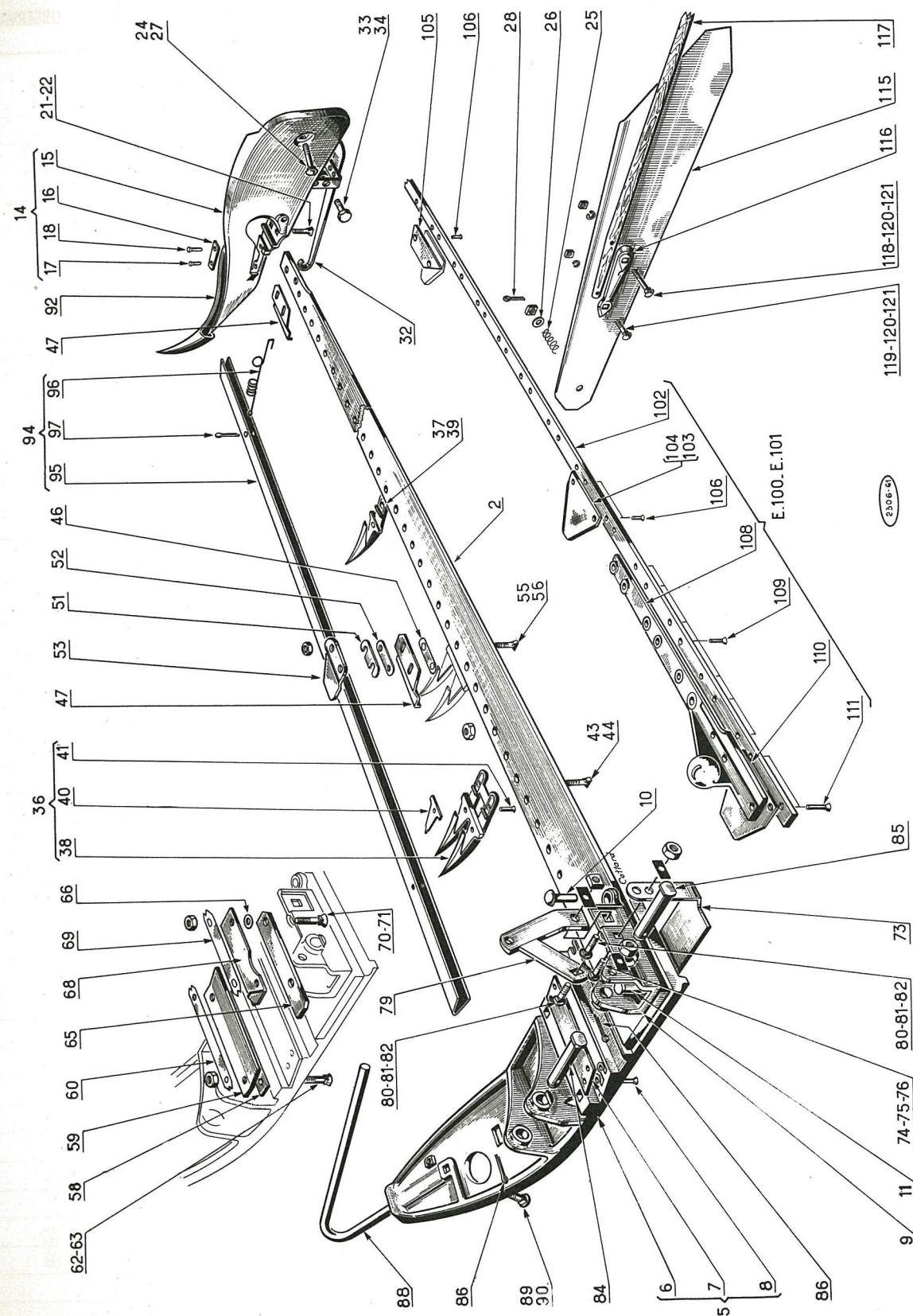
REP N°	REFERENCES DES PIÉCES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
64		44.880.265	Ecrou H 12	1	
65	FC 1637	303.772	Axe avant de sabot intérieur	1	
66	FC 1639	303.774	Axe arrière de sabot intérieur	1	
67		44.880.792	Goupille V 6 x 55	2	
68	FC 2459	303.970	Rabat-foin	1	
69		44.880.608	Corps de boulon SC 9 x 25	1	
70		44.880.262	Ecrou H 9	1	
71		308.171	Corps de boulon PR 10 x 35	2	
72		44.880.263	Ecrou H 10	2	
74	FC 2875	304.233	Prolongement de sabot extérieur	1	
E.75	FC 3183X	392.382	Protège-doigts complet pour barre 1,52 m repères 78 - 81 - 82	1	
"	FC 3184X	391.524	" " " " " 1,67 m	1	
"	FC 3185X	391.525	" " " " " 1,83 m	1	
78	FC 3183	304.403	Protège-doigts seul pour barre 1,52 m	1	*
"	FC 3184	304.404	" " " " " 1,67 m	1	*
"	FC 3185	304.405	" " " " " 1,83 m	1	*
81		305.946	Ressort	2	
82		44.880.790	Goupille V 5 x 45	2	
E.85	FC 1880X	391.246	Lame complète à sections lisses rep. 91 - 94 - 97 à 104 barre 1,52 m	1	
"	FC 2696X	391.401	" " " " " barre 1,67 m	1	
"	FC 2697X	391.402	" " " " " barre 1,83 m	1	
E.88	FC 1883X	391.247	Lame complète à sections faucillées rep. 91 - 95 à 104 pour barre 1,52 m	1	
"	FC 2699X	391.404	" " " " " pour barre 1,67 m	1	
"	FC 2700X	391.405	" " " " " pour barre 1,83 m	1	
91	FC 423	303.554	Verge de lame 1,52 m	1	
"	FC 2696	304.110	" " 1,67 m	1	
"	FC 2697	304.111	" " 1,83 m	1	
94	FC 120	303.507	Section lisse (1,52 m 20 (1,67 m 22 (1,83 m 24		
95	FC 104	303.502	Section faucillée (1,52 m 20 (1,67 m 22 (1,83 m 24		



Barre intermédiaire (nouveau montage)

PLANCHE 6 A

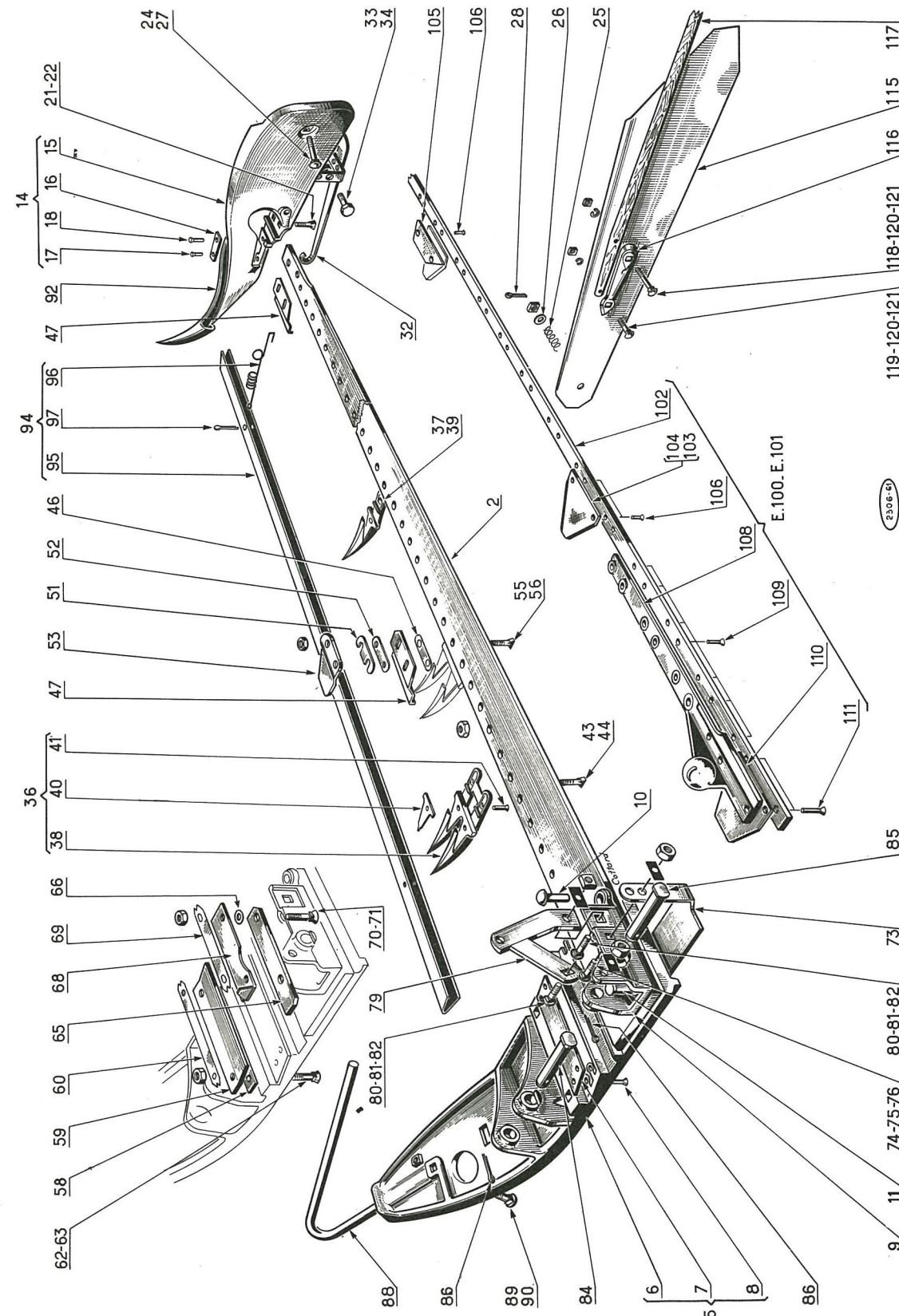
REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E.1		394.987	Barre intermédiaire complète		
			rep. 2 à 90	1,52 m	1
"		394.988	" " "	1,67 m	1
"		394.989	" " "	1,83 m	1
2	FC 2739	304.145	Barre coupeuse nue	1,52 m	1
"	FC 2692	304.104	" " "	1,67 m	1
"	FC 2693	304.107	" " "	1,83 m	1
5	FC 2695X	393.926	Sabot intérieur avec contreplaque rep. 6 à 8	1	
6	FC 2695	304.109	Sabot intérieur seul	1	*
7	FC 2503	303.992	Contreplaque de sabot intérieur	1	
8		44.880.557	Rivet F/60° de 5,3 x 18	2	
"		44.880.558	Rivet F/60° de 5,3 x 20	2	
9	FC 2231	303.871	Chape d'axe arrière	1	
10		44.880.333	Rivet R 16 x 55	2	
11		44.880.385	Rivet F/90° de 12 x 45		
14	FC 388X	391.187	Sabot extérieur avec contreplaque rep. 15 à 18	1	
15	FC 388	303.547	Sabot extérieur seul	1	*
16	FC 371	303.545	Contreplaque de sabot extérieur	1	
17		44.880.556	Rivet F/60° de 5,3 x 16	1	
18		44.880.561	Rivet F/60° de 5,3 x 24	1	
21		308.017	Corps de boulon PR 11 x 33	2	
22		44.880.264	Ecrou H 11	2	
24		308.992	Corps de boulon percé SC 12 x 75	1	
25		305.892	Ressort de compression 5,6 x 28 x 39,5	1	
26		44.880.323	Rondelle M 12 N	1	
27		44.880.265	Ecrou H 12	1	
28		44.881.221	Goupille V 3 x 25	1	
32	FC 370X	391.186	Faux sabot extérieur complet	1	
33		44.880.043	Vis H 12 x 35	1	
34		44.880.265	Ecrou H 12	1	
36		394.981	Doigt double complet pour barre	(1,52 m) 14 (1,67 m) 15 (1,83 m) 17	
37		394.982	Doigt simple complet pour barre	1,67 m	1
38	FC 2861	304.230	Doigt double seul pour barre	(1,52 m) 14 (1,67 m) 15 (1,83 m) 17	* * *



Barre intermédiaire (nouveau montage)

PLANCHE 6 A

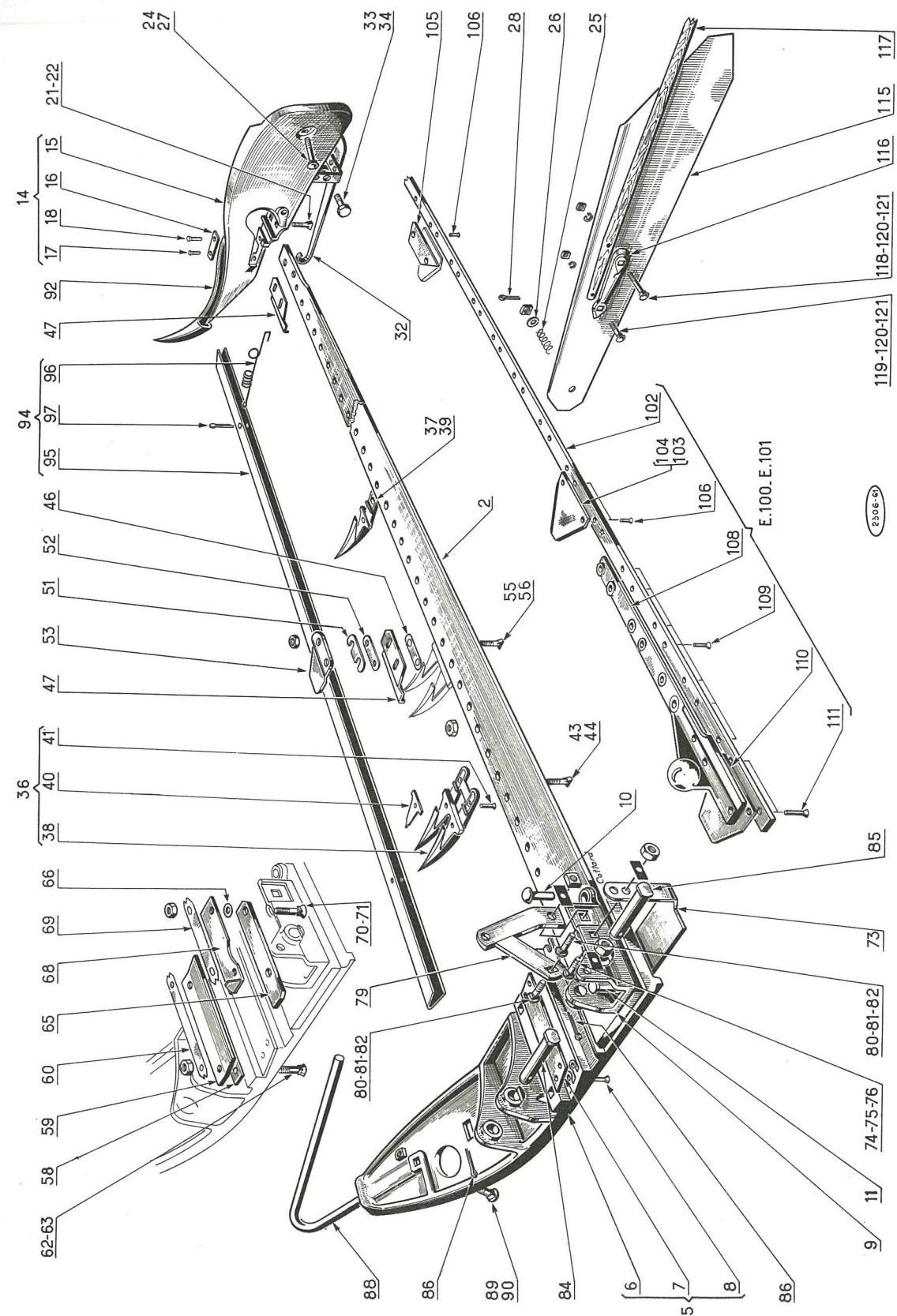
REP N°	REFERENCES DES PIÉCES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
39	FC 295	303.533	Doigt simple seul pour barre 1,67 m	1	
40		314.270	Contreplaque de doigt pour barre (1,52 m	28	
			(1,67m	31	
			(1,83 m	34	
41		308.971	Rivet F/60° de 5,3 x 14 (1,52 m	28	
			(1,67m	31	
			(1,83 m	34	
43		308.018	Corps de boulon PR 10 x 32 (1,52 m	18	
			(1,67 m	21	
			(1,83 m	22	
44		44.880.263	Ecrou H 10 (1,52 m	18	
			(1,67 m	21	
			(1,83 m	22	
46	FC 2785	304.173	Cale de réglage (1,52 m - 1,67 m	5	
			(1,83 m	6	
47		314.272	Plaque d'usure courante (1,52 m - 1,67 m	5	
			(1,83 m	6	
51	FC 2563	304.025	Cale de pince-lame épaisseur 4/10°		
			(1,52 m - 1,67 m	10	
			(1,83 m	12	
52	FC 2784	304.172	Cale de pince-lame épaisseur 8/10°		
			(1,52 m - 1,67 m	10	
			(1,83 m	12	
53		314.271	Pince-lame (1,52 m - 1,67 m	5	
			(1,83 m	6	
55		308.172	Corps de boulon PR 10 x 44 (1,52 m - 1,67 m	10	
			(1,83 m	12	
56		44.880.263	Ecrou H 10 (1,52 m - 1,67 m	10	
			(1,83 m	12	
58	FC 1021	303.627	Cale pour guide avant	2	
59	FC 1640	303.775	Guide avant de tête de lame	1	
60	FC 1022	303.628	Frein d'écrou pour guide avant	1	
62		44.880.829	Corps de boulon EC 11 x 33	2	
63		44.880.264	Ecrou H 11	2	
65		314.274	Plaque d'usure de sabot intérieur	1	
66		308.873	Rondelle 14 x 27 x 0,5	8	
68	FC 1630	303.768	Guide arrière de tête de lame	1	
69	FC 467	303.569	Frein d'écrou pour guide arrière	1	



Barre intermédiaire (nouveau montage)

PLANCHE 6 A

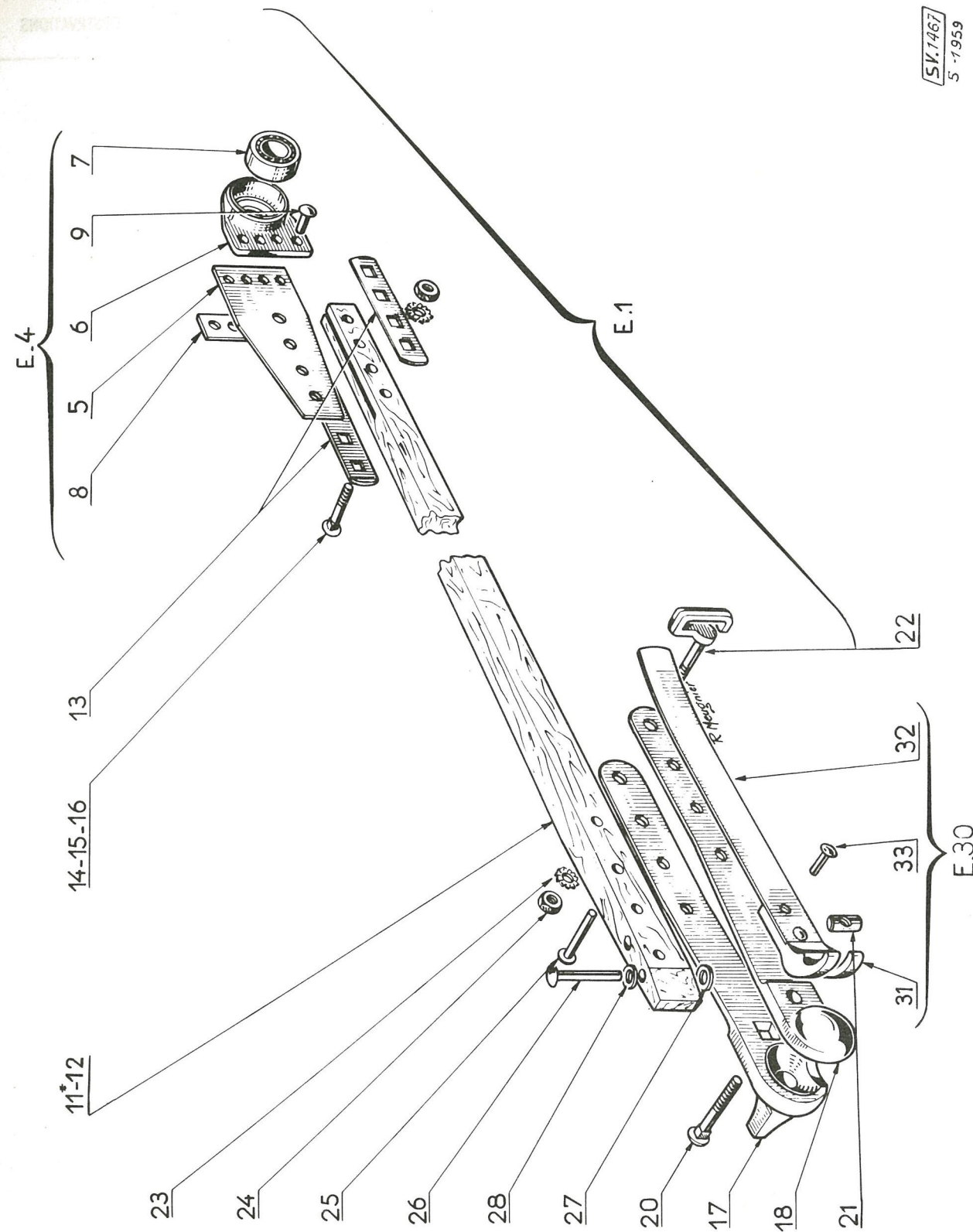
REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
70		44.880.839	Corps de boulon EC 12 x 50	2	
71		44.880.265	Ecrou H 12	2	
73	FC 121	303.508	Faux sabot intérieur	1	
74		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	1	
75		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	1	
76		44.880.265	Ecrou H 12	1	
79	FC 2738X	391.419	Levier de repliement 1,52 m	1	
"	FC 2516X	391.364	" " 1,67m - 1,83m	1	
80		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	2	
81		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	2	
82		44.880.265	Ecrou H 12	2	
84	FC 1637	303.772	Axe avant de sabot intérieur	1	
85	FC 1639	303.774	Axe arrière de sabot intérieur	1	
86		44.880.792	Goupille V 6 x 55	2	
88	FC 2459	303.970	Rabat-foin	1	
89		44.880.608	Corps de boulon SC 9 x 25	1	
90		44.880.262	Ecrou H 9	1	
92	FC 2875	304.233	Prolongement de sabot extérieur	1	
94	FC 3183X	392.382	Protège-doigts rep. 95 à 97 1,52 m	1	
"	FC 3184X	391.524	" " " 1,67 m	1	
"	FC 3185X	391.525	" " " 1,83 m	1	
95	FC 3183	304.403	Protège-doigts seul 1,52 m	1	*
"	FC 3184	304.404	" " " 1,67 m	1	*
"	FC 3185	304.405	" " " 1,83 m	1	*
96		305.946	Ressort	2	
97		44.880.790	Goupille V 5 x 45	2	
E.100		394.967	Lame complète sections lisses 1,52 m	1	
"		394.972	" " repères 102-103 1,67 m	1	
"		394.973	" " 105 à 111 1,83 m	1	
E.101		394.971	Lame complète sections faucillées 1,52 m	1	
"		394.974	Lame complète sections faucillées repères 102 - 104 1,67 m	1	
"		394.975	Lame complète sections faucillées 1,83 m	1	
102	FC 423	303.554	Verge de lame 1,52 m	1	
"	FC 2696	304.110	" " 1,67 m	1	
"	FC 2697	304.111	" " 1,83 m	1	



Barre intermédiaire (nouveau montage)

PLANCHE 6 A

[illegible]



Bielle

PLANCHE 7

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E.1		393.787	Bielle complète	1	Tête épaisseur 24 mm
E.1		394.670	" "	1	Tête épaisseur 34,5 mm *
E.4	25.290	392.619	Tête de bielle complète	1	Tête épaisseur 24 mm
E.4		394.665	" " "	1	Tête épaisseur 34,5 mm *
5	FC 315	303.537	Lame flexible	1	
6	25.230	307.678	Tête de bielle seule	1	
6		313.177	" " "	1	Remplace 307.678 *
7	25.292	44.881.141	Roulement à billes n° 6205 - 2 RS	1	
8	FC 317	303.539	Fourrure de tête de bielle	1	
9		44.880.474	Rivet R 9 x 25	4	
11		312.604	Bois de bielle seul	1	*
12		394.679	Bois de bielle avec rivet	1	
13	FC 316	303.538	Contreplaque de bielle	2	
14		44.881.395	Corps de boulon SC 8 x 45	4	
15		44.881.265	Rondelle à dents DE 8	4	
16		44.880.261	Ecrou H 8	4	
17	FC 3007	304.259	Attache à rotule face arrière	1	
18	FC 3006	304.258	Attache à rotule face avant	1	
20		304.263	Corps de boulon de came	1	
21	FC 3012	304.264	Ecrou pour boulon de came	1	
22	FC 3008	304.260	Arrêt de ressort de came	1	
23		44.881.265	Rondelle à dents DE 8	1	
24		44.880.261	Ecrou H 8	1	
25		44.880.439	Rivet R 6 x 51	3	
26		44.880.440	Rivet R 6 x 55	1	
27		308.862	Rondelle 6,5 x 16 x 1	1	
28		44.880.317	Rondelle M 6 N	1	
E.30	FC 3009X	392.742	Came de bielle complète	1	Rep. 31 à 33
31	FC 3009	304.261	Came de bielle seule	1	
32	FC 3010	304.262	Ressort de came de bielle	1	
33		44.880.426	Rivet R 6 x 15	2	
			*		
			La bielle dont la tête a une épaisseur de 34,5 mm peut remplacer l'ancienne.		

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

NUMÉRO	PL.	REP.	NUMÉRO	PL.	REP.	NUMÉRO	PL.	REP.	NUMÉRO	PL.	REP.
300.987	1	14	303.872	2	25	304.404	5	76	310.014	1	3
301.499	1	40	" 930	2	46	" "	6	E.78	" "	2	3
303.493	5	34	" 934	5	4	" "	6A	95	" "	2	7
303.494	5	94	" 936	5	89	" 405	5	76	" 027	2	6
303.496	5	14	" 951	3	50	" "	6	78	" 029	2	8
303.499	5	28	" 964	3	49	" "	6A	95	" 087	4	4
303.502	5	92	" 970	5	68	" 498	3	22	" 088	4	5
303.502	6	95	" "	6	68	" 500	5	49	" 096	2	53
303.505	5	15	" "	6A	88	" 501	5	48	" 358	3	55
303.507	5	91	" 989	2	48	" 626	3	36	312.594	1	20
" "	6	94	" 992	5	8	305.861	3	21	" 604	7	11
303.508	5	53	" "	6	8	" 885	2	35	313.078	1	11
" "	6	55	" "	6A	7	" 892	5	20	" 079	1	15
" "	6A	73	304.023	6	40	" "	6	21	" 080	1	10
" 512	5	100	" 024	6	37	" "	6A	25	" 081	1	41
" "	6	107	" 025	6	38	" 904	4	6	" 123	3	56
" "	6A	112	" "	6A	51	" 937	3	29	" 177	7	6
" 515	5	39	" 093	2	27	" 945	3	7	314.261	6A	105
" 531	6	31	" 104	6	4	" "	3	14	" 262	6A	108
" 532	6	49	" "	6A	2	" 946	5	79	" 270	6A	40
" 533	6	33	" 107	6	4	" "	6	81	" 271	6A	53
" "	6A	39	" "	6A	2	" "	6A	96	" 272	6A	47
" 534	5	89	" 109	6	7	307.678	7	6	" 274	6A	65
" 537	7	5	" "	6A	6	" 680	1	21	319.502	3	2
" 538	7	13	" 110	6	91	" 939	2	42	391.172	5	E.13
" 539	7	8	" "	6A	102	" 940	2	49	" 173	5	E.28
" 545	6	15	" 111	6	91	" 941	3	45	" 176	5	25
" "	6A	16	" "	6A	102	" 978	3	41	" 183	6	E.33
" 546	6A	103	" 113	5	4	308.017	5	32	" 186	6	26
" 547	6	14	" 114	5	89	" "	6A	21	" 186	6A	32
" 547	6A	15	" 143	5	4	" 018	6	34	" 187	6	E.14
" 548	6A	104	" 145	6	4	" "	6A	43	" 187	6A	14
" 549	6	103	" "	6A	2	" 171	6	71	" 245	5	E.82
" "	6A	110	" 172	6	39	" 172	6	41	" 246	6	E.85
" 550	6	18	" "	6A	52	" "	6A	55	" 247	6	E.88
" 554	6	91	" 173	6	36	" 173	5	40	" 337	5	E.1
" "	6A	102	" "	6A	46	" "	6	19	" 342	3	E.47
" 569	5	50	" 230	6	29	" 174	5	36	" 350	5	E.82
" "	6	52	" "	6A	38	" 458	6A	115	" 351	5	E.85
" "	6A	69	" 233	6	74	" 862	7	27	" 364	5	59
" 595	5	99	" "	6A	92	" 873	5	35	" "	6A	79
" "	6	106	" 249	5	72	" "	6	50	" 385	3	46
" "	6A	117	" 250	5	26	" "	6A	66	" "	4	14
" 627	5	42	" 258	7	18	" 893	2	44	" 399	6	E.1
" "	6	43	" 259	7	17	" 931	2	24	" 401	6	E.85
" "	6A	58	" 260	7	22	" 955	2	51	" 402	6	E.85
" 628	5	44	" 261	7	31	" 970	5	31	" 404	6	E.88
" "	6	45	" 262	7	32	" 971	6	32	" 405	6	E.88
" "	6A	60	" 263	7	20	" 992	5	21	" 408	5	E.1
" 629	5	30	" 264	7	21	" "	6	22	" 409	5	E.82
" 741	3	44	" 268	2	10	" "	6A	24	" 410	5	E.85
" 768	6	51	" 269	2	17	309.982	1	6	" 418	5	E.1
" "	6A	68	" 270	2	36	" 989	1	19	" 419	5	58
" 769	5	47	" 285	1	16	" 991	1	23	" "	6	59
" 770	6	48	" 308	2	29	" 992	1	26	" "	6A	79
" 772	5	65	" 310	2	37	" 993	1	29	" 421	6	E.1
" "	6	65	" 326	3	16	" 994	1	32	" 455	6	E.29
" "	6A	84	" 327	3	6	" 995	1	35	" 481	2	34
" 774	5	66	" 328	3	15	" 997	1	42	" 504	3	5
" "	6	66	" 359	3	8	310.006	1	55	" 508	3	E.1
" "	6A	85	" 360	3	11	" 007	1	56	" 524	5	E.74
" 775	5	43	" 361	3	17	" 008	1	59	" "	6	E.75
" "	6	44	" 362	3	19	" 009	1	63	" 525	5	E.74
" "	6A	59	" 363	3	28	" 010	1	69	" "	6	E.75
" 801	6	97	" 369	3	33	" 011	1	70	" 621	4	15
" 802	6	99	" 398	3	48	" 012	1	33	" 634	6	60
" 810	3	42	" 399	3	30						
" 866	5	7	" 403	5	76						
" 871	5	10	" "	6	E.75						
" "	6	10	" "	6A	95						
" "	6A	9	" "								

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

NUMÉRO	PL.	REP.	NUMÉRO	PL.	REP.	NUMÉRO	PL.	REP.	NUMÉRO	PL.	REP.
392.382	5	E.74	44.880.263	2	40	44.880.355	3	12	44.880.959	6	57
" "	6	E.75	" "	3	27	" " 385	5	12	" " "	6	62
" "	6A	94	" "	4	13	" " "	6	12	" " "	6A	75
" 439	5	98	" "	6	35	" " "	6A	11	" " 976	6A	81
" "	6	105	" "	6	42	" " 413	5	93	" " "	1	22
" 536	6	E.1	" "	6	72	" " 416	5	95	44.881.077	2	30
" 619	7	E.4	" "	6A	44	" " 426	7	33	" " 083	2	26
" 742	7	E.30	" "	6A	56	" " 430	5	96	" " 141	7	7
" 799	5	E.85	" " 264	5	18	" " 439	7	25	" " 142	1	12
" 828	3	E.40	" "	5	33	" " 440	7	26	" " 161	1	25
			" "	5	37	" " 474	7	9	" " 190	1	13
393.328	1	9	" "	5	41	" " 533	5	11	" " 191	1	24
" 524	4	3	" "	5	46	" " 533	6	11	" " 192	1	5
" 525	4	9	" "	6	20	" " 555	6	98	" " 193	1	7
" 526	1	E.2	" "	6	47	" " 555	6A	106	" " 195	1	31
" 527	4		" "	6A	22	" " 556	6	16	" " 198	1	28
" 529	1	E.18	" "	6A	63	" " 556	6A	17	" " 200	1	34
" 530	1	43	" " 265	2	20	" " 557	5	9	" " 201	1	48
" 531	1	45	" "	3	23	" " "	6	9	" " 202	1	54
" 532	1	50	" "	3	51	" " "	6A	8	" " 205	1	27
" 533	1	67	" "	3	59	" " 558	6	9	" " 208	1	61
" 534	2	2	" "	5	23	" " "	6A	8	" " 211	3	58
" 535	2	E.4	" "	5	27	" " 561	5	9	" " 221	5	24
" 536	2	E.5	" "	5	56	" " "	6	17	" " "	6	25
" 537	2	E.1	" "	5	63	" " "	6A	18	" " "	6A	28
" 538	4	2	" "	5	64	" " 563	6	102	" " 223	1	73
" 539	4	E.1	" "	6	24	" " "	6A	109	" " 264	1	46
" 540	3	54	" "	6	28	" " 565	5	16	" " 265	1	52
" 544	1	E.1	" "	6	54	" " 567	6	104	" " "	7	15
" 787	7	E.1	" "	6	58	" " "	6A	111	" " "	7	23
" 794	3	39	" "	6	63	" " 583	5	101	" " 266	1	37
" 812	5	E.7	" "	6	64	" " "	6	108	" " "	1	66
" 926	6	E.7	" "	6A	27	" " "	6A	119	" " "	2	33
" "	6A	5	" "	6A	34	" " 586	5	102	" " "	2	39
394.665	7	E.4	" "	6A	71	" " "	6	109	" " "	4	12
" 670	7	E.1	" "	6A	76	" " "	6A	118	" " 267	2	19
" 679	7	12	" "	6A	82	" " 608	5	69	" " 269	4	17
" 967	6A	E.100	" " 266	3	31	" " "	6	69	" " "	4	20
" 971	6A	E.101	" "	2	55	" " "	6A	89	" " 270	2	11
" 972	6A	E.100	" " 267	4	18	" " 624	3	25	" " "	2	43
" 973	6A	E.100	" " 267	4	21	" " 627	3	13	" " "	3	37
" 974	6A	E.101	" " 268	1	60	" " 655	5	54	" " 305	1	62
" 975	6A	E.101	" "	3	34	" " "	5	61	" " 323	1	72
" 981	6A	36	" "	4	7	" " "	6	56	" " 395	7	14
" 982	6A	37	" " 269	4	11	" " "	6	61			
" 987	6A	E.1	" " 279	2	28	" " "	6A	74			
" 988	6A	E.1	" " 281	3	4	" " "	6A	80			
" 989	6A	E.1	" "	3	24	" " 706	1	17			
44.603.383	1	71	" "	3	60	" " 707	3	9			
" 610.271	1	57	" "	5	52	" " 726	3	3			
" 630.636	1	58	" " 282	3	43	" " 730	2	22			
" 880.002	1	47	" " 283	2	23	" " 790	2	52			
" 880.003	3	18	" "	2	47	" " "	5	80			
" " 010	1	53	" " 284	2	56	" " "	6	82			
" " 024	2	32	" "	1	44	" " "	6A	97			
" " 025	1	36	" "	3	35	" " 792	2	45			
" " 026	1	64	" "	4	8	" " "	5	67			
" " "	2	38	" " 298	5	104	" " "	6	67			
" " 043	6	27	" "	6	111	" " "	6A	86			
" " "	6A	33	" "	6A	121	" " "	9	2			
" " 045	3	57	" " 317	7	28	" " 829	5	17			
" " 070	4	16	" " 323	5	22	" " "	5	45			
" " 071	4	19	" "	6	23	" " "	6	46			
" " 076	2	54	" "	6A	26	" " "	6A	62			
" " 261	7	16	" " 333	6A	10	" " 839	6	53			
" " "	7	24	" " 335	1	51	" " "	6A	70			
" " 262	5	70	" " 348	5	103	" " 840	5	51			
" " "	6	70	" "	6	110	" " 849	2	18			
" " "	6A	90	" "	6A	120	" " 938	1	8			
" " 263	1	65	" " 351	3	26	" " 959	5	55			
			" " 353	3	52	" " "	5	62			

SIMCA INDUSTRIES

DIVISION SOMECA

Société Anonyme au Capital de NF 120 000 000

116-118, Rue de Verdun - PUTEAUX (Seine)

Tél. : LON. 26-70 et 36-80 R. C. Seine 60 B 5910